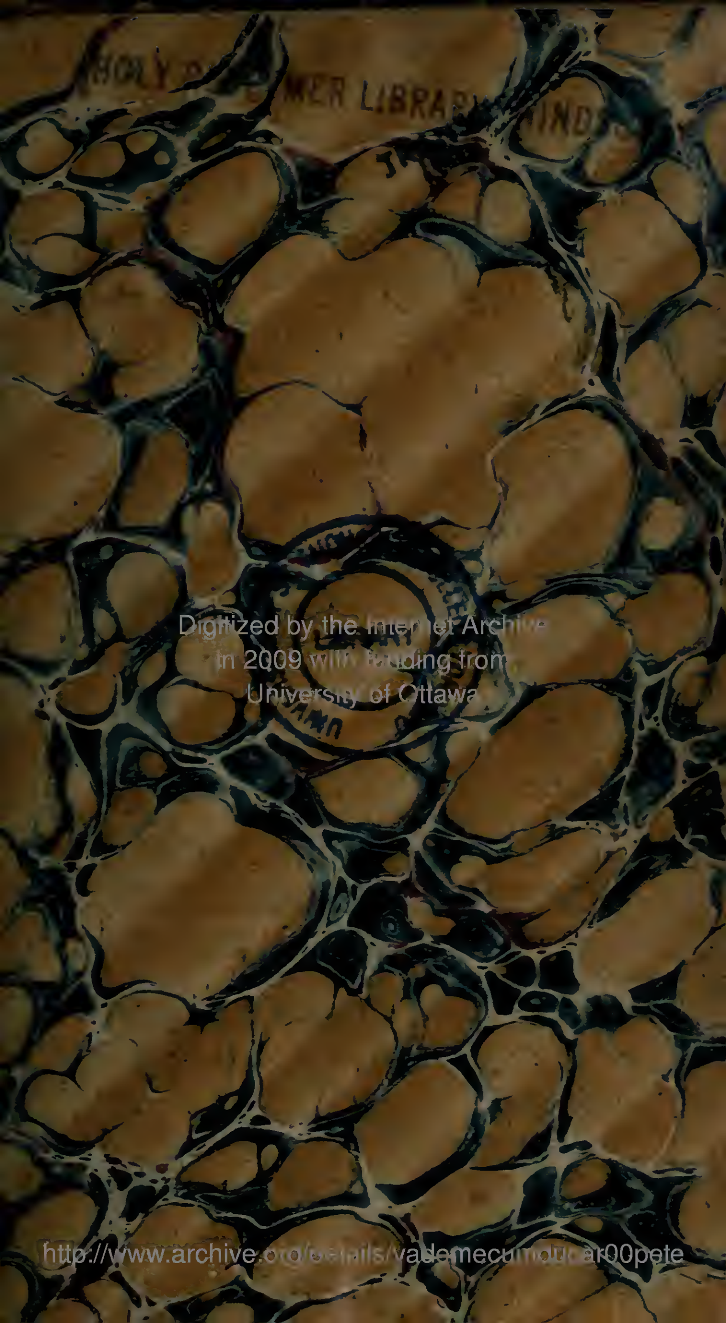

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04340 9325






UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



VADE MECUM

DU

CARÊME.

AVIS ESSENTIEL

A MES CHERS CONFRÈRES.

Je détache quelques feuillets d'un cours complet de conférences ou instructions pastorales que j'avais écrites au début de mon ministère et pour mon usage particulier. Les matières renfermées dans ce volume et que j'ai retouchées soigneusement ne sont autres que les sujets habituellement traités pendant le carême et peuvent suffire pour deux années. J'ai cru que, sous ce rapport, ce recueil pourrait être agréable et peut-être de quelqu'utilité à beaucoup de confrères.

Mon but principal a été cependant en vous adressant ceci, d'être mis à même, par le petit bénéfice que cela pourrait me procurer, de pouvoir parachever l'église de ma paroisse dont le chœur et le transsept seuls sont achevés depuis sept ans, en majeure partie au moyen des aumônes des fidèles. Je me suis dit qu'aucun de mes confrères dans le ministère des âmes ne voudrait me retourner ce petit volume que je leur adresse CONTRE DEUX INTENTIONS *que je les prie de décharger ou faire décharger et dont je retiens les honoraires.*

Si mes vénérés confrères jugeaient que le travail que je leur offre ne vaut pas entièrement le déboursé qu'on leur demande, ils seront bien aises de penser, que leur part sera d'autant plus grande dans le bénéfice spirituel que la bonne œuvre en question leur fournit l'occasion de faire.

Quelque léger que soit le sacrifice que je leur demande, je les prierais cependant, s'ils ne croyaient pouvoir l'accepter *de me retourner le volume dans la huitaine* avec l'indication de leurs noms et adresses, ou en retournant la bande, pour que je puisse tenir une note exacte des intentions déchargées.

L'AUTEUR.

Ces deux Messes ont été dites.

[illegible]

VADE MECUM

DU

CARÊME,

INSTRUCTIONS PASTORALES ET CONFÉRENCES

SUR

LES SACREMENTS DE PÉNITENCE ET D'EUCHARISTIE,

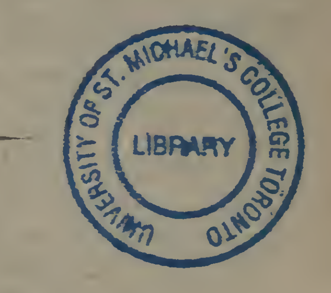
SUIVIES

D'UN SERMON SUR LA PASSION.

PAR

M. l'abbé H. H. PETERMANS,

CURÉ DE GRANDVILLE (LIÉGE.)



LIÉGE,

IMPRIMERIE DE H. DESSAIN, ÉDITEUR.

1863.

L'ouvrage intitulé VADE MECUM DU CARÊME par H. H. Petermans, curé de Grandville mérite de notre part une approbation spéciale à cause de la solidité et de la simplicité avec lesquelles les matières importantes des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie y sont traitées ; et aussi à cause du but particulier que l'auteur a eu en vue en le publiant.

Liége, le 27 Novembre 1863.

† THÉODORE, Év. de Liége.



INSTRUCTIONS ET CONFÉRENCES.

I.

POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

SUR LA MORT ET LA NÉCESSITÉ DE FAIRE PÉNITENCE.

« Memento quia pulvis es et in pulverem reverteris. » Gen. III-19.
Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

L'Église vient d'ouvrir aujourd'hui, mes chers paroissiens, sa période accoutumée de pénitence. Elle l'a ouverte par une cérémonie qui est bien capable de nous faire comprendre la caducité et le néant de la vie humaine. Elle-même nous a revêtus, pour ainsi dire, aujourd'hui de l'habit de la pénitence ; sur nos têtes qui ne sont que cendre et poussière elle a répandu de la poussière et de la cendre, afin, non-seulement de faire comprendre à notre intelligence ou de rappeler à notre mémoire, mais de faire en quelque sorte palper à nos sens mêmes la bassesse de notre origine, le néant et la rapidité de notre vie. Elle veut ainsi nous amener à faire pénitence d'une manière d'autant plus efficace que nous en aurons mieux com-

pris la nécessité par la considération des choses qui doivent nous arriver tôt ou tard. Acceptons, mes chers frères, cette invitation de notre mère la sainte Église, et pour qu'enfin nous renoncions une bonne fois à nos anciennes œuvres, qui étaient des œuvres de ténèbres, de péché et de mort, faisons ensemble quelques réflexions sur la mort même.

— Depuis l'enfant qui a à peine une notion vague de ce que c'est que vivre ou mourir, jusqu'au vieillard le plus avancé en âge et qui m'écoute en ce moment sans se douter qu'un de ses pieds déjà touche aux bords de son tombeau, tous nous devons un jour mourir. Cela est établi, « statutum est » c'est un décret immuable. Nous devons un jour mourir! Et qu'est-ce à dire? Cela veut dire qu'un jour viendra où nous devrons quitter pour toujours, cette terre, nos parents, nos amis, nos maisons, nos propriétés, tout ce que nous avons aimé ici-bas; — Cela veut dire qu'un moment viendra où notre âme sera séparée violemment, rapidement de notre corps, pour aller, Dieu sait où, mais dans la maison de son éternité, et que de notre corps il ne restera qu'une masse froide et glacée d'abord, un amas de matières visqueuses, repoussantes le lendemain; quelques os décharnés ensuite, enfin plus rien qu'un peu de poussière.

N'est-il pas vraiment triste, mes frères, qu'on doive venir proposer une telle vérité à des êtres raisonnables, une vérité qui nous intéresse tous et à un tel point, et qui semble d'autant plus oubliée que nous avons tous plus de motifs de ne jamais la perdre de vue? Pendant que tout nous parle de la mort, pendant que tous les jours arrivent à nos oreilles des nouvelles de mort,

lorsque tous les jours nos yeux voient passer sa noire bannière ; pendant que ce coup de tonnerre qui éclata la première fois dans les oreilles du premier homme, après son péché, et qui devrait bien nous éveiller si, comme le dit un saint Père, au lieu de dormir nous n'étions déjà morts spirituellement, eh bien ! pendant que ce coup de tonnerre continue, sans désemparer, ses sinistres roulements, qu'arrive-t-il ? — Il arrive que le ministre de l'évangile doit venir vous dire « souviens-toi, ô homme, que tu dois mourir ! » Hier il était à votre porte, emportant de chez vous un mort chéri, et aujourd'hui, qu'arrive-t-il ? — Aujourd'hui, il est forcé de venir vous dire : ô homme, n'oublie donc pas que tu dois mourir ! Ah ! mes chers frères, qu'est-ce donc qui a pu tellement rendre insensible, indifférent, qu'est-ce donc qui a pu, car j'ose le dire, tellement priver de sa raison habituelle cet homme ordinairement si préoccupé de ses craintes ou de ses espérances ? Oh ! c'est là vraiment un mystère effrayant de la justice divine, mais c'est un phénomène qui, malgré son mystère, renferme une leçon à laquelle du moins nous devrions faire attention ; ce mystère suffirait à lui seul pour nous faire comprendre la malice abominable et les dangers du péché mortel ; car c'est le péché mortel seul qui a pu opérer dans l'homme raisonnable un désordre tel qu'il en vient jusqu'à oublier le seul moment de son existence qu'il ait réellement à craindre, et jusqu'à se placer tranquille, indifférent en face d'un événement qui doit décider de son éternité tout entière, tandis que nous le voyons se fatiguant, préoccupé, inquiet pour des affaires ou des événements qui mériteraient à peine un moment

d'attention. Mais je vais plus loin et je dis que, si la mort elle-même est une suite et le châtiment du péché, cet oubli de la mort, cette indifférence en face d'elle est un châtiment plus grand encore, parce que la mort, quelqu'effrayante qu'elle soit, n'est, en définitive, à craindre que pour ceux qui n'auront pas vécu saintement, tandis que l'oubli de la mort enlève à l'homme un de ses grands mobiles pour bien vivre et, par suite, l'espérance fondée de bien mourir.

Et voyez cependant ce qui arrive dans le monde, mes chers frères! à voir la plus grande partie des hommes, ne dirait-on pas que c'est leur âme qui doit mourir et que c'est leur corps qui est immortel? Ils ne pensent qu'à leur corps, ils n'ont de souci que pour leur corps. C'est pour lui qu'ils travaillent, qu'ils se remuent, qu'ils se fatiguent. Ils emploient une industrie infatigable à lui procurer toutes ses aises, à lui fournir constamment de nouvelles jouissances. — Mais l'âme, cette pauvre âme est oubliée et négligée. On s'inquiète peu de la nourrir, de la maintenir ou de la fortifier dans la vie de la grâce, qui est sa vie à elle propre. Peu d'hommes pratiquent la prière, fréquentent les sacrements, seuls moyens qui procurent la grâce et la vie à leur âme. De la manière dont ils vivent on dirait réellement qu'ils s'imaginent que leur corps est immortel, et leur âme, cette chère, unique et précieuse âme, cette âme pour laquelle un Dieu n'a pas cru trop faire en s'immolant lui-même pour elle, cette âme ils la négligent, ils la traitent comme si elle appartenait à un animal sans raison, ils la haïssent, ils en agissent avec elle comme avec un ennemi capital, car tous les jours ils la tuent, tous les

jours ils font tout ce qu'ils peuvent pour la plonger dans un malheur sans fin et sans remède, par les péchés mortels qu'ils commettent et qu'ils avalent comme de l'eau, selon l'énergique expression de l'Ecriture sainte.

Et cependant, ô homme, ce corps que vous estimez tant au préjudice de votre âme, ce corps mourra. Il mourra, et tous les soins que vous lui aurez donnés, toutes les délices dont vous l'aurez engraissé, toutes les espérances que vous aurez bâties sur lui, tout cela sera au profit des vers du tombeau ! Il mourra, mais votre âme vivra, elle vivra éternellement, et plût à Dieu qu'elle pût vivre éternellement heureuse, comme c'était sa destinée ! — Tout ce que l'on peut vous dire, c'est qu'il est impossible, à la fois, de suivre ici-bas ses penchants, de se nourrir ici des voluptés du mauvais riche et de partager un jour le bonheur sans fin du pauvre Lazare. Une chose est certaine car c'est l'éternelle vérité qui vous le dit, c'est que la vie présente est et doit être un temps d'épreuve et de tentation, un temps de combats, de mortifications et de pénitence et qu'à ceux-là seuls qui entendent et pratiquent la vie de cette manière le Sauveur a promis le salut et la vie sans fin « qui perdiderit animam suam, salvum faciet eam. »

Je le sais bien, mes frères, ce n'est pas tant la mort en elle-même qui est à craindre, la mort n'est que le passage d'une vie à une autre ; mais c'est surtout l'incertitude du sort qui nous est réservé au sortir de cette vie qui doit nous faire trembler. O que de saints cette crainte de la mort a faits ! Elle a peuplé les solitudes les plus sauvages de légions de héros de la pénitence, qui,

comme un Pachôme, un Hilarion, un Jérôme ont traité leurs corps en bourreaux par les macérations les plus ingénieuses et les plus soutenues et ont ainsi enlevé à la mort ses terreurs.

Mais voici qu'on veut s'enhardir contre ces terreurs de la mort. On se dit, je suis jeune, je suis fort, j'appartiens à une famille où l'on vit vieux, la mort est encore bien éloignée pour moi; j'ai bien tout le temps de la craindre. Ah! mes frères, mais c'est là justement la grande erreur des hommes, erreur qu'ils traînent malheureusement jusqu'au tombeau. C'est ainsi que pensait ce jeune homme qui se croyait et que tout le monde croyait plein de vie et d'avenir et qu'on a enterré hier; c'est ainsi que pensent aujourd'hui tant de pauvres trompés qui demain se trouveront au tribunal de Dieu; c'est ainsi que pense ce vieillard qui, malgré ses nonante ans, ose encore se promettre une série d'années, et c'est ainsi que tous cherchent à se tromper eux-mêmes et le seront malheureusement trop bien, et que nous arrivons hélas! à cette heure formidable, à ce dernier et le plus décisif de nos moments, sans jamais presque l'avoir prévu, sans jamais avoir osé y réfléchir un peu mûrement.

Et quand même, mes chers frères, nous serions assurés comme nous le sommes si peu, d'avoir encore un temps notable à vivre, notre erreur ne serait pas moins grande; car pour un événement qui a des conséquences si décisives que la mort, on ne se mettra jamais assez en garde; pour un voyage aussi important que celui de l'éternité on ne fera jamais des préparatifs assez grands. En quoi peut consister la sagesse, si ce n'est à s'y préparer durant toute sa vie, si ce n'est à mener

une vie sainte qui puisse nous garantir une mort tranquille ? — Mais hélas ! mes chers frères, combien nous sommes loin d'avoir cette garantie d'une longue vie ? Pouvons-nous oublier que si nous sommes certains de mourir, nous sommes tout aussi incertains de l'heure de notre mort, et n'est-ce pas pour cela que le Sauveur nous avertit d'être sur nos gardes, qu'il nous menace de venir, comme un voleur au milieu de la nuit : veillez, dit-il, car vous ne savez ni l'heure ni le moment. Ne voyons-nous pas bien nous-mêmes qu'on meurt à tout âge, avec ou sans maladie, avec une bonne constitution comme avec une mauvaise ? — Qui vous garantit, jeune homme, que vous deviendrez un vieillard ? Qui vous dit, vous qui allez dormir tranquille, que vous verrez l'aube du jour, et vous qui vous levez frais et dispos, qui vous assure que vous verrez revenir la nuit ? L'un est miné par une maladie lente, l'autre est enlevé rapidement par une maladie, qui, comme la foudre le terrasse, privé de sens et de raison — un troisième, dans la fleur de ses jours, se sent broyer impitoyablement sous les étreintes ardentes de la fièvre, qui au milieu des souffrances du corps et des tortures de l'âme ne lui laisse aucun répit, aucun moment favorable pour se disposer à paraître au tribunal de Dieu où elle le pousse. — Et vous, dans quelle catégorie de mourants serez-vous ? Ne voyons-nous pas, tous les jours, nos parents, nos amis, nos voisins, les riches et les pauvres, les jeunes comme les vieux, surpris par la mort, emportés de ce monde au moment juste où ils y pensaient le moins, au moment peut-être où ils étaient le moins préparés à paraître au redoutable jugement de Dieu ?

Car voici ce qui est effrayant : la plupart des hommes sont ravis à la fleur de l'âge, beaucoup le sont au moment où ils étaient, hélas ! le plus éloignés de Dieu, et tombent ainsi, pour ainsi dire, vivants dans les mains du juge des vivants et des morts.

Nous devons donc mourir, mes frères, quelque terrible que soit cette nécessité, pas moyen d'y échapper. Maintenant, puisque vous voudriez enlever à la mort ses terreurs, il y a un moyen ; mais il n'y en a qu'un seul véritable. Le moyen, je vous l'ai déjà dit, de mitiger l'horreur de ce passage, c'est de vivre saintement ; c'est de renoncer aux œuvres mauvaises ; c'est de réformer vos voies ; c'est de commencer à mener une vie nouvelle, en un mot c'est de faire ce que votre Sauveur vous invite à faire, une pénitence digne et sincère « facite fructus dignos pœnitentiæ. » Et c'est pourquoi, mes frères, je viens à mon tour aujourd'hui, au nom de la S[te] Eglise qui vous en fait un commandement, au nom du Sauveur de vos âmes, au nom de ces âmes mêmes et de leur salut éternel, je viens dis-je, vous inviter à la pénitence ; à une pénitence qui doit durer, non pas comme le carême, quarante jours seulement, mais toute votre vie ; je viens vous inviter à la pénitence corporelle sans doute, pénitence de jeûnes, de mortifications et d'aumônes ; mais surtout, mes frères, à la pénitence des âmes et des cœurs, qui consiste à purifier sa conscience, à fuir le péché, à mener une vie de vertus et de bonnes œuvres. Si donc aujourd'hui vous entendez la voix de Dieu, et vous l'entendez par ma bouche, ne lui fermez pas l'oreille de vos âmes, cessez d'endurcir vos cœurs, cessez de mettre à l'épreuve la

patience de Dieu en voulant différer encore votre pénitence. Nous, de notre côté, sachant, comme vous le savez d'ailleurs bien aussi que le sacrement de pénitence est le moyen le plus nécessaire et le plus efficace pour réaliser la pénitence véritable qui est celle du cœur, nous ne négligerons rien dans nos instructions subséquentes, pour vous mettre à même de connaître mûrement ce sacrement si salutaire et d'en retirer les fruits de salut qu'il renferme pour vous. Puisse ainsi le saint temps du carême, passé par vous en œuvres de pénitence, dans la prière et dans la sainteté, vous devenir, chers chrétiens, une préparation sainte au temps pascal où la grâce de Jésus-Christ nous fera passer de la mort spirituelle à la vie de la grâce, comme lui-même est ressuscité du tombeau pour vivre éternellement de la vie de la gloire !

Ainsi soit-il.

II.

NÉCESSITÉ ET AVANTAGES DU SACREMENT DE PÉNITENCE.

> « Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis et quorum retinueritis, retenta sunt. »
>
> « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. — »

Dieu nous avait donné, mes chers paroissiens, une première marque de sa bonté, en instituant pour nous le saint sacrement du baptême, dont les eaux salutaires nous ont lavés de la souillure du péché originel. Par la vertu de ce saint baptême, il avait donc brisé les liens honteux qui nous unissaient au démon déjà avant notre naissance, et, en descendant des fonts baptismaux nous avions récupéré notre innocence, notre noble qualité d'enfants de Dieu, d'héritiers de son royaume, en un mot, tous nos droits au ciel. Mais à peine étions-nous parvenus à l'âge où nous devenions capables de comprendre et d'apprécier cette première miséricorde de Dieu, que, lassés déjà de ce noble titre d'enfants de Dieu, renonçant tout à coup à notre glorieux et immortel héritage, nous voilà retournés de notre propre gré, dans ce honteux esclavage du démon dont le baptême venait de nous tirer, doublant ainsi et surpassant

l'ingratitude de notre premier père par nos péchés propres et personnels. — Sera-ce donc en vain que le sang de Jésus-Christ aura coulé pour nous dans le baptême? sera-ce en vain que nous aurons été marqués là du signe de la sainte Trinité, et ce signe distinctif et sacré ne servira-t-il plus qu'à rendre notre damnation d'autant plus méritée et plus profonde que nous aurons abusé de plus de grâces et foulé aux pieds des miséricordes qui n'ont pas été faites à tant d'autres? Ah! mes frères, heureusement pour nous, plus grande encore que notre ingratitude a été la miséricorde de Dieu à notre égard, et parce que, comme dit le Concile de Trente, il est riche en miséricorde et qu'il connaissait d'ailleurs si bien la faiblesse et l'inconstance de ses créatures, pour cela il a voulu établir un remède nouveau pour une ruine nouvelle, un moyen nouveau de rédemption pour un nouvel esclavage. Ce moyen, ce secours nouveau c'est le saint Sacrement de pénitence qui applique encore une fois les fruits de la passion et de la mort de N. S. J.-C. à ceux qui sont retombés dans le péché depuis le baptême.

Il est de la plus haute importance, mes chers frères, que vous soyez parfaitement éclairés sur tout ce qui a rapport à cet admirable et salutaire sacrement; car, on l'a dit, l'art de bien vivre c'est l'art de se bien confesser. C'est pourquoi l'église ordonne à ses ministres d'expliquer, chaque année autant que possible, surtout pendant les stations du carême, toutes les parties de ce divin sacrement. Nous allons donc, pour remplir cette obligation, vous rappeler dans le cours de nos instructions suivantes, les choses les plus indispensables à connaître dans ce grand art de se bien

confesser. Aujourd'hui, afin de vous faire concevoir une haute idée comme vous devez l'avoir, de ce grand moyen de restauration spirituelle pour lequel notre reconnaissance ne sera jamais assez grande envers la divine miséricorde, nous vous rappellerons d'un côté l'indispensable nécessité pour nous du sacrement de pénitence, et, de l'autre côté, les salutaires avantages qu'il nous procure. —

De tout temps, mes chers frères, dès le commencement du monde comme aujourd'hui, la pénitence a été nécessaire à ceux qui sont venus à tomber dans le péché, pour pouvoir rentrer en grâce avec Dieu et récupérer leur droit au ciel. Ainsi, bien qu'aux temps d'Adam il n'existât pas encore de sacrement de pénitence qui n'a été institué que quatre mille ans après lui par N. S. J.-C., notre premier père cependant n'a pas été dispensé de faire pénitence après son péché. Aussi nous savons par des traditions dignes de foi qu'Adam, pendant les neuf cents ans de sa vie, s'est efforcé de fléchir la justice divine et d'effacer par les larmes d'une pénitence continuelle son péché de désobéissance qui nous a tous rendus pécheurs. Cette pénitence donc qui a toujours été nécessaire et qui l'est encore aujourd'hui, consiste dans la conversion, dans le changement du cœur de l'homme qui a péché, changement par lequel d'homme pécheur, d'homme révolté contre Dieu qu'il était, il devient un homme qui maintenant reconnaît sa manière inique d'agir envers Dieu, déteste et désapprouve lui-même cette conduite, déplore dans le fond de son âme l'injure faite à son créateur, et se propose d'une manière efficace et sérieuse de réparer cette injure, comme il le pourra, mais surtout en changeant de conduite, en devenant un homme nouveau.—

— Aujourd'hui cependant, mes frères, depuis que N. S. J.-C. est venu restaurer tous les droits de la justice divine et rétablir en entier le règne de son père, cette pénitence intérieure ne suffit plus pour obtenir la rémission des péchés, et à côté de cette vertu de pénitence, qui reste cependant toujours la base de la réparation que nous devons à Dieu, le Sauveur a établi un sacrement de pénitence, lequel, depuis son institution est devenu si nécessaire à ceux qui depuis leur baptême sont retombés dans le péché mortel, que s'ils ne le reçoivent, quand ils peuvent le recevoir, ils ne peuvent se flatter de faire aucune pénitence utile ou profitable à leur salut. C'est pour cela que les saints Pères appellent le sacrement de pénitence, la deuxième planche des naufragés, le deuxième sauvetage, c'est-à-dire le deuxième moyen de salut contre la damnation éternelle. La première planche de sauvetage, vous le savez, a été le baptême. Cette première planche venant à nous échapper par de nouveaux péchés mortels que nous commettons, il ne nous reste plus qu'une planche à laquelle nous puissions nous accrocher pour échapper au gouffre sans fond de la perdition. c'est le sacrement de pénitence. Le Concile de Trente est encore plus explicite et dit que ce sacrement est aussi nécessaire à ceux qui depuis le baptême, sont tombés dans le péché mortel, que le baptême lui-même est nécessaire à ceux qui ne l'ont pas encore reçu. Cela veut bien dire qu'à ceux-là le sacrement de pénitence est nécessaire de nécessité de moyen. Celui qui n'est pas baptisé ne peut pas se sauver. Le pécheur qui ne se confesse pas, ne peut pas se sauver. L'enfant qui, pour une cause quelconque, n'aurait pas été bien baptisé ne pourrait se

sauver, le pécheur qui ne se confesserait pas bien, ne peut également se sauver — voilà les corollaires! —

Bien que l'on tomberait dans l'hérésie si l'on venait à douter sérieusement de cette absolue nécessité de la confession, je veux cependant, mes frères, appuyer davantage sur cette vérité, afin que, par la considération de la haute nécessité de la confession, vous soyez surtout bien convaincus de la nécessité de vous bien confesser.

Il y a donc eu de tout temps des hommes qui volontiers auraient fait pénitence s'ils avaient pu satisfaire en se confessant à Dieu même, mais dont l'orgueil n'a jamais su se plier jusqu'à se confesser à un homme, bien que cet homme occupe la place de Dieu. — Cet orgueil, cette fausse honte qui aujourd'hui encore fait tant de sacriléges, a été jusqu'à faire des hérétiques. Il y en avait déjà du temps de saint Augustin, et voici comment ce grand Docteur leur parle. « Mes » frères, leur dit-il, si vous voulez faire pénitence, faites-la comme on la fait dans la sainte » église. Ne dites pas que vous ferez bien pénitence devant Dieu, cela ne suffit pas, il faut la » faire comme on la fait dans l'église, c'est-à-dire » en accusant ouvertement vos fautes devant vos » juges, c'est-à-dire, en révélant vos maladies et » vos plaies à vos médecins, qui sont les prêtres. » —

S'il n'était pas, faites y attention, nécessaire de confesser ses péchés aux prêtres, ce serait donc bien en vain que Jésus-Christ leur aurait donné le pouvoir de vous en absoudre; c'est en vain qu'il leur aurait dit si solennellement « recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les re-

mettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez ; c'est en vain qu'il leur aurait confié les clefs du royaume des cieux s'il y avait une autre porte pour y entrer. Vous savez ce que signifient les clefs, les clefs sont les symboles du pouvoir. Quand vous confiez à quelqu'un les clefs de votre maison, ou d'un appartement, cela veut dire que vous lui donnez le droit de faire entrer ou d'exclure qui vous voulez. Tel est donc l'ordre des choses établi par Dieu, telle est la nécessité du sacrement de pénitence. — Il est le seul moyen, reçu en réalité ou du moins dans le désir quand on ne peut pas le recevoir en réalité, pour arriver à se réconcilier avec Dieu, pour se sauver.

II. De ce que l'on vient de vous dire, mes frères, que le sacrement de pénitence est si hautement nécessaire, gardons-nous bien de conclure que c'est un nouveau fardeau que le Sauveur nous aurait imposé, et que la réconciliation avec Dieu est devenue aujourd'hui plus difficile qu'avant l'institution de ce sacrement. Comment donc ! Le sacrement de la miséricorde, le sacrement du pardon, le sacrement de la paix et de la réconciliation avec Dieu serait un fardeau ! Ah ! ceux qui penseraient de la sorte ou n'entendent pas leur salut ou ne veulent pas de ce salut. Je dis au contraire, moi, que ce sacrement est aussi avantageux qu'il est nécessaire, je dis qu'en réalité il renferme tant de biens et de douceurs, qu'il paraît amer et pesant à quelques uns. —

Quand vous avez péché et que le Sauveur vous dit : « Allez, montrez-vous aux prêtres » *ostendite vos sacerdotibus*, comme il l'ordonna jadis aux dix lépreux pour être guéris de leur repoussante maladie, pourquoi vous dit-il cela, mes chers frères ?

Est-ce peut-être pour vous reprocher là vos crimes, comme ferait un juge sévère et irrité ? est-ce pour vous y couvrir de honte, pour vous faire entendre ses menaces ou pour vous faire subir les rigueurs d'une justice que vous auriez si bien méritée ? Ah ! s'il en était ainsi, vous auriez raison de craindre la Confession, vous auriez, comme Adam, des motifs pour chercher à échapper à la présence d'un Dieu irrité ; car, qui oserait entrer en jugement avec Dieu et qui pourra soutenir la vue de sa colère ? — Mais vous savez bien qu'il n'en est pas ainsi, vous savez bien que Dieu a soin de s'y cacher pour ne pas vous inspirer de la crainte, vous savez bien que dans le confessionnal, vous ne voyez de Dieu que les appareils de sa miséricorde, et à sa place vous voyez assis un homme, pas même un ange, mais un pauvre pécheur comme vous, un prêtre, un homme qui avant d'oser entrer au confessionnal, doit prier d'abord et s'humilier pour ses propres péchés et que, malgré son indignité Dieu veut bien employer pour exercer à votre égard les vues de sa miséricorde, un homme donc qui bien loin de vouloir vous humilier, bien loin de vouloir s'étonner de vos faiblesses ou de la noirceur même de vos iniquités, s'étonne bien plutôt de l'amour infini et de cette bonté incompréhensible que Dieu exerce à votre égard par son ministère, et qui pour cela aussi, à l'exemple de Dieu votre père comme le sien, vous ouvre les bras tout large, vous accueille avec bonté et amour, et vous laisse partir, le cœur rempli de joie et de consolation, en vous adressant ces paroles de son divin maître « Allez en paix, mon fils, et ayez confiance, vos péchés vous sont remis, seulement dorénavant veuillez ne plus pécher. »

Et quand ce prêtre vous dit, allez en paix, vos péchés vous sont remis, n'allez pas croire, mes frères qu'il dépasse son pouvoir ou qu'il vous promet trop. « Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus ut remittat nobis peccata nostra. » Si nous confessons nos péchés, saint Jean nous assure que Dieu nous les pardonnera, parce qu'il l'a promis et qu'il est juste et fidèle dans ses promesses.

Ainsi donc au confessionnal nous sont pardonnés nos péchés; — toutes nos dettes envers Dieu y sont acquittées, sa haine et ses vengeances, ses menaces et ses châtiments, tout cela est enlevé, tout cela est changé en amitié divine, en promesses, en amour! ô abîme incompréhensible de la miséricorde divine! quand on a offensé un supérieur, si l'on a eu le malheur de manquer à un grand de la terre, que ne doit-on pas faire pour réparer ses torts et rentrer en grâce? Il faut s'humilier, s'excuser, prier — cela ne suffit pas — il faut savoir attendre l'heure, le moment, la disposition favorable — il faut recourir à l'intervention des amis — mais, Dieu, le Grand des grands, pour obtenir son pardon de lui, pour se réconcilier avec lui, il suffit d'aller se présenter à son tribunal, il suffit de s'accuser de ce qu'il connaît lui-même si bien, il suffit enfin de se retourner vers lui avec un cœur sincère et humilié, car il est tout prêt à nous pardonner nos iniquités bien longtemps, hélas! avant que nous songions à implorer notre pardon. Voyez et rappelez-vous cette touchante parabole de l'Evangile, celle de l'enfant prodigue : c'est notre histoire à nous tous, mes frères, nous y remplissons tous le principal rôle. Voyez, d'un côté, ce père désolé par la folle in-

gratitude de son fils, et vous savez que c'est notre miséricordieux Sauveur lui-même qui se peint sous cette touchante figure de l'Évangile, Jésus, qui plus d'une fois a versé des larmes sur la misère, la dégradation, le malheureux état de notre âme; — voyez, de l'autre côté, ce malheureux qui s'en va dans sa folie, dissiper tout son héritage avec des créatures dissolues. — Il ne lui reste plus rien, il est nu, il est affamé, il est arrivé au dernier degré de la misère morale et physique; mais il s'est souvenu de l'amour et de la bonté paternels, et ce souvenir triomphe de son avilissement et de ses craintes. Il se lève, il va retourner, il se prépare à fléchir ce père irrité, ah! c'était bien inutile, il arrive. Son père qui tous les jours épiait anxieusement son retour le voit venir — que va-t-il faire? Va-t-il l'accabler de reproches, va-t-il le repousser? Non! Non! Mais, malgré le poids de ses vieux jours, il court au devant de ce fils infortuné, il ne lui donne pas le temps seulement d'implorer son pardon, il lui tombe au cou, l'embrasse, le tient amoureusement sur son cœur, et a hâte de lui rendre tous ses droits, toutes ses prérogatives, tout son amour.

Touchante et vivante représentation de la miséricorde divine faite par un Dieu même! Vos péchés, mes chers frères, auraient donc été nombreux comme ceux de cet enfant prodigue, votre conduite, votre ingratitude aurait même surpassé celle de ce malheureux, eh bien, le Seigneur des miséricordes vous attend les bras ouverts au tribunal de la confession, et quel que soit le nombre de vos péchés, quelle que soit leur nature ou leur durée, il vous les pardonnera pour maintenant et pour toujours; car il est aussi certain, dit saint Isidore,

que tous les péchés, sans exception, sont remis par une bonne confession, qu'il est certain que Dieu ne peut être infidèle à sa parole.

Quelle paix, quelle joie, quelle consolation cela ne doit-il pas vous donner, mes chers frères, et combien ne devez-vous donc pas apprécier les avantages d'une bonne confession ? Quelle différence en vous avant votre entrée au confessionnal et maintenant que vous en sortez ! Avant votre confession, vous étiez les ennemis de Dieu, à chaque instant de votre vie sa vengeance pouvait vous atteindre. — Allant au lit, vous pouviez vous éveiller en enfer ; vous éveillant vous n'étiez pas sûrs que le jour se passerait que vous n'eûssiez peut-être à aller rendre compte d'une vie criminelle à son terrible tribunal. — Si quelqu'épidémie régnait, ministre de la colère divine, elle pouvait vous enlever sans vous donner le temps de vous reconnaître. Tout, dans ce malheureux état du péché mortel était pour vous un sujet d'effroi.

L'enfer vous menaçait de ses flammes, le ciel de ses foudres, à l'intérieur vous étiez déchirés par le remords, au dehors vous étiez assiégés de terreurs, « pericula inferni invenerunt me. » ! — Mais à présent que vous venez de faire une bonne confession, vous ne craignez plus rien parce que vous n'avez plus rien à craindre. Le prêtre vous a dit : je vous absous de vos péchés, et à l'instant même vous avez senti un lourd fardeau tomber de votre conscience ; le calme est revenu à votre esprit, la paix et la tranquillité sont rentrées dans votre cœur. La femme qui est en travail, dit l'Écriture-Sainte, est remplie de tristesse et de crainte parce que son heure d'accoucher approche ;

mais une fois qu'elle est heureusement délivrée, à l'instant même elle ne se souvient plus de ses craintes et de ses tristesses passées. » C'est une image vivante de l'heureux état dans lequel se trouve un pécheur repentant qui vient de faire une bonne confession. Avant de s'approcher du confessionnal, il se sent triste et pesamment courbé sous le poids de ses misères morales, mais voilà qu'il a été chez celui qui l'a appelé et qui lui a promis qu'il le soulagerait, et il a été soulagé, et il a le cœur plein de joie, et il peut bien se réjouir; car le voilà redevenu l'ami de son Dieu; car son âme qui était noire comme les ténèbres est redevenue blanche comme neige; car l'enfer qui l'attendait vient de se refermer pour lui; car Dieu est redevenu son père et le ciel son héritage! —

Je devrais ajouter, mes chers frères, que le sacrement de pénitence fait revivre les mérites de nos bonnes œuvres passées, mérites qui étaient perdus, devenus inutiles par nos péchés mortels; je devrais dire encore que ce sacrement est un des moyens les plus efficaces pour effacer les restes temporels de nos péchés et nous faire ainsi échapper aux tourments du purgatoire, un remède en même temps pour dominer nos passions et nous préserver contre de nouvelles chutes; mais je crois en avoir assez dit pour exciter dans vos cœurs une reconnaissance vive envers le Dieu des miséricordes qui a bien voulu établir pour nous ce grand moyen de réhabilitation, même après les chutes et les ingratitudes les plus répétées; pour vous faire comprendre du moins que cet ineffable secours de la bonté divine ne doit plus être considéré comme une charge ou un fardeau.

Puissiez-vous, mus par ces considérations, recourir souvent à cette piscine salutaire et ne plus différer vos confessions de mois en mois, comme vous l'avez peut-être fait, surtout quand vous aurez eu le malheur de tomber dans le péché, et confessez-vous alors, non pas d'une manière telle quelle ; mais comme l'enfant prodigue, avec humilité, avec franchise et sincérité, surtout avec le propos ferme de changer de vie, confessez-vous enfin avec les dispositions que requiert et que mérite bien un sacrement à la fois si nécessaire et si avantageux pour vous. Ces avantages alors vous les goûterez par une bien douce expérience mille fois mieux qu'on ne pourrait vous les dépeindre ; vous goûterez alors cette douce paix des justes, qui est si précieuse, cette paix qui surpasse tous les trésors et toutes les délices de la terre, paix qui n'est qu'un avant-goût de l'éternelle paix des bienheureux. Je vous souhaite l'une et l'autre.

Ainsi soit-il.

III.

SUR L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

« Scrutemur vias nostras et quæramus et revertamur ad Dominum. »
Jerem. tren. 3.
Approfondissons nos voies, recherchons nos iniquités et retournons au Seigneur.

La Confession, vous le savez, mes très-chers frères, est une accusation volontaire et humble que nous faisons de nos péchés à un prêtre qui a reçu de Dieu et de la Ste Eglise le pouvoir de nous les remettre. Vous savez encore et on vous l'a répété dans une instruction précédente, que ce sacrement n'est pas seulement d'une haute et indispensable nécessité pour ceux qui depuis le baptême, sont retombés dans le péché mortel, mais en même temps un grand bonheur pour nous, une grâce qu'on pourrait appeler capitale, une grâce sans laquelle toutes les autres grâces et bienfaits de Dieu seraient perdus pour nous, puisque c'est par le sacrement de pénitence que les mérites de la vie, des souffrances et de la mort de N. S. J.-C. nous sont de nouveau appliqués après nos péchés; or ce sont ces mérites seuls, vous le savez, qui constituent tout le fondement et l'espoir de notre salut. Nous allons donc commencer à vous expliquer les qualités et les indispensables conditions d'une bonne, valide et fructueuse con-

fession. Car, on vous l'a dit et on vous l'a répété, et quand on vous le répéterait mille fois ce ne serait pas trop, ce n'est pas seulement par la Confession, mais c'est par une bonne confession qu'on obtient le pardon de ses péchés ; or une bonne confession, c'est celle à laquelle rien ne manque, ni du côté de l'examen de conscience, ni du côté de la confession ou de l'accusation proprement dite, ni du côté de la contrition, c'est-à-dire de la douleur et du bon et ferme propos dont elle doit être accompagnée, ni enfin du côté de la satisfaction.

Quoique l'examen de conscience ne fasse pas directement partie du sacrement de pénitence même, il forme pourtant une préparation nécessaire à ce sacrement, préparation qui doit être traitée avec le même soin que les parties essentielles-mêmes du sacrement qui sont la contrition, la confession et la satisfaction.

Nous allons tâcher de vous montrer aujourd'hui dans une simple conférence, combien est nécessaire cet examen approfondi de la conscience et sur quoi nous devons le faire rouler.

Veuillez être attentifs.

Examiner sa conscience, qu'est-ce?... Examiner sa conscience, c'est scruter de bonne foi et avec attention l'état de notre âme par rapport à Dieu, c'est fouiller avec un soin extrême et un recueillement profond tous les coins et recoins, tous les plis et replis de notre cœur, afin d'y découvrir toutes les pensées, tous les désirs, toutes les œuvres commises, ou toutes les actions omises, contrairement à la loi de Dieu, ou plus simplement, c'est tâcher de découvrir tous les péchés commis depuis une précédente confession. Le Concile de Trente

veut que personne ne s'approche du confessionnal sans avoir fait au préalable ce scrupuleux examen de soi-même.

C'est sur la nature même du sacrement qu'on va recevoir qu'est basée la nécessité de cet examen de conscience. Le Sauveur a donné aux prêtres le pouvoir vraiment divin de remettre ou de retenir les péchés. Il les a donc établis par là les vrais juges de nos âmes. Or voyez ce qui se passe dans tous les tribunaux du monde. Avant de prononcer leur sentence, que font les juges ? Ils examinent l'affaire qui leur est soumise dans tous ses détails et avec un soin minutieux.

Ils ne se contentent pas d'interroger le coupable, ils entendent des témoins, ils confrontent entre elles les dépositions tant des témoins que de l'accusé, et ils ne se déterminent à prononcer leur jugement que lorsqu'ils se croient parvenus à une connaissance mûre de la vérité. — Quand vous allez à confesse, mes chers frères, le prêtre a aussi à prononcer sur votre âme une sentence, sentence qui a des conséquences bien plus graves pour vous que toutes les sentences de tous les tribunaux du monde ; sentence par laquelle il ne s'agit pas d'échapper à une amende ou à quelques années de prison, mais une sentence qui vous assigne pour éternelle destinée ou un malheur ou une félicité sans fin ! Combien n'est-il donc pas important que cette grande affaire qui s'agite au tribunal de la pénitence soit mûrement approfondie et connue du juge qui est le prêtre ? Il doit décider si vous êtes dignes ou non de rentrer en grâce avec Dieu. — Mais vous me dites : c'est au confesseur à nous interroger, puisqu'il est notre juge ? — Oui le confesseur peut et doit vous ai-

der, il vous interrogera, mais il doit au moins savoir sur quoi il doit vous interroger. Avez-vous donc oublié que la confession est une accusation humble et spontanée de vos propres péchés? Le plus souvent il ne vous connaît pas. Il n'a pas été présent quand vous avez fait telle ou telle chute, comment donc pourrait-il deviner en quoi et jusqu'à quel point vous avez péché? Il est donc là pour entendre votre propre accusation et prononcer ensuite sur vous une sentence conforme à l'état de votre âme que vous lui aurez fait connaître. Nabuchodonosor demanda à ses prêtres et à ses devins de lui donner l'explication des songes qu'il avait eus pendant la nuit, sans qu'il sût les leur exposer. Demande ridicule! « Dites à vos serviteurs quel a été votre songe, » répondirent les Chaldéens; dites-nous d'abord ce que vous avez vu et nous vous l'expliquerons. » — De même, quand vous vous présentez au tribunal de la pénitence, dites d'abord ce que vous avez découvert dans votre conscience; c'est à vous à vous examiner et à vous adresser cette question: qu'est-ce qui a souillé ma bouche et mon cœur, non dans un songe, mais, avec pleine délibération et consentement entier, depuis l'époque où j'ai fait ma dernière confession? Quelle a été ma conduite dans l'observation des commandements? — Tel aura été votre examen, mes chers frères, telle sera aussi la sentence. Si votre examen a été bon, la sentence sera bonne et valide; si votre examen a été négligé, la sentence sera nulle, parce que toutes les parties constitutives du sacrement, la contrition, la confession, la satisfaction auront été affectées du vice de votre examen. Je vous le prouve brièvement, et vous le comprendrez sans aucun effort.

La *contrition* d'abord. Comment pourriez-vous exciter en vous la *contrition sincère* de péchés qui vous sont inconnus? comment pourriez-vous regretter d'avoir commis des fautes qui ne sont pas présentes à votre esprit, auxquelles vous n'avez pas pensé? Nous le savons, à la rigueur il peut suffire, pour se réconcilier avec Dieu, de se repentir en général des péchés mortels que l'on a commis mais encore faut-il en avoir au moins une connaissance générale. Mais, je vous le demande, pourriez-vous être tranquilles ainsi? Dans une affaire de si haute importance, ne faut-il pas choisir ce qui est préférable et plus certain, et si vous saviez, par exemple, que la confession que vous allez faire est la dernière, ne voudriez-vous pas alors vous repentir en particulier de chaque espèce de péchés mortels?

— L'Enfant prodigue montra un véritable repentir lorsqu'il retourna auprès de son père. Il gémit et dit: « mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre enfant. » Mais qu'est-ce qui avait excité en lui ce repentir? Comment et par quoi s'y était-il préparé? Il rentra en lui-même, dit l'Evangile, c'est-à-dire il examina sa conscience, comme l'explique saint Augustin.

Passons à la *confession*. D'après l'enseignement unanime des saints Pères, la confession doit être entière, c'est-à-dire que vous devez vous accuser de tous les péchés au moins mortels avec leur nombre et leur durée, et tout au moins, comme l'exige le Concile de Trente, avec les circonstances qui ajoutent une nouvelle malice mortelle à la nature de votre péché. — Mais comment en venir à bout sans examiner votre conscience?

Reste la *satisfaction*, qui doit être juste et équitable, proportionnée à vos péchés passés et aux craintes pour l'avenir qu'inspire votre faiblesse présente. Comment satisferez-vous de vous-mêmes pour vos péchés si vous ne les connaissez pas, si vous n'y pensez pas? comment surtout votre confesseur qui est votre juge et qui doit exiger de vous une juste réparation envers la Justice divine, comment pourra-t-il proportionner le châtiment à la faute, l'expiation à l'insulte faite à la majesté de Dieu, proportionner le remède à la gravité de vos blessures et à la faiblesse qui en résulte pour vous, s'il ne connaît pas vos péchés, vos faiblesses, si vous ne les connaissez pas vous-mêmes?

Je conclus donc en disant que cet examen approfondi de la conscience est nécessaire, à celui qui vit habituellement en péché mortel ou qui a la conscience de s'y trouver actuellement, sous peine d'un nouveau péché mortel de sacrilége, parce qu'il expose le sacrement à la nullité tant sous le rapport de la contrition qui fera défaut, que sous celui de l'intégrité de la confession qui est gravement compromise.

Maintenant, mes chers frères, examinons en particulier quel soin et quel temps il faut apporter à cet examen.

On rendrait, je le sais, un service signalé à beaucoup d'âmes timorées si l'on pouvait déterminer exactement ces deux points. Mais ici, tout dépend de deux circonstances, de la manière de vivre plus ou moins fervente ou plus ou moins relâchée ou même mauvaise de chacun, et, en second lieu, du temps plus ou moins éloigné qui sépare les confessions l'une de l'autre. Un chrétien qui aime Dieu et craint le Seigneur, qui veille constamment sur toutes ses

pensées et tous les mouvements de son cœur, et qui surtout vient souvent se purifier dans les eaux salutaires de la pénitence, peut en très-peu de temps parcourir l'état de sa conscience et être à même de se faire connaître entièrement à son confesseur. Mais en sera-t-il de même d'un chrétien qui mène une vie toute légère et mondaine, qui s'expose continuellement à toutes sortes de tentations, qui entasse ainsi péché sur péché et ne vient que rarement, peut-être une fois l'an, à Pâques, se présenter pour déposer ce lourd et impur fardeau? Il n'y a pas de doute qu'un tel homme doive employer beaucoup plus de temps et de soin à examiner une conscience qui est dans un tel désordre, qu'il connaît très-mal, et à rechercher des péchés dont nécessairement il doit avoir oublié une grande partie. Ne craignez donc pas d'apporter ici du temps. Ce temps n'est pas perdu; vous l'employez à l'affaire la plus capitale que vous puissiez jamais traiter, à la seule nécessaire, à l'affaire de votre salut. Enfin, l'on doit s'examiner assez de temps pour que l'on soit moralement certain que l'on connaît tout l'état de son âme, afin que l'on puisse être rassuré en pensant que, si l'on vient à oublier un péché, même mortel, ce n'est pas du moins faute de s'être suffisamment examiné.

Mais est-ce ainsi que l'on agit habituellement lorsqu'on se présente au tribunal sacré? Comment s'examine-t-on ordinairement? Hélas! nous ne le savons que trop bien : beaucoup accourent à la hâte à l'église, et se dépêchent de se jeter au confessionnal dans l'espoir de finir les premiers. Si du moins l'on pouvait supposer qu'ils ont fait à la maison ce qu'ils ne font pas à l'église, si là, du moins, dans la solitude, loin de leurs affaires et devant Dieu, ils avaient pris quelque temps à se scruter et à mettre de l'ordre dans le

chaos de leur conscience ; mais non ! ce désordre il faut le signaler, s'il est même rare, on en voit qui, cinq minutes avant de se trouver aux pieds du prêtre, étaient encore au cabaret, théâtre ordinaire de leurs misères, et si l'on avait le triste courage de les suivre au sortir du confessionnal, cinq minutes après on les retrouverait peut-être à ce même cabaret, aussi ingrats envers Dieu après leur confession, qu'ils ont été légers, insouciants et coupables avant leur confession !

Pour ceux là il n'y a pas lieu de s'étonner que le prêtre doive les interroger et se voie forcé, à leur place, de déplier l'une après l'autre les pages de leur âme, pour en arracher ainsi, à force de demandes et d'interrogations, une longue série de péchés peut-être, qui sans cela seraient restés enfouis dans un coupable oubli. On croit que tout est bien lorsque, après s'être accusé des quelques péchés qu'on s'est rappelés à la hâte, on ajoute qu'on s'accuse également des péchés qu'on peut avoir oubliés. Ne vous y trompez pas, mes frères ! Croyez-vous donc bien sérieusement qu'une telle confession ait été bonne ? Non, ni les péchés que vous avez confessés, ni ceux que vous avez oubliés, ni aucun péché n'a été pardonné ; mais vous venez de commettre un sacrilége de plus, et pour rentrer en grâce avec Dieu, vous êtes tenus de recommencer toutes les confessions dans lesquelles vous avez omis des péchés mortels par suite d'un manque grave dans l'examen de conscience.

Disons un mot maintenant sur la matière ou l'objet de l'examen de la conscience. Sur quels péchés doit-on s'examiner ? — En général il n'y a pas d'obligation de s'accuser des péchés véniels ; il n'y a donc pas non plus obligation de s'examiner sur ceux-ci.

Je fais cette remarque que je crois utile pour quelques personnes plus éclairées et d'une conscience très-timorée, qui s'approchent souvent des sacrements. A cause de cette conscience timorée même ils passent souvent des heures à s'examiner. Je ne veux pas dire qu'ils font mal ; mais ils passeraient peut-être plus utilement leur temps à exciter dans leur cœur les sentiments d'humilité, de contrition, de ferme propos et de confiance en Dieu. Mais pour ce qui regarde le grand nombre des chrétiens, ils doivent faire rouler leur examen sur tous leurs péchés, sans distinction mortels ou véniels, parce qu'il leur est ordinairement difficile si non impossible de distinguer la limite qui sépare le péché mortel du véniel, et qu'ils pourraient s'exposer à négliger des péchés qui seraient en réalité mortels.

L'objet nécessaire donc de l'examen de conscience, ce sont les péchés mortels ; non-seulement ceux qui sont certainement mortels, mais encore ceux qui nous paraissent douteux. On doit également tâcher de découvrir le nombre aussi rapproché que possible de ses péchés. Il ne suffit pas, dit le Concile de Trente, que l'homme s'avoue pécheur aux pieds du prêtre, il doit encore confesser le nombre et l'espèce de ses péchés. Il doit s'examiner sur les suites mauvaises que ses péchés peuvent avoir eus, sur les scandales ou les occasions de péché qu'il peut avoir données aux autres. On doit encore s'examiner sur les circonstances de lieu, de temps, de durée qui accompagnent le péché, circonstances qui peuvent augmenter ou diminuer la malice, mais surtout lorsque ces circonstances ajoutent une malice nouvelle, une malice d'une autre nature, ou, comme disent les théologiens, font changer le péché d'espèce. Hâtons-nous encore une fois, mes chers frères, de blâmer et de déplorer la conduite de

ceux qui diffèrent leur confession pendant sept à huit mois, et quelque fois jusqu'à une année entière. De même qu'il est impossible, du moins sans une grâce particulière de Dieu, qu'ils se préservent durant une année entière, de péchés graves ; et pourquoi auraient-ils le droit de compter sur ces grâces extraordinaires de Dieu, lorsqu'ils négligent les grâces ordinaires qu'il leur offre dans les sacrements qui ont été institués pour les guérir et les préserver du péché; de même il est à peu près impossible qu'ils examinent jamais leur conscience d'une manière satisfaisante; d'autant plus qu'ils sont peut-être déjà tellement habitués aux péchés que ceux-ci ne font plus aucune impression sur leur cœur ou sur leur mémoire. S'ils sentent à peine leurs péchés lorsqu'ils viennent de les commettre, comment se les rappelleront-ils tous une année peut-être après les avoir commis, et alors comment les confesseront-ils ?

Maintenant, mes frères, pour finir cette conférence, voulez-vous faire votre examen de conscience comme il convient et comme Dieu l'exige de vous, voulez-vous vous mettre en état de vous accuser de vos péchés de manière qu'il ne manque rien à l'intégrité de votre confession, eh bien ! commencez par vous isoler pendant quelque temps du bruit et des affaires du monde ; mettez de côté pendant un petit temps tous vos soucis et vos occupations mondaines, soyez seuls avec votre âme, seuls avec votre Dieu ; et renfermés dans la solitude de votre chambre, aux pieds de votre crucifix, ou bien humblement recueillis au pied des autels, commencez par remercier la bonté divine de tous ses bienfaits ; à ce seul souvenir notre cœur deviendra plus juste, il connaîtra mieux, appréciera mieux et surtout se rappellera mieux ses ingratitudes.

Souvenez-vous donc là que c'est lui qui vous créés et qu'il est votre Père, ensuite qu'il vous rachetés, et comment? Non au prix de l'or e de l'argent, mais au prix du sang de son Fil unique; pensez enfin à cette grande et incompré hensible miséricorde qui vous a si longtemps ap pelés, cherchés, attendus et reçus enfin à la pé nitence et au pardon. Après cela, invoquez ave une confiance et une sincérité filiales la lumièr et le secours de l'Esprit-Saint. Demandez-lui avec l'aveugle de l'Evangile, qu'il ôte les ténèbre de votre âme afin que vous puissiez voir « Domi ne ut videam » et avec David, qu'il veuille éclai rer les abîmes de votre cœur « illumina tenebra meas. » Oui demandez-lui qu'il vous aide à con naître l'état de votre âme; car l'homme ne s connaît pas, il ne veut pas, il n'ose pas se con naître, il a peur de descendre dans ces abîme et de se trouver face à face avec ses misères; e trop souvent, hélas! pendant qu'il se croit lui même occupé à scruter sa conscience, avec un poid juste, il n'est occupé en réalité qu'à excuser ou atténuer ses péchés à ses propres yeux. Il es donc nécessaire d'implorer non seulement la lumière mais surtout cette force morale, ce courage d St-Esprit qui nous aide à vouloir nous connaître Descendez après cela courageusement dans votr conscience, examinez-vous, le catéchisme vou donne cette méthode qui est excellente, sur le dix commandements de Dieu, sur les commande ments de l'Eglise, vous arrêtant quelques instant sur chaque commandement pour voir si votre con duite y a été conforme. Ensuite il faut s'examine sur les sept péchés capitaux — sur les péchés non seu lement qu'on a commis soi-même, mais aussi sur ceu

que l'on a fait commettre à d'autres, en leur fournissant l'occasion d'imiter vos péchés — en n'empêchant pas les péchés des autres, par exemple, les péchés de vos enfants, de vos domestiques, lorsque vous pouviez et deviez les empêcher — péchés de scandale — scandales que vous avez donnés dans vos maisons, dans les cabarets, pendant l'ouvrage, en prononçant des paroles équivoques, en chantant des chansons légères, impures — par attouchements, actions mauvaises; — examinez-vous surtout sur la manière dont vous avez rempli les devoirs de votre état — le mari envers son épouse — la femme envers son mari — les enfants envers leurs parents — les parents envers leurs enfants; — examinez-vous plus longuement sur vos péchés d'habitude, sur votre passion dominante : chacun en a une ; un tel est jureur, un tel, ivrogne; un autre, médiseur, calomniateur. —

O mon Dieu ! la rougeur couvre mon front ; mes péchés sont innombrables, ils sont plus nombreux que les cheveux de ma tête ! La honte, la crainte et l'inquiétude s'emparent de moi ! que ferai-je ? Désespérer ? Non ! ce serait un nouveau crime, vous me le défendez ; car vous êtes mon Père ! Vous connaissez ma faiblesse et vous aimez à pardonner. C'est donc vers vous, ô mon Dieu, que je me tournerai ! tout mon espoir est dans vos miséricordes qui sont plus nombreuses que mes iniquités. Ces iniquités, ô mon Dieu, je ne me contenterai pas de me les rappeler, mais je m'en accuserai humblement, mais je les déplorerai, mais je les réparerai, comme je pourrai, à l'aide de votre grâce ; et désormais, plein de reconnaissance pour votre grande miséricorde qui a attendu

et cherché la brebis égarée, je ne quitterai plus le bercail où je vais rentrer à la grande joie des anges, et tout grand pécheur que j'ai été, je ne désespère pas, ô mon Dieu, de partager un jour le bonheur des nonante-neuf justes qui ne vous ont jamais abandonné ! —

Ainsi soit-il.

IV.

SUR LA FAUSSE PAIX DE LA CONSCIENCE. — CAUSE ET REMÈDES.

> « Curabant contritionem filiæ populi mei, cum ignominia dicentes : pax... pax, et non erat pax. »
> Proph.
>
> « Ils se donnaient l'air de vouloir guérir les blessures de la fille de mon peuple et plaisantaient en disant : paix... paix, mais ils ne donnaient pas la paix. »

Pour faire une bonne confession, mes chers frères, nous vous l'avons montré dans une précédente conférence, il est nécessaire qu'on examine soigneusement sa conscience. Nous savons pourtant par une triste expérience que beaucoup de chrétiens restent en défaut dans ce point si nécessaire. Un grand nombre s'accusent bien de quelques péchés, peut-être même des plus grands ; ils savent qu'en définitive il faut bien s'accuser de quelque chose quand on se présente au tribunal sacré ; mais combien de fois n'arrive-t-il pas que le con-

fesseur se trouve saisi d'un pénible étonnement, lorsque, la confession du pénitent finie et passant lui-même à quelques interrogations , il voit souvent aux premières et plus simples demandes qu'il fait, surgir tout à coup une série complète de nouveaux péchés mortels non exposés? D'où peut venir cet oubli, cette négligence, cette étonnante indifférence dans un homme qui , à l'apparence , vient pour faire sa paix avec Dieu? serait-ce la honte qui lui a fait taire ces péchés? Non! car il en a exposé de plus graves et de plus honteux? Est-ce oubli ou défaut de mémoire? on ne peut pas le supposer non plus ; car cela arrive ordinairement à des hommes qui sont à la fleur de l'âge et dans la pleine possession de leurs facultés intellectuelles. Serait-ce donc exclusivement défaut d'examen de conscience? — ; mais ce ne peut être , là , la seule raison, mes frères, car au moindre examen de tels péchés auraient sauté aux yeux, et l'on ne peut supposer pourtant que ces pénitents aient totalement négligé leur examen de conscience. Eh bien , la véritable raison , la voici : c'est que leur conscience est faussée, c'est que leur conscience dort et a cessé de leur reprocher ces péchés. Qu'un homme ait commis des péchés tant que vous voulez, aussi longtemps que la conscience est là, qu'elle veille et lui reproche sa conduite , il n'y a pas lieu de désespérer de sa conversion ; mais quand un homme en est arrivé à cette fatale tranquillité , à cette fausse et mortelle paix de la conscience ; quand il en est venu à ne plus tenir compte de ses péchés parce qu'il a cessé d'en sentir la malice , oh ! alors il y a lieu de craindre que ce sommeil de l'âme qui est une image de la mort, ne soit en même temps un signe précurseur

trop certain de cette autre mort qui est la damnation éternelle! J'ai vu dit le saint roi David, j'ai vu cette paix des pécheurs et j'en ai été effrayé; je les ai vus tomber, dit-il, j'ai vu leur cœur s'endurcir dans l'iniquité, et ils n'y faisaient pas attention; je les ai vus mourir, et ils étaient si tranquilles qu'ils ne s'apercevaient pas que la mort les saisissait. David qui s'exprime ainsi, mes frères, n'avait commis que deux ou trois péchés mortels; un prophète vient, de la part de Dieu même, l'assurer que ces péchés lui étaient remis. David était-il tranquille pour cela bien qu'il eût pu l'être? Ah non! mes frères; mais lui-même nous apprend que tous les jours de sa vie il a arrosé sa nourriture de ses pleurs, et lavé son lit de ses larmes. Et nous, qui avons le cœur rempli de péchés, nous serions tranquilles, nous n'y trouverions pas un sujet d'alarmes? Examinons ensemble quelles peuvent être les causes qui engendrent cette fausse paix de la conscience et tâchons d'indiquer les remèdes.

— I. Ne craignons pas, mes frères, de signaler comme première cause de cette paix si dangereuse, la corruption du cœur même. Le pécheur, dit saint Bernard, n'est jamais tranquille au commencement de ses désordres.

Comme la conscience est encore tendre et délicate, le péché ne peut lui porter son dard sans la faire souffrir, sans l'inquiéter et la blesser. Cet homme craint encore et résiste. Le poids du péché lui paraît d'abord insupportable; mais bientôt d'insupportable ce poids ne paraît plus que gênant, de gênant il devient léger, de léger il devient agréable, doux et facile; cet homme commence à prendre plaisir déjà dans son péché même,

et bientôt ce plaisir lui devient une nécessité, une habitude, une seconde nature. Maintenant il ne se gène plus pour tenir son cœur ouvert au libre jeu de toutes ses passions, et toutes ces passions conspirent pour surcharger et étouffer cette conscience, pour lui enlever la honte et la crainte, et l'entretenir dans la paix de la mort.

L'habitude a donc remplacé la conscience; l'habitude, voilà sa loi et ses commandements; l'habitude, voilà désormais la seule règle de sa conduite!

II. Mais comme les miasmes de la terre montent, ainsi monte bientôt cette corruption du cœur vers la tête et vient obscurcir l'intelligence et fausser le jugement; or voilà la deuxième cause de la tranquillité du pécheur. Il ne connaît plus ses péchés, comment sa conscience pourrait-elle les lui reprocher, comment pourrait-il les craindre, les abandonner? Il fait peut-être encore quelques bonnes œuvres par l'effet d'une habitude meilleure. Il n'a peut-être pas entièrement perdu l'usage de la prière du matin et du soir; par une certaine bonté naturelle, il fait peut-être des aumônes, peut-être même qu'il s'abstient des désordres les plus criants; il fait seulement ce que, dit-il, on fait dans le monde, ce qu'il voit faire tous les jours à d'autres, comment pourrait-il être inquiet? Il sera le premier à condamner certains excès dont l'énormité est palpable; mais il comptera pour rien certains péchés mortels qui à ses yeux sont plus petits parce qu'il s'y est accoutumé depuis longtemps, et qu'il faut bien pardonner, dit-il, comme des faiblesses qui sont excusables dans la jeunesse, à cause de la fougue des passions ou d'une habitude trop difficile à vaincre. C'est ainsi qu'il s'est fait

un décalogue à son usage, et qu'il sait distinguer entre commandement et commandement. Il se ferait un crime de transgresser celui-ci, il se fera un jeu de violer celui-là. Entend-il parler d'homicide, d'assassinat, il a horreur, après tout il est civilisé ; mais s'agit-il de médire, de calomnier son prochain, de verser à celui-ci ce poison moral qui est pire que la mort, n'est-il question que de se venger, ce n'est qu'un passe-temps agréable, un badinage spirituel, l'indice d'un caractère fort et bien trempé, une exigence du code de l'honneur. —

Attaquer directement la religion dans ses dogmes ou sa morale, cela lui paraît dépasser les bornes ; il ne voudrait pas être hérétique ; mais attaquer l'église qui a été établie par Jésus-Christ pour propager et défendre cette religion, l'attaquer dans sa hiérarchie, dans sa discipline, dans ses observances, dans la personne de ses ministres, lire tous les jours les journaux qui l'attaquent et l'insultent, prêter la main indirectement à tous les préjugés, à toutes les calomnies, à toutes les attaques ouvertes ou cachées auxquelles cette religion et cette église, dont il se prétend membre est journellement en butte de la part de ses ennemis, tout cela ne lui paraît qu'un petit mal ; un orgueil satanique lui fait croire que ce n'est là que la marque d'un esprit indépendant et plus éclairé que les masses. Mais continuons de citer les exemples de ces tristes aberrations de la conscience. Pour lui, profaner la sainteté du mariage par un crime honteux, par l'adultère enfin, cela l'effraie encore; mais abandonner son esprit et son cœur aux pensées les plus sales, aux désirs les plus déréglés, vivre dans des occasions coupables, tenir les con-

versations les plus déhontées, tout cela l'inquiète peu; comme si Jésus-Christ n'avait pas dit, que regarder seulement une femme avec une intention coupable, c'est commettre l'adultère dans son cœur.— Les dimanches et jours de fêtes il s'abstiendra peut-être des œuvres serviles, mais il ne craindra pas d'un autre côté de violer la sainteté de ces jours par des œuvres beaucoup plus damnables que les œuvres serviles, en s'adonnant à la boisson, au jeu, aux querelles, aux amusements déshonnêtes. O déplorable aveuglement de la conscience, combien d'hommes vous devront leur damnation! On se permet un péché, on s'interdit l'autre; on évite les péchés pour lesquels on ne se sent aucune inclination, on s'abandonne à ceux qui plaisent; comme si la loi de Dieu n'obligeait pas d'une manière universelle, comme si ce n'était pas le même Esprit qui l'a dictée, la même main qui l'a écrite, comme si chaque point n'avait pas la même sanction éternelle pour la récompense comme pour le châtiment.

III. Dieu, de son côté, mes chers frères, et le démon de l'autre ne sont pas étrangers non plus à cette trompeuse et fatale paix de la conscience dans laquelle tant de chrétiens se trouvent, Dieu en la permettant pour la juste punition de leurs péchés; le démon en la leur procurant directement et en l'entretenant pour leur éternel malheur. Le pécheur cherche à se tranquilliser en se reposant témérairement sur la miséricorde de Dieu, il offense Dieu parce que Dieu est bon, il continue de l'offenser parce que Dieu est patient, et abusant ainsi de la plus noble et plus chère prérogative de Dieu, il entasse péché sur péché, jusqu'à ce que la mesure soit pleine.

Mais Dieu saura se venger par le mode même avec lequel on l'offense, et tandis que le pécheur est tranquille, il le laissera tranquille ; il lui a retiré sa sainte crainte qui est le premier mobile de la conversion ; ainsi donc, ni la pensée de la mort, ni la crainte du jugement, ni la terreur de l'enfer ne viendront plus le secouer ; Dieu lui a versé comme un poison froid qui enlève tout sentiment à cette âme, la glace et l'engourdit ; Dieu l'a comme enivré du vin de sa colère, et c'est pour cela que cet homme dort si profondément !

Le démon, de son côté, fait la garde autour du cœur de ce malheureux, afin qu'aucun genre de crainte ne vienne lui rappeler qu'il est pécheur ou l'engager à s'examiner et à se convertir. Quand un homme dit le Sauveur, après avoir bien fortifié sa maison, y monte encore la garde les armes au poing, tout ce qui est dans cette maison est en repos et en sûreté. C'est ce que fait le démon pour entretenir le pécheur dans le repos du péché. Il guérit, ou du moins il fait semblant de guérir les plaies de cette âme mortellement blessée, et pendant qu'à l'insu du pécheur ces plaies s'enveniment tous les jours davantage, le démon lui adresse, en ricanant, des paroles de paix, « cum ignominia dicentes, pax, pax, et non erat pax. »

B. Remèdes. Cet état est très-dangereux, mes chers frères, vous le comprenez facilement et il est de la plus haute importance d'y apporter, des remèdes ! Comment donc ferez-vous pour vous guérir de cette fausse conscience ? Vous y parviendrez par une vive et continuelle pensée, d'abord, des terribles jugements de Dieu ; par un examen

approfondi et souvent renouvelé de votre conscience, enfin en méditant les exemples des saints.

I. Ce qui vous laisse si tranquilles au milieu de vos désordres, c'est votre téméraire confiance en la miséricorde de Dieu, ce qui doit donc troubler cette paix pour vous, c'est une sainte crainte de sa Justice. Il a trouvé des taches dans ses anges, comment pourrions-nous être tranquilles alors, en pensant que son œil qui voit tout est constamment fixé sur nous et scrute jusqu'aux abîmes de notre conscience, nous qui ne sommes guère des anges sans doute, nous qui sommes nés dans le péché, nous qui vivons continuellement dans le péché, nous qui sommes revêtus d'une chair de péché, comme Saint Paul appelle notre corps.

C'est par cette crainte de Dieu que nous devons commencer notre conversion, c'est dans cette sainte crainte que nous devons continuellement vivre, et s'il nous est permis d'être tranquilles un moment, ce ne sera qu'à notre lit de mort, si alors nous pouvons nous rendre ce témoignage que durant toute notre vie nous avons vécu dans la crainte du Seigneur.

II. Cependant, mes frères, ce n'est pas assez de craindre, car à quoi servirait cette crainte des jugements de Dieu, si l'on n'avait soin, en même temps, d'examiner sa conscience et de l'examiner souvent, afin de la purifier et de la rectifier, si par malheur elle a été faussée, afin de la rendre, enfin, conforme à la loi et aux jugements de Dieu ? — Votre conscience ne vous reproche rien ; mais c'est parce que vous avez étouffé ses remords ; votre conscience se tait, mais c'est parce que vous négligez de l'interroger ou parce que vous l'empêchez de parler. On croit qu'il suffit d'examiner

sa conscience lorsqu'on va à confesse, ce qui arrive peut-être une ou deux fois l'an ; et, tandis que toutes les âmes pieuses qui tombent bien rarement dans quelque faute grave, ont soin d'examiner leur conscience tous les soirs, on ose se flatter de retrouver dans cette conscience des péchés qui y sont confusément entassés depuis des mois et des années ! Naturellement, et je vous l'ai déjà dit, une grande partie de ces péchés doivent rester enterrés dans l'oubli et de là vient cette fausse sécurité de la conscience pour laquelle nous tâchons de vous indiquer les remèdes. — Descendez donc souvent, mes frères, dans l'intérieur de votre cœur ; fouillez-le dans tous les sens pour voir les péchés qui peuvent s'y trouver ; tâchez surtout de découvrir cette source principale qui amène la corruption dans votre cœur, et comme chacun en a une ; examinez vos pensées, examinez vos paroles, examinez vos désirs, examinez vos œuvres ; et si dans tout cela, ce que je ne croirai jamais, vous ne trouvez aucun mal, recommencez cet examen, et voyez si vous trouvez aussi en vous le bien que vous auriez dû faire, les vertus que vous deviez pratiquer. Si vous ne trouvez en vous aucun mal, si vous trouvez que vous avez satisfait à toutes vos obligations en votre qualité d'hommes et de chrétiens, alors, dit Saint Augustin, je vous permets de vivre tranquilles, mais, en attendant, examinez bien votre conscience, et je suis certain, dit-il, que vous y trouverez des motifs suffisants pour devenir aussi inquiets que vous avez peut-être vécu tranquilles.

III. Enfin, mes très-chers frères, est-ce trop dire que d'affirmer que nous ne devons avoir ni moins de crainte, ni moins d'assurance que les saints eux-

mêmes ? qu'est donc notre vie en comparaison de la leur ? avons-nous les vertus qu'ils ont pratiquées, sommes-nous purs des péchés qu'eux ils n'ont jamais commis ? Et cependant les saints vivaient dans une crainte continuelle : Le saint homme Job tremblait parce qu'il savait bien que l'œil de Dieu n'est pas comme l'œil de l'homme, et que Dieu voit le mal, là où souvent nous n'en voyons pas. David tremblait, Hilarion et Jérôme, malgré toute une vie de pénitence, tremblaient. Augustin tremblait, et tandis qu'il parlait à ses fidèles d'Hippone sur cette même matière, il savait si bien communiquer ses terreurs, qu'un frisson glacial parcourait son auditoire. Paul, le grand apôtre des nations tremblait, Paul qui, dans sa vie mortelle, avait été ravi jusqu'au troisième ciel, Paul qui, pour le saint nom de Jésus, avait été lapidé et flagellé à trois fois ; Paul qui, pour le nom de Jésus, avait supporté les tourments de la faim et de la soif, essuyé toute la fureur des éléments et des hommes ; Paul, dont le zèle brûlant avait enchaîné à la foi de Jésus-Christ une vaste partie de l'univers, ce Paul tremblait ; il craignait qu'après avoir prêché le salut à tant de milliers d'hommes, il ne fût peut-être réprouvé lui-même. Et nous qui avons si souvent donné le scandale à notre prochain, le père à ses propres enfants, le maître à ses domestiques, le jeune homme à la jeune fille, la jeune fille elle-même au jeune homme, nous ne trouverions pas de péchés en nous ; nous ne trouverions pas de motifs d'inquiétude dans notre conscience ? —

Ah ! mes chers frères, imitons du moins les saints dans une chose, dans leurs terreurs et leur scrupuleux examen de conscience. Nous ne

les imitons que trop peu dans leur sainte vie, nous pouvons bien les imiter dans leurs saintes inquiétudes. Il nous sied bien mal d'être tranquilles, nous n'avons que trop de motifs de craindre. Pour le passé, craignons : le nombre de nos péchés est infini. Pour le présent, craignons, les ennemis de notre salut sont nombreux. Pour l'avenir, craignons, nos passions sont vivantes, nos dangers sont multiples, nous sommes encore si loin de la patrie; y arriverons-nous jamais? — Si nous nous croyons justes, craignons : les jugements de Dieu ne sont pas semblables aux jugements des hommes. Si nous trouvons que nous sommes pécheurs, craignons encore et approfondissons encore notre examen et nous trouverons que nous sommes bien plus pécheurs que nous ne croyions. Ici, dans l'église militante, nous avons toujours à craindre parce que nous avons toujours à combattre ; il n'appartient qu'à l'église triomphante d'aimer sans craindre.

Cependant, mes frères, nous sommes les enfants de Dieu, que l'amour accompagne donc toujours nos craintes, il n'appartient qu'aux damnés de craindre sans aimer ; aimons et craignons jusqu'au jour heureux, jusqu'au jour du triomphe et de la paix où nous aimerons sans craindre, avec les Bienheureux.

Ainsi soit-il.

V.

DE LA CONTRITION.

« Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. » Psalm. 50.

« Vous ne rejeterez pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié. — »

Toutes les dispositions, toutes les parties du sacrement de pénitence, dont il a été parlé, mes chers frères, dans une conférence précédente, sont tellement essentielles, que, s'il en manque une, soit un examen exact et approfondi de la conscience, soit une contrition suffisante, soit une confession entière et sincère, soit enfin une volonté sincère d'accomplir la pénitence imposée ; — si l'une de ces parties, ou de ces dispositions manque chez le pénitent, le sacrement n'a d'autre effet que d'être un triste sacrilége. Pourtant entre ces dispositions, quoique toutes indispensables, il en est une qui est plus nécessaire et plus importante encore que les autres, une disposition qui est véritablement l'âme du sacrement de pénitence : c'est la *Contrition*. C'est ici surtout que beaucoup d'hommes se trompent. Ils s'imaginent souvent qu'il suffit d'avoir examiné sa conscience avec le plus grand soin ; c'est parfaitement nécessaire, je l'ai montré ; mais ce n'est pas assez. Une fois donc qu'ils ont fait cela ; une fois, surtout, qu'ils ont déclaré au prêtre avec la dernière exactitude tous les péchés qu'ils ont découverts dans leur conscience, ils pen-

sent que tout est fait et que tout est bien ; ils sont tranquilles ; car, disent-ils , ils ont reçu l'absolution , ils se sont bien confessés. Et hélas ! rien n'est fait , parce qu'ils n'ont pas eu de contrition ; rien n'est fait , si ce n'est un nouveau péché , une confession sacrilége. Et cette erreur est d'autant plus funeste , qu'après cela ils sont tranquilles , qu'ils ne s'inquiètent plus de cette confession et qu'ils ne sentent pas la nécessité de la recommencer , parce qu'ils s'imaginent faussement qu'elle a été bien faite. C'est cette erreur que je voudrais dissiper, et pour cela je vais tâcher de vous faire comprendre combien la contrition ou le repentir est nécessaire dans la confession , et en quoi cette contrition consiste.

Veuillez me prêter une grande attention.

La contrition , d'après le Concile de Trente, est une douleur du cœur et une détestation des péchés commis , avec un ferme propos de ne plus en commettre à l'avenir. Une contrition vraie renferme donc essentiellement deux parties , un brisement de cœur, une détestation sincère des péchés que l'on a commis , et , en second lieu , une résolution ferme de ne plus commettre dorénavant les péchés dont on se repent ni aucun autre péché mortel. Sans se repentir , sans cette douleur du cœur, dit le Concile de Trente , il est impossible, il a été de tout temps impossible , et il sera à tout jamais impossible d'obtenir de Dieu le pardon de ses péchés. C'est dans cette douleur que la pénitence consiste essentiellement ; et c'est sur cette pénitence du cœur , sur cette pénitence intérieure , ou comme la théologie s'exprime , sur cette vertu de pénitence qu'est fondé le sacrement de pénitence lui-même. « Convertissez-vous , dit

» Dieu par la bouche du prophète Ezéchiel, con-
» vertissez-vous et faites pénitence, et alors, mais
» alors seulement vos iniquités ne causeront pas
» votre perte. » — « Si vous ne faites pénitence, dit le Sauveur dans l'Évangile, vous périrez tous. »

Se convertir, mes frères, voici ce que cela veut dire : cela veut dire changer son cœur, le tourner. Il était tourné vers l'iniquité : eh bien, *se convertir*, cela veut donc dire, l'arracher à l'iniquité et le retourner vers Dieu. *Faire pénitence*, cela veut dire, amollir son cœur, briser son cœur corrompu, se faire un cœur nouveau, rempli de douleur pour les péchés commis, résolu fermement à n'en plus commettre. Et tenez serait-ce là une pénitence véritable si vous vous contentiez de vous rappeler à la hâte vos péchés et d'aller ensuite les raconter lestement au ministre de Dieu, au confesseur, comme on raconterait une histoire ? oh! bien s'en faut. Ce ne serait là qu'un mensonge odieux, qu'une hypocrisie sacrilége vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis du prêtre qui en occupe la place, puisque vous viendriez ainsi, avec la plus grande indifférence, ou avec un masque emprunté d'humilité et de douleur, vous accuser d'avoir fait ce dont vous ne vous repentez aucunement et ce que vous avez l'envie de recommencer à la première occasion. Vous même, mon frère, que diriez-vous d'un homme qui viendrait à vous, la fausseté empreinte sur le visage, vous demander pardon ou l'oubli d'une injure, tandis que vous savez sûrement qu'il se moque de vous dans son cœur et qu'il n'attend qu'une occasion pour vous faire une injure nouvelle plus pénible que celle dont il a l'air de venir vous demander pardon ? Ne lui diriez-vous pas : allez loin de

moi, homme faux, traître ; j'aime mieux avoir affaire à votre inimitié ouverte qu'à votre amitié fausse et simulée? Eh bien, comment croiriez-vous alors que Dieu accepterait cette accusation feinte de vos péchés, cette accusation sans douleur, Dieu qui très-certainement sait bien ce qui se passe dans votre cœur et beaucoup mieux que vous-mêmes? Ne vous y trompez pas, mes frères, et comprenez bien ceci : Dieu lui-même, tout-puissant, tout miséricordieux qu'il est, non seulement ne voudrait pas, mais ne pourrait même pas vous pardonner vos péchés, quand vous-mêmes vous n'avez pas cette haine, cette détestation, cette douleur des péchés dont vous vous accusez. Et pourquoi Dieu ne le pourrait-il pas? Parce que Dieu est la sainteté infinie et qu'il déteste nécessairement le péché partout où il le trouve. Or, le péché se trouve encore dans votre cœur, parce que vous ne le haïssez pas, parce que vous l'aimez encore; la grâce et l'amitié de Dieu, qui seules peuvent effacer le péché, ne peuvent donc descendre dans votre cœur; car la grâce et le péché mortel ou l'amour de ce péché ne peuvent habiter ensemble dans une âme. Dieu est d'ailleurs infiniment juste et la Justice même; et quand la Justice de Dieu a été lesée, attaquée par le péché, il faut que l'injure faite à cette Justice soit réparée; car Dieu ne peut céder ses droits divins sans cesser d'être Dieu. Maintenant, c'est dans votre cœur que le péché a été commis; car c'est pour avoir été préparées et partiellement consommées dans le cœur que les actions mêmes extérieures revêtent leur caractère de moralité; c'est donc dans le cœur que la pénitence doit se faire; c'est dans le cœur que le péché doit être effacé;

et cela se fait par la douleur, par le changement de volonté, par la contrition enfin. Voilà ce qui est rigoureusement nécessaire pour satisfaire à la Justice de Dieu, pour obtenir le pardon du péché.

Une dernière raison, mes frères, qui vous convaincra facilement de cette nécessité absolue de la contrition, c'est qu'elle est une partie essentielle et intégrante du sacrement de pénitence. Sans contrition pas de valide sacrement de pénitence ; or, comme on vous l'a dit, dans la loi nouvelle, sans le sacrement de pénitence reçu en réalité ou dans le désir, pas de rémission des péchés.

Maintenant, mes frères, vous comprendrez peut-être ces doutes pénibles, cette hésitation, cette anxiété dans lesquels vous avez quelquefois vu votre confesseur au moment où il allait lever le bras pour vous donner l'absolution. Que craignait-il, votre confesseur? oh! s'il a craint, ce n'a pas été à cause du nombre de vos péchés ni de leur énormité, ni même des sacriléges peut-être dont vous veniez de vous accuser, non! mais il a eu peur parce qu'il voyait si peu de contrition dans votre âme ; il a eu peur, parce que, revenant toujours avec les mêmes péchés, vous lui donniez si peu d'espoir que votre douleur était réelle et votre conversion sincère ; il a eu peur de prononcer l'absolution sur une âme indigne, il a craint qu'au moment où il dirait « Je vous absous de vos péchés » *Ego te absolvo*, Dieu, dans le ciel, ne répondit : Et moi je ne l'absous pas cet homme qui n'a pas renoncé à ses péchés ; pourquoi voudriez-vous me forcer à faire couler le sang de mon fils sur une âme indigne qui va le profaner? — Mes chers frères, c'est à vous de calmer ces craintes de votre confesseur, en tâchant, avec la grâce de Dieu

qui ne vous manquera pas, d'amollir votre cœur avant de vous approcher du confessionnal, et en excitant dans votre âme une contrition sincère.

Mais surtout lorsque, agenouillés dans le tribunal sacré, vous voyez votre confesseur lever la main pour vous absoudre, oh! c'est alors le moment d'élever votre cœur vers Dieu. Demandez lui alors cette douleur de vos péchés si vous ne l'avez pas encore; et si, au dernier moment, au moment décisif, au moment où la sentence sainte va être prononcée sur vous, vous ne sentez encore aucune douleur, aucun changement sincère en vous, eh bien, dites-le à votre confesseur, dites-lui que vous ne croyez pas être suffisamment disposé pour recevoir la grâce de l'absolution. Le prêtre alors attendra; il tâchera de vous disposer mieux, et ainsi vous vous épargnerez à vous-mêmes un nouveau péché, un sacrilége déplorable, et vous épargnerez à votre confesseur la douleur d'avoir travaillé à votre damnation alors qu'il croyait ne travailler qu'à votre réconciliation avec Dieu et à votre salut! —

— Vous savez, mes frères, qu'il y a deux sortes de contritions: la contrition parfaite et la contrition imparfaite. Vous savez aussi que la contrition parfaite efface ou pardonne le péché déjà avant qu'on ait reçu l'absolution, pourvu toutefois qu'on ait la volonté de se confesser dès que cela est possible et convenable; tandis que la contrition imparfaite n'efface le péché que lorsqu'elle est accompagnée du sacrement de pénitence, et seulement au moment que l'on reçoit l'absolution.

Notre contrition est parfaite lorsque nous nous repentons de nos péchés parce que nous aimons Dieu par dessus toute chose et pour lui-même.

Elle est imparfaite lorsque nous nous repentons de nos péchés par exemple, parce que, à cause d'eux, nous avons mérité l'enfer, perdu le ciel, ou à cause de la laideur elle-même de nos péchés. Sans doute, mes frères, quoique, comme je viens de le dire, la contrition imparfaite avec la confession suffise pour obtenir le pardon de nos péchés, nous devons pourtant faire ce que nous pouvons et prier afin de parvenir à une contrition parfaite, à un parfait amour de Dieu. Mais quelle que soit notre contrition, parfaite ou imparfaite, pour être une contrition véritable et suffisante, il faut qu'elle réunisse cinq qualités. Il faut qu'elle soit *surnaturelle*, *souveraine*, *universelle* et *efficace*. Je vais vous expliquer cela.

La contrition doit être *surnaturelle;* c'est-à-dire qu'elle doit nous venir d'en haut ; qu'elle doit nous être inspirée par la grâce de Dieu et le mouvement du Saint-Esprit, et être fondée sur des raisons d'un ordre surnaturel, sur des motifs connus par la foi. Une vérité certaine, c'est que la contrition de nos péchés est une grande grâce et que nous ne pouvons l'avoir par nos propres forces ; et c'est pour cela qu'avant d'aller à confesse, nous devons demander à Dieu la grâce de détester nos péchés et d'en avoir une véritable contrition. Pour demander à Dieu cette grâce, mes frères, il n'est pas nécessaire d'être savant ni fort éloquent, si vous ne connaissez pas d'autres prières, contentez-vous de réciter pour cela, mais avec attention et du fond du cœur, l'oraison dominicale ou le pater; vous y trouvez tout, jusqu'à un acte de contrition tout fait.

Vous lui demandez là, dans le *Notre Père*, d'abord que son nom soit sanctifié en vous et par

vous ; que sa volonté adorable soit faite , maintenant et à l'avenir et non plus votre volonté propre et corrompue ; vous lui demandez qu'il veuille vous pardonner vos offenses , vos péchés , et que dorénavant il vous donne la grâce de ne plus succomber aux tentations du démon , mais qu'il veuille vous délivrer de tout mal , surtout du plus grand de tous les maux qui est le péché. Vous le voyez , mes frères , cela est bien facile , pourvu que l'on veuille sincèrement ce que l'on demande et que l'on veuille être exaucé. Dieu de son côté , ne demande pas mieux que de vous exaucer lorsque vous lui demandez cette contrition.

Cette douleur de vos péchés, ai-je dit, doit aussi être fondée sur des motifs surnaturels ; par exemple , sur la bonté , sur l'amabilité de Dieu , sur notre ingratitude, sur la malice et la laideur du péché , sur la crainte de l'enfer. Voilà des motifs dont la foi nous apprend la vérité et pour lesquels on peut se repentir de ses péchés. Mais l'on n'aurait pas une contrition véritable si l'on se repentait , par exemple , d'avoir commis un vol, une injustice parce que l'on s'est attiré par là la prison ou une amende décernée par la loi civile ; d'être tombé dans un péché d'impureté parce qu'on a perdu par là son honneur devant le monde ; de s'être livré à l'ivrognerie parce que l'on a perdu son argent , sa fortune, sa santé. Ce sont là des motifs humains, et se repentir pour de tels motifs , ce n'est pas avoir une contrition surnaturelle ou divine. En un mot , la contrition doit venir de Dieu , et l'on doit se repentir à cause de Dieu.

La deuxième qualité de la contrition, c'est qu'elle doit être *souveraine* , c'est-à-dire que l'on doit avoir

une douleur plus grande du péché que de tous les autres maux qui pourraient nous arriver. Et cela est juste ; car le péché mortel nous prive de la grâce, de l'amitié de Dieu, qui est le plus grand de tous les biens, et nous rend sujets à la damnation éternelle qui est le plus grand de tous les maux. Ainsi nous devons avoir plus de douleur d'avoir offensé Dieu et perdu sa grâce, que de toutes les pertes qui pourraient nous arriver. Cela ne veut pas dire pourtant que cette douleur doive être plus sensible que toutes les autres douleurs ; naturellement, il n'est pas nécessaire de pleurer, comme vous le feriez, par exemple, si vous veniez de perdre un enfant chéri ou vos parents: c'est là une douleur toute corporelle, sensible, naturelle ; tandis que la douleur que nous avons d'avoir offensé Dieu est une douleur de raison, de l'âme et surnaturelle, et qui exige que nous soyons disposés à perdre tout, à souffrir tout plutôt que de vouloir offenser Dieu.

En troisième lieu, la contrition doit être *universelle ;* c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels, que nous devons les haïr, les détester tous sans en excepter aucun, et que nous devons être résolus à n'en plus commettre aucun ni d'aucune espèce. « Lorsque le pécheur fera pénitence de *tous* ses péchés, dit l'Esprit-Saint par la bouche d'Ezéchiel, alors il vivra et ne mourra pas. » Sans cette condition, la contrition serait complètement fausse et inutile, car on ne peut détester un péché comme faisant offense à Dieu sans détester également tous les autres péchés qui font également une injure mortelle à Dieu. Ainsi, comme vous le voyez, elle est fausse la conversion de certains pécheurs qui, à la vérité

récitent ou croient sentir réellement de la contrition pour certains péchés qui les frappent plus particulièrement, mais qui conservent une secrète attache à certains autres péchés également mortels, par exemple, à un plaisir impur, à un désir de vengeance, à la haine qu'ils nourrissent contre leur prochain.

Enfin la contrition doit être *intérieure :* c'est là sa qualité essentielle. La contrition est une douleur du cœur et non pas une douleur des lèvres, une douleur du visage ou de la bouche. « Scindite corda vestra » ce sont vos cœurs, dit Dieu, qu'il faut déchirer et non pas vos vêtements : c'est le cœur qui a commis le péché c'est aussi le cœur qui doit saigner par la pénitence. C'est dans le cœur que naissent les pensées mauvaises, que s'entretiennent les désirs mauvais, que se préparent les actions mauvaises, c'est donc le cœur qui doit être brisé et non seulement le cœur, mais tout le cœur, dit Dieu, « convertissez-vous, dit-il ; dans tout votre cœur. » Il ne suffit donc pas de montrer son repentir par quelques signes extérieurs, de dire, par exemple, au confesseur que l'on se repent de ses péchés ; il ne suffit pas de réciter ou de lire dans les livres les plus beaux ou les plus touchants actes de contrition, bien moins suffit-il d'expédier en toute hâte un acte de contrition que souvent l'on ne sait plus qu'à demi par cœur ; non, mais il faut que le cœur parle plus haut que la bouche et surtout qu'il soit d'accord avec les paroles. Antiochus, ce cruel persécuteur du peuple de Dieu, avait préparé un magnifique acte de contrition, et pourtant Dieu le rejette parce que son repentir était feint, parce qu'il n'était pas dans son cœur. David, au contraire, pour tout acte de

contrition, ne dit qu'une parole, mais cette parole là venait de l'âme « j'ai péché » dit-il, *peccavi*, et Dieu aussitôt lui fait répondre par son prophète : « Dominus quoque transtulit peccatum tuum » c'est pourquoi le Seigneur vous a remis votre péché ; tant un repentir sincère touche le cœur de Dieu, tant le Seigneur est prompt à se laisser fléchir quand le retour du pécheur est sincère, c'est à dire quand la contrition est vraiment intérieure, dans le cœur.

Vous le voyez donc bien, mes frères, Dieu ne demande pas beaucoup pour vous accorder un pardon plein et entier pour tant de péchés par lesquels vous avez peut-être excité sa juste colère contre vous. Une seule larme de vos cœurs suffit pour apaiser et pour désarmer sa Justice. Il y a plus. Quoique Dieu soit l'offensé, c'est lui qui fait le premier pas ; le premier il s'offre à vous rendre son amitié et il vient au devant de vous avec sa grâce. Dans la parabole de l'enfant prodigue, l'Evangile nous le montre vous tendant les bras, prêt à vous serrer sur son cœur, prêt à vous rendre son amour de père, tous vos droits d'enfants que vous aviez si follement dissipés par le péché. Est-ce que tant de bonté de ce père si miséricordieux ne suffirait pas pour vous faire réfléchir, pour vous faire faire un retour sur vous-mêmes, pour amollir vos cœurs ? —

Lors donc, mes frères, que vous vous préparez à aller à confesse et que vous ne sentez en vous aucune douleur de vos péchés, priez d'abord que Dieu vous donne cette grande grâce ; car c'est de lui seul qu'elle doit vous venir. Mais alors, les yeux fermés à tout ce qui vous entoure, réfléchissez, pendant quelques moments à tant de rai-

sons que vous avez pour vous repentir de vos péchés et d'avoir offensé Dieu.

Pensez d'abord que celui que vous avez offensé, c'est votre père qui vous a créés ; qui, tous les jours, par amour pour vous, met en mouvement le ciel et la terre, tous les êtres vivants de la terre et tous les ornements des cieux, pour vous servir, pour vous nourrir, pour vous récréer, même vous divertir ; qui, tous les jours veille sur vous et sur chacun de vos pas, avec l'attention et la tendresse d'une mère surveillant les premiers pas de son premier-né, afin de vous préserver de tout accident selon le corps et de tout malheur selon l'âme.

Et alors, si ces bienfaits, pour y être trop habitués, ne vous font plus d'impression, s'ils ne suffisent pas pour toucher vos cœurs et vous donner du repentir, eh bien ! regardez alors cette image... ce crucifix ! Savez-vous qui est celui qui est suspendu à ce bois qui a été réputé infâme ? savez-vous surtout pourquoi et pour qui il est suspendu là ? Savez-vous pour qui ces longs clous, pour qui ces cruelles épines, pour qui ce côté percé d'où coule le sang, pour qui ces plaies depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête ? Pourriez-vous avoir oublié que ce sont vos propres péchés qui ont crucifié le Fils de Dieu, vos péchés, fiel bien plus amer pour lui que le fiel que lui ont offert les Juifs à l'heure de son agonie, vos péchés qui tous les jours renouvellent les insultes, et enchérissent sur les railleries sacriléges du peuple déicide ! Vous le savez, et vous ne sentez aucune douleur de ces péchés qui rouvrent toutes les plaies de cette sainte et adorable victime, vous le savez et les larmes ne coulent pas en abon-

dance de vos yeux! Ingrats, alors tout est perdu! Non, tout n'est pas encore perdu, pensez alors à vous, pensez à l'enfer qui est devenu votre place! L'amour n'a pu vous toucher, peut-être la crainte fera-t-elle ce que l'amour n'a pu faire! Oui, l'enfer est ouvert pour vous! L'enfer vous attend, et c'est encore la grande miséricorde de Dieu si vous n'êtes pas déjà engloutis dans ce gouffre sans fond! Votre vie tient à un fil au dessus de l'abîme; que Dieu coupe ce fil, et l'abîme se referme sur vous pour toujours! — Et le ciel! oh! le ciel, vous y aviez une place, et cette place, vous l'avez vendue; vous l'avez vendue pour un vil plaisir, pour un morceau de pain;... Elle est perdue... elle est donnée à d'autres!... Et tout cela, c'est le péché qui l'a fait! ô mon Dieu, c'est terrible! mais je ne veux pas et ne dois pas désespérer. Mes péchés sont grands et nombreux; mon ingratitude est grande, mon endurcissement est plus grand encore; mais plus grande que tout cela est votre miséricorde qui restera toujours l'ancre de mon espérance et de mon salut. Mon cœur était dur comme la pierre, mais je veux le briser; vous l'amollirez, ô mon Dieu, par votre grâce, et alors je pleurerai mes péchés et mon endurcissement avec des larmes amères. « recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ.

Ainsi soit-il.

VI.

DU FERME PROPOS.

> « Recedite a me omnes qui operamini iniquitatem quia exaudivit Dominus vocem fletus mei. »
> Psalm. 6.
>
> « Eloignez-vous de moi, vous tous qui pratiquez l'iniquité parce que le Seigneur a entendu la voix de mes larmes. » Psalm. 6.

Dans notre conférence précédente, nous avons tâché, mes chers frères, de vous faire comprendre la nécessité absolue de la contrition. Nous vous avons dit alors que la contrition pour être une véritable contrition, renferme essentiellement deux parties : d'abord une douleur du cœur et la détestation des péchés commis, et c'est de celle-là que nous vous avons entretenu M.... passé, et en second lieu, la *volonté ferme,* la *résolution efficace* de ne plus commettre les péchés dont on se répent et dont on demande à Dieu le pardon dans le sacrement de pénitence. C'est cette partie que nous allons vous expliquer aujourd'hui.

Cette résolution, ce ferme propos doit s'étendre non-seulement sur les péchés que nous avons commis et que nous allons confesser, mais encore sur tous les autres péchés mortels en général, même sur ceux que nous n'avons pas commis, et aussi sur cette espèce de péchés véniels dont nous voulons nous accuser dans le sacrement de pénitence. Et,

à cette occasion, remarquez bien, mes frères, qu'il est aussi bien nécessaire dans la confession, d'avoir une contrition des péchés véniels dont on s'accuse que des péchés mortels ; car confesser sans contrition des péchés soit véniels soit mortels, c'est mutiler le sacrement d'une de ses parties essentielles, c'est commettre un sacrilége. Toutefois, il y a cette différence entre la contrition nécessaire pour les péchés mortels et celle qu'on doit avoir pour les véniels, que la contrition doit s'étendre sur tous les péchés mortels de quelqu'espèce qu'ils soient, tandisque, pour les péchés véniels, il suffit d'avoir de la douleur pour ces péchés véniels en particulier que vous voulez confesser et sur ceux de la même espèce, et d'avoir, de même, la résolution de ne plus commettre cette espèce de péchés. Par exemple, vous voulez vous confesser d'avoir dit des mensonges, ce qui est ordinairement véniel ; Eh bien, il suffit que vous vous repentiez de ces mensonges et que vous ayez le ferme propos de ne plus dire des mensonges à l'avenir, sans qu'il soit nécessaire d'avoir de la douleur de tous les autres péchés véniels, par exemple, pour les petits médisances, les petites distractions dans les prières et dont vous pourriez vous être rendus coupables, mais dont vous ne jugez pas à propos de vous accuser en confession. Au contraire, vous seriez, par exemple, tombés dans un péché grave contre la pureté ; il ne suffirait pas de se repentir de ce péché mortel en particulier et de prendre la résolution de ne plus commettre d'impureté ; il faut en outre avoir le propos ferme de ne plus offenser Dieu dorénavant par aucun péché mortel de quelqu'espèce ou nature qu'il soit. La raison de cette différence est simple : c'est parce qu'un péché véniel peut bien

être remis sans qu'un autre le soit ; mais un péché mortel ne peut pas être remis sans que tous les péchés mortels le soient ; car un seul péché mortel nous ôte entièrement la grâce et l'amitié de Dieu, tandis que les péchés véniels diminuent seulement cette amitié sans nous l'ôter entièrement.

Ce ferme propos, comme je viens de l'expliquer, est donc nécessaire non-seulement pour faire une bonne confession, mais même pour avoir une vraie contrition.

Sans cette résolution efficace de ne plus pécher, la contrition ne serait que fausseté, mensonge, hypocrisie, et comme dit saint Chrysostôme, une moquerie envers Dieu. Cela est si clair qu'il semble inutile de vous en occuper plus longtemps. Comment pourriez-vous dire en effet, que vous vous repentez d'une action, que vous la détestez, si vous aviez la volonté de la recommencer aussitôt que l'occasion serait là ? La contrition qu'est-ce, sinon la conversion de tout notre cœur à Dieu ? conversion, retour qui ne peut se faire qu'en arrachant nos cœurs du péché qui nous tient éloignés de Dieu. Or, arracher nos cœurs à l'iniquité, qu'est-ce à dire si ce n'est d'avoir la volonté intérieure et sincère de n'en plus commettre ? Lorsque vous allez à confesse, c'est pour vous réconcilier avec Dieu, n'est-il pas vrai ? mais comment voulez-vous vous réconcilier avec Dieu aussi longtemps que vous voulez rester amis du démon et du péché qui sont les plus grands ennemis de Dieu ? Peut-on donc servir Dieu et le démon, servir l'un et être ami de l'autre ? Peut-il y avoir quelque chose de commun entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial ? *Pénitence*, *confession*, *contrition*, qu'est-ce que tout cela

veut dire, sinon haine du péché, renoncement au péché pour le présent et pour le futur ; mais comment peut-on le détester tant qu'on l'aime, or, on l'aime tant qu'on n'y a pas renoncé ?

Mais, mes frères, tout cela est si clair, si évident que vous pourriez bien vous étonner de nous voir insister si longtemps pour vous le faire comprendre. — Plût au ciel, pourtant, que vous ne vous fûssiez jamais trouvés dans ces contradictions du cœur et de la raison ! Plût au ciel que vous n'eûssiez jamais été volontairement aveugles à cette lumière dont la clarté vous éblouit, lorsque vous avez voulu vous tranquilliser, vous mettre à l'aise; lorsque vous avez voulu loger dans votre cœur, à la fois l'amour de Dieu et l'amour du péché, l'amitié de Dieu et celle du démon ! Combien de fois peut-être, pour arracher à votre confesseur une absolution qui ne devait vous servir à rien du tout, ne lui avez-vous pas promis de déposer votre haine contre votre prochain ; de rendre ce bien injustement acquis, injustement possédé ; d'abandonner cette occasion dans laquelle vous avez cent fois péché, de renoncer à telle impureté à laquelle vous avez peut-être sacrifié l'honneur, la santé, votre âme, votre salut, votre éternité ; et, combien de fois n'êtes-vous pas revenus avec la même haine, avec les mêmes injustices, avec les mêmes blasphèmes, avec les mêmes impuretés, parce que vous n'avez jamais eu la volonté sincère de les abandonner, parce que vos promesses n'ont été que sur vos lèvres au lieu de sortir de vos cœurs, parce que vous avez toujours promis à votre confesseur de vous corriger, mais jamais à Dieu ? Si votre résolution a été sincère, si votre propos a été ferme, montrez-le par vos œuvres. Ne

venez pas promettre aujourd'hui et demain rompre vos promesses. C'est par les œuvres qui suivent la confession que les saints Pères ont toujours jugé si la conversion a été sincère ou non, et c'est par vos œuvres aussi que vous pouvez juger vous mêmes si votre contrition a été sérieuse et vraie et par conséquent s'il est nécessaire ou non de répéter vos confessions passées à cause du manque de contrition.

Cependant, mes frères, je ne veux pas égarer vos consciences ni vous inquiéter sans motif, et pour cela je veux reconnaître, (et hélas! si cela n'était pas, est-ce que le prêtre oserait jamais avec assurance donner l'absolution) je veux reconnaître et je dois bien reconnaître avec vous la faiblesse de l'homme; je veux reconnaître que souvent la contrition a été vraie et sincère, et que malgré cela on a pu retomber dans le même péché, parce que l'attaque a été si vive, la tentation si violente qu'elle a pu faire oublier à l'homme ses plus belles résolutions. Je veux admettre que le démon, cet éternel ennemi de nos âmes, ce lion rugissant dont parle saint Pierre, attaque parfois l'homme d'une manière si inopinée, si violente qu'on dirait qu'il l'entraîne avec un bras de fer jusque sur le bord de l'abîme, et que l'homme alors ébloui, séduit, trompé, non obstant la plus ferme résolution précédemment prise, nonobstant la contrition la plus vraie, nonobstant la grâce de Dieu qui à ce moment même, ne lui manque pas, peut se laisser entraîner dans l'abîme du péché qui est ouvert devant lui; mais ce que je ne veux pas admettre, et ce que l'on ne peut pas admettre, c'est qu'un homme à peine sorti du confessionnal qui, par suite d'une tentation très-légère, souvent sans ten-

tation aucune, se laisse entraîner volontairement corps et âme, dans l'abîme du péché d'où il se vantait d'être sorti, sans avoir employé aucun moyen pour se défendre et se préserver, sans avoir fait un pas pour échapper aux pièges de l'ennemi dans lesquels il avait laissé déjà si souvent la vie de son âme, qu'un tel homme, dis-je, ait eu une véritable contrition, un propos ferme et efficace, qu'un tel homme ait fait une bonne confession et ait été véritablement converti, non ! mille fois non ! on ne peut pas l'admettre.

Il n'est pas du tout étonnant qu'il soit si facilement retombé dans l'abîme, de fait il n'en était jamais sorti ; car, mes frères, et je vais tâcher de vous faire comprendre cela, le ferme propos, pour être réellement *ferme* doit aussi être *efficace*, c'est-à-dire qu'il doit renfermer, non-seulement la volonté de ne plus commettre le péché, mais aussi la volonté et la résolution d'employer les moyens nécessaires pour conserver la grâce sanctifiante, et de fuir les occasions qui peuvent nous ramener au péché.

II. Un homme, qui veut sérieusement entreprendre ou accomplir une chose, prend toutes ses mesures en conséquence et ne néglige aucun des moyens qui peuvent le conduire à sa fin. C'est là le seul moyen de réussir. Celui qui est malade et qui veut guérir, naturellement consultera un médecin et prendra les médecines qui peuvent lui rendre la santé. Cela est vrai en tout, et cela a toujours été ainsi. Maintenant quels sont ces moyens qu'il faut prendre pour se préserver ? Avant tout, ce sont ceux que votre confesseur vous indique ; il est tenu en conscience de vous en indiquer, car, il a été établi de Dieu comme le médecin de vos âmes ; mais si votre confesseur ne vous indiquait

pas des moyens en particulier, vous ne seriez pas dispensés pour cela d'avoir la résolution ferme d'employer ces moyens généraux que vous avez toujours sous la main et que vous connaissez assez; c'est-à-dire, l'usage fréquent des saints sacrements, surtout de la sainte communion, où vous trouverez si vous le voulez, assez de force pour vous rendre formidables aux démons mêmes , comme dit saint Jean Chrysostôme.

Un deuxième moyen de préservation , c'est de vous étudier , de vous surveiller, d'épier les mauvais penchants de votre cœur , vos habitudes , de surveiller votre passion dominante comme chacun en a une : chez l'un c'est la colère, chez un autre la boisson , la cupidité , l'avarice , l'impureté chez d'autres. Il s'agit de surveiller ces penchants afin de ne pas nous laisser surprendre s'ils lèvent la tête ; il s'agit de couvrir l'endroit faible de notre âme et d'être sur nos gardes. « Vigilate. » Un troisième moyen, et que nous avons toujours à notre disposition, c'est la prière, et ce moyen, qui est le véritable canal des grâces, est assez puissant pour vous défendre contre tous les dangers de quelque part qu'ils viennent.

Enfin, mes frères, un dernier moyen, ou plutôt le premier et le plus indispensable des moyens pour ne pas retomber dans le péché, c'est de fuir les occasions du péché. Je le sais, il est impossible de fuir toutes les occasions, il faudrait pour cela sortir du monde , dit un saint Père , car le monde est rempli de dangers et d'occasions de péché. Ce n'est donc pas de ces occasions éloignées que je veux parler ; mais je parle de ces occasions dans lesquelles tout homme pourrait tomber, ou dans lesquelles un homme, à cause de sa faiblesse en par-

ticulier, tombe très-souvent, presque toujours, au moins dans lesquelles il risque grandement de commettre le péché, en un mot, je veux parler des occasions prochaines du péché, par exemple, la fréquentation d'une personne avec laquelle on est souvent tombé dans le péché, la fréquentation d'une compagnie où presque toujours se prononcent des paroles obscènes qui mènent au péché, la fréquentation d'un cabaret où l'on est presque toujours exposé à se livrer à des excès de boisson, aux rixes, au blasphème. Il est impossible, complètement impossible que l'on ait un ferme propos de ne plus pécher, impossible, par conséquent que l'on ait une vraie contrition, si l'on n'a pas la volonté ferme et sincère d'abandonner, coûte que coûte, ces occasions, ces personnes, ces compagnies, ces maisons, parce qu'il est impossible que l'on haïsse le péché sans haïr tout ce qui conduit et donne occasion au péché; parce que, quoi que l'on dise, on aime le péché aussi longtemps que l'on aime les causes ou les occasions du péché, parce que, c'est Jésus-Christ qui le dit, celui qui aime le danger y périra.

Quoique la chose dont je parle, mes frères, soit d'une conséquence telle qu'une grande partie des hommes se perdent parce qu'ils ne veulent pas le comprendre, je ne sais pourtant si ce n'est pas perdre son temps que d'en parler. Il y en aura parmi vous qui seront convaincus qu'il est nécessaire de fuir non-seulement le péché, mais aussi les occasions du péché; cependant diront-ils, si je fuis cette maison ou cette compagnie dans laquelle, il est vrai, se disent et se passent des choses qui sont une occasion de péché pour moi, si je cesse de voir cette personne dont la

fréquentation m'est dangereuse, que dira-t-on de moi ? Mais on me regardera pour un scrupuleux, pour un dévot, on ira jusqu'à m'appeler hypocrite! A ceux-là je dirai : Mais, mon frère, est-ce donc qu'à vos yeux le jugement de Dieu ne vaut pas le jugement des hommes, et de quels hommes encore ? Craignez-vous donc plus de déplaire aux hommes qu'à Dieu ? Craignez-vous davantage de perdre votre honneur que votre salut ? De bonne foi, croyez-vous qu'il y ait grand honneur à se damner ? mais surtout croyez-vous, soyons raisonnables au moins, croyez-vous que votre honneur court un plus grand danger à fuir les occasions du péché qu'à les chercher, qu'à fréquenter ces compagnies, ces maisons, où les anges eux-mêmes, comme à Sodome, devraient se voiler le visage pour ne pas être souillés par les émanations infectes qui s'en échappent ? Et, après tout, si vous ne cherchez qu'à plaire aux hommes, comment espérez-vous de plaire à Dieu et d'être les serviteurs et les imitateurs de Jésus-Christ ?

Mais il y en aura d'autres parmi vous qui ne voudront pas comprendre cette nécessité de fuir les occasions prochaines du péché, parce qu'ils se sentent atteints là dans la partie la plus vive et la plus sensible de leur cœur. Il y en aura, comme il y en a toujours eu, qui, au sortir de l'église ou du confessionnal, iront chercher les mêmes occasions qui les ont fait tomber déjà si souvent. Il y en aura qui ne s'inquiéteront pas le moins du monde des vérités que le saint Esprit leur a fait entendre aujourd'hui par ma bouche, qui s'en moqueront peut-être et diront : Mais pourquoi viennent-ils, eux qui sont faibles et hommes comme nous, nous rendre encore plus étroites les voies du

salut qui sont déjà si difficiles ? Eh quoi ! Ne nous serait-il donc pas permis d'aller dans telle maison pour nos affaires, parce qu'il y aurait là quelque danger de commettre un péché ? Il ne nous serait donc pas permis de converser avec une jeune personne, parce qu'on pourrait avoir eu quelque faiblesse ? Il ne nous sera donc plus permis de faire des liaisons pour arriver au mariage ? Je vous réponds, mes frères, qu'il ne vous sera jamais permis de sacrifier votre Dieu et sa loi aux désirs mauvais de votre cœur, votre salut à vos plaisirs ; il ne vous sera jamais permis de vous frayer un chemin au mariage par un abîme de turpitudes que vous osez appeler faiblesses, de sacrifier votre jeunesse au démon, attendant, pour vous donner à Dieu, que la vieillesse, l'abus et la lassitude vous aient épuisés selon le corps comme selon l'âme au point qu'il vous reste à peine des forces pour le bien ou pour le mal. Mais je me tairai et laisserai parler Dieu lui-même. — Faites leur donc entendre, ô mon Dieu, que ce n'est pas nous qui leur fixons des règles arbitraires, que ce ne sont pas vos prêtres qui rendent si difficile et si étroit le chemin du salut, je ne changerai pas un mot aux paroles que vous avez prononcées dans votre Evangile. Ecoutez donc votre Sauveur qui vous parle lui-même, mes frères : « Si votre main droite devient pour vous un scandale, une occasion de péché, coupez-la ; il vaut mieux pour vous d'entrer au ciel manchots, avec une seule main, que d'être jetés avec les deux mains dans l'enfer où le feu ne s'éteindra jamais et où le ver rongeur de la conscience ne mourra jamais. Et si votre pied devient pour vous une occasion de péché, coupez-le ; il vaut mieux d'arriver boiteux à la vie éternelle

que d'être jetés avec les deux pieds dans l'enfer où le feu ne s'éteint jamais et où le ver de la conscience ne meurt pas. Et si c'est votre œil droit qui vous scandalise, arrachez-le et le jetez loin de vous, il vaut mieux d'entrer au ciel, borgnes, que d'être jetés avec les deux yeux dans les ténèbres éternelles; là le feu ne s'éteint jamais, là le ver rongeur de la conscience ne se repose jamais, là, chaque victime sera salée avec le feu et le salpêtre pour être conservée comme une victime éternelle à la vengeance. » Voilà, mes frères, ce que vous dit la Vérité même dans son Evangile. Par conséquent une chose vous serait aussi nécessaire que votre main ou que votre pied, aussi chère que votre œil droit, dès que cette chose vous devient une occasion de péché, coûte que coûte, il faut s'en séparer, il faut l'abandonner. Et il ne suffit pas de l'abandonner; car ici il faut employer la force et la violence ou vous ne réussirez pas, il faut *l'arracher*, dit le Sauveur, il faut la couper et la jeter violemment loin de vous. « projice abs te » afin que vous ne puissiez plus même trouver cette chose, si la tentation revenait et voulait de nouveau vous maîtriser. A ces paroles du Sauveur il n'est pas besoin de rien ajouter; je ne veux pas même en appeler à votre propre expérience qui viendrait pourtant hélas! confirmer de la manière la plus triste la vérité de ces paroles solennelles du Sauveur, si la parole de l'éternelle vérité avait besoin d'aucune confirmation.

Maintenant je répète en deux mots ce que j'ai dit aujourd'hui et dans ma précédente conférence au sujet de la contrition. Pour avoir une contrition véritable qui puisse effacer nos péchés devant

Dieu, il faut qu'elle renferme une douleur du cœur pour le péché commis, un ferme propos de n'en plus commettre à l'avenir, avec la volonté bien arrêtée d'employer pour cela les moyens nécessaires, surtout la fuite des occasions prochaines du péché.

Pour obtenir ces résultats qui sont réellement un peu pénibles à notre nature, mes frères, nous ne devons pas nous fier à nos propres forces, mais nous devons nous confier en Dieu qui viendra à notre secours par sa grâce, si nous voulons seulement la lui demander et surtout y correspondre. Et si les sacrifices que nous serons peut-être dans le cas de devoir faire à Dieu devaient nous peiner, eh bien, consolons-nous en pensant que Dieu est bien assez puissant et assez bon pour nous indemniser pour tout ce que nous avons abandonné à cause de lui, en répandant dans nos cœurs une joie, une tranquillité, un bonheur intime qui vaut bien plus que tout ce qu'on peut trouver dans le monde — mais pénétrez-vous bien surtout, mes frères, avant de nous séparer, de cette grande vérité que nous ne saurions jamais trop faire, ni trop souffrir, ni trop sacrifier pour mériter l'éternel bonheur que Dieu nous a promis à ce prix seulement, et qu'il voudra nous donner, je l'espère, pour vous et pour moi, dans sa grande miséricorde.

Ainsi soit-il.

VII.

DE LA CONFESSION PROPREMENT DITE. ELLE DOIT ÊTRE *ENTIÈRE.*

« Misericordia et veritas obviaverunt sibi et osculatæ sunt. »
Psalm.

« La miséricorde et la vérité se sont rencontrées et elles se sont donné le baiser de paix. »
Psalm.

Il est impossible, mes chers frères, d'exprimer par des paroles plus belles ce qui se passe dans le confessionnal entre Dieu et le pécheur repentant. La vérité et la miséricorde s'y rencontrent ; la vérité monte de la terre, la miséricorde descend du ciel, et se rencontrant, elles se réconcilient, elles se donnent le baiser de paix. La vérité vient du pécheur, la miséricorde vient de Dieu. Le pécheur fait au prêtre qui occupe la place de Dieu un aveu sincère, humble et complet de ses péchés ; et, à peine cet aveu est-il fait, à peine a-t-il confessé la vérité, que la miséricorde descend, et que le ministre d'un Dieu miséricordieux prononce la sentence consolante de l'absolution qui réconcilie l'âme pécheresse avec son Dieu. Le pécheur dit : Oui, ô mon Dieu, c'est vrai, je le reconnais et le confesse, j'ai péché « peccavi. » Et Dieu répond aussitôt : C'est pourquoi, parce que vous l'avez avoué sincèrement, vos péchés vous sont pardonnés, ils sont oubliés, ils sont comme s'ils n'avaient ja-

mais été. « Dominus quoque transtulit peccatum tuum. »

Vous l'entendez, mes chers frères, je vais parler aujourd'hui de la confession proprement dite, qui est la deuxième partie du sacrement de pénitence.

Si dans cet aveu de vos péchés vous dites la *vérité*, c'est-à-dire si vous êtes *sincères* et *humbles* dans la confession ; en second lieu, si vous dites *toute la vérité,* c'est-à-dire si vous êtes *entiers et complets* dans votre confession, alors, mais seulement alors, la miséricorde du ciel descendra jusqu'à vous ; car ce n'est qu'à la *vérité* que la *miséricorde* donne le baiser de paix. Soyez attentifs.

La confession, dit le catéchisme, est une accusation humble, sincère et entière de ses péchés, faite à un prêtre approuvé par l'évêque pour en recevoir l'absolution.

Par une volonté expresse de Dieu, cette accusation de nos péchés à un prêtre, cette confession est tellement nécessaire, pour ce qui regarde les péchés mortels, que Dieu n'en accorde le pardon par aucun autre moyen, à aucune autre condition, au moins lorsque l'on peut se confesser. Et cela est tellement vrai que le Concile de Trente frappe d'excommunication celui qui oserait le nier ; il déclare qu'il a cessé d'être membre de l'Eglise catholique. Inutile de vous prouver plus longuement la nécessité de la confession auriculaire, puisque, parmi vous, personne n'en doute.

Maintenant, mes frères, quels sont les péchés qu'il faut confesser ? Je viens de vous le dire, tous les péchés mortels dont on a le souvenir et qui n'ont pas encore été exposés en confession,

sans en excepter aucun. Mais les péchés véniels, c'est-à-dire ceux qui ne constituent pas une offense grave contre Dieu , ou qui se commettent sans plein consentement, ne faut-il pas les confesser ? A la vérité, mes frères, il n'y a pas d'obligation stricte de s'en accuser en confession, comme pour les péchés mortels. Pourtant, quoiqu'en les omettant, l'on ne commette pas un sacrilége, ceux qui craignent Dieu et qui ont à cœur leur perfection ou simplement leur salut, s'accusent, dans la confession, même de leurs péchés véniels, surtout de ceux auxquels ils ont le plus d'attache, ou pour lesquels ils se sentent le plus de contrition. Ils s'en accusent, d'abord parce que le sacrement de pénitence est le meilleur moyen pour les effacer et s'en préserver à l'avenir ; ils s'en accusent parce que c'est un moyen de pratiquer l'humilité, ils s'en accusent surtout parce que souvent il est très-incertain si un péché est mortel ou véniel, à tel point qu'au dire d'un saint Père , il faudrait souvent plutôt le jugement d'un Dieu que d'un homme pour discerner la limite qui sépare le péché mortel du véniel, et dans ce cas, dans un doute pareil , il est non-seulement bon , mais on est obligé de confesser ce péché qui est peut-être véniel mais aussi peut-être mortel.

Quant aux péchés mortels, sous peine de faire une confession nulle et sans valeur , sous peine même d'un horrible sacrilége , nous sommes tenus de nous accuser de tous ceux qu'un examen de conscience approfondi nous a fait trouver. Nous devons les confesser avec leur nombre exact si nous le connaissons, et si, même après un examen soigneux , nous n'en connaissons pas le nombre précis , nous devons confesser le nombre le plus ap-

prochant, celui qui nous semble le plus probable en exprimant le doute que nous avons.

Au nombre nous devons ajouter les circonstances notables, au moins celles qui changent l'espèce du péché; par exemple, nous devons ajouter les qualités, l'état des personnes avec lesquelles nous avons péché. Ainsi s'arrêter volontairement et avec délectation ou plaisir dans des pensées contraires à la pureté est toujours un péché mortel; mais si ces pensées ont eu pour objet des personnes de votre parenté, des personnes mariées, ou consacrées à Dieu, votre péché d'impureté devient un sacrilége, un adultère, un inceste; ce sont là des circonstances, qu'il faut nécessairement exprimer parce qu'elles ajoutent une malice nouvelle. Il faut encore exposer les suites que nos péchés peuvent avoir eues, par exemple dans les péchés d'injustice, de médisance, de calomnie; ou s'il est résulté de nos péchés quelque grave scandale pour notre prochain.

Nous devons donc confesser tous nos péchés mortels sans en cacher aucun. Pourquoi? Voici une raison qui en vaut mille: C'est que Dieu l'a expressément voulu ainsi; c'est que Dieu ne pardonne aucun péché à moins qu'on ne les confesse tous. Un péché mortel n'est pas plus privilégié que l'autre. Ainsi, un péché mortel n'est jamais remis lorsqu'on le cache volontairement en confession, première vérité. Un seul péché mortel n'étant pas remis, tous les autres, même ceux que vous avez confessés ne peuvent être remis parce que vous ne pouvez être en même temps l'ami et l'ennemi de Dieu: deuxième vérité. Ainsi, que faites-vous lorsque vous cachez volontairement un péché en confession? Vous fermez votre cœur à l'entrée de la grâce divine, vous empêchez Dieu

d'être miséricordieux à votre égard. Que faites vous encore ? Au lieu de vous réconcilier avec Dieu, vous commettez un nouveau péché beaucoup plus énorme que tous ceux que vous pouviez avoir commis et que vous avez été honteux de confesser; vous commettez une profanation indigne, un sacrilége abominable; et le canal salutaire de la pénitence parce que vous l'avez volontairement empoisonné, au lieu de vous apporter les eaux de la grâce divine, ne vous apportera que les eaux de la colère et de la damnation. — C'est la honte qui vous retient, dites-vous? Que vous soyez honteux, à la bonne heure ! Mais faut-il pour cela se laisser vaincre par la honte, faut-il qu'elle vous empêche de confesser vos péchés ? vous êtes honteux ? Mais je vous le demande, qui n'est pas un peu honteux quand il doit déclarer ses péchés ? Et moi aussi j'ai ma honte quand je dois m'accuser de mes misères. Dieu me garde de vouloir vous ôter votre honte ! Et oserait-on bien, ne serait-il pas mille fois plus honteux si on venait là, devant Dieu, raconter ses péchés, fièrement, sans gêne, sans pudeur ? Et, s'il n'y avait aucune honte dans la confession, y aurait-il encore de la pénitence dans le sacrement de la pénitence même ? Cette honte fait et doit faire partie de votre pénitence; sans elle, est-ce que le sacrement de pénitence serait encore ce qu'il est, à savoir un baptême laborieux, d'après les Pères du Concile de Trente, c'est-à-dire un baptême où il nous en coûte nos propres peines ? D'après Tertullien, un art d'humilier l'homme et de le remettre à sa place ? D'après Pacien, un autel où vient s'immoler l'orgueil de l'homme ? D'après Césaire, une école où l'homme vient apprendre l'humilité? D'après saint Ambroise,

une amende honorable, une réparation juste que l'on fait à Dieu, non-seulement par le repentir du cœur, mais encore par une humble confession de la bouche? — Lorsque dans votre corps vous avez une blessure ou une plaie dangereuse, aussitôt vous courez chez le médecin. Vous ne vous épargnez rien, ni la peine de faire le voyage, ni la patience d'attendre, ni les frais nécessaires pour vous guérir, ni la honte de lui découvrir votre mal. Oui, vous découvrirez à votre médecin jusqu'aux maladies ou blessures les plus secrètes, vous lui ferez connaître, voir, toucher les plaies les plus hideuses, les plus repoussantes qu'à tout autre vous cacheriez soigneusement. Et pourquoi cela? Dans l'espoir d'être guéri d'une maladie passagère, d'une plaie corporelle. Mais pour se guérir des maladies de l'âme, pour échapper à la mort éternelle, on se met beaucoup moins en peine; c'est le médecin des âmes seul, c'est le prêtre seul dont on se défie, pour lequel on est honteux. Que craignez-vous cependant? qu'il ne divulgue les péchés que vous lui avez confiés? mais avez-vous un exemple de cela? Avez-vous jamais entendu rapporter l'exemple d'un prêtre qui ait violé le secret de la confession? Quand Dieu devrait faire un miracle pour fermer la bouche d'un prêtre, cela n'arrivera pas! N'avez-vous pas, au contraire, entendu répéter cent fois qu'un prêtre devrait plutôt souffrir les tortures les plus horribles, la mort, le martyr même, comme saint Jean Népomucène, plutôt, dis-je, que d'oser mettre au jour un seul de vos péchés, ne fût-ce que le plus petit de ceux que vous lui avez confessés? Mais non, ce n'est pas ce que vous craignez, vous savez bien qu'en cela vous ne courez aucun danger. Vous craignez

seulement, dites-vous que vous ne perdiez l'estime de votre confesseur si vous lui déclarez tous vos péchés, même les plus honteux ; si vous vous faites connaître tels que vous êtes que dira-t-il, que pensera-t il ? — Il est vrai, mes frères, que votre confesseur vous avertira paternellement sur vos désordres, car c'est là son devoir. Mais aimeriez-vous mieux qu'il vous laissât dormirai tranquillement et persévérer à votre aise dans les habitudes pernicieuses que vous avez contractées, et qui vous conduiraient à votre perte ? Sans doute, je le reconnais, il vous réprimandera avec des paroles touchantes ; mais ce seront des réprimandes d'un charitable Samaritain qui versera du baume et de l'huile sur les plaies de votre âme afin de les guérir. Ce seront des réprimandes d'un pasteur vigilant et consciencieux qui mettra tout en œuvre pour ramener dans le droit chemin ses brebis errantes ; mais réprimandes surtout, ah ! faites y attention, réprimandes d'un homme faible comme vous, et qui le sait bien, d'un homme qui connaît vos faiblesses, qui en a compassion et qui a mille raisons pour remercier Dieu de ce qu'il n'est pas tombé dans les mêmes péchés dont vous venez vous accuser auprès de lui, et qui peut-être serait tombé plus profondément que vous s'il n'avait été préservé par des grâces particulières propres à son état sacerdotal. Mais, qu'en disant bien tous vos péchés, qu'en vous ouvrant entièrement vous perdiez son estime ou la bonne opinion qu'il avait de vous ? Non! cela ne sera pas ! bien au contraire, plus vous vous confesserez ouvertement, sincèrement, entièrement, sans détours, sans réticences, et plus vous serez sûrs de gagner son estime et son affection. Car, mes frères, et je ne crains pas de vous le

déclarer au nom de tous mes confrères dans le sacerdoce, il n'y a qu'une chose qui puisse donner au confesseur quelque soulagement dans cette fonction si grave et si difficile de son ministère, c'est lorsqu'il vous voit avouer vos péchés franchement, ingénuement et racheter ainsi par la sincérité de votre confession les désordres et les irrégularités de votre conduite, de même que, d'un autre côté, il y a une chose qui l'affecte péniblement par dessus tout, c'est lorsqu'il craint que vous ne lui cachiez quelque péché grave ou bien lorsqu'il vous voit courir chez des confesseurs qui ne vous connaissent pas, uniquement pour pouvoir continuer de pécher plus librement.

Heureux, disait le saint roi David, heureux celui dont les péchés sont couverts et cachés ! Mais dites-moi donc, ô saint Prophète, y a-t-il un moyen de cacher ses péchés et quel est ce moyen ? Sera-ce la solitude, dans laquelle j'ai commis ce péché, qui le tiendra caché? Non, car vous me dites vous-même que Dieu remplit le ciel et la terre de sa présence et qu'il saurait me trouver quand j'irais jusqu'au fond des déserts pour commettre le péché. — Seront-ce les ténèbres de la nuit qui le couvriront de leur mystère ? Non ! car vous me dites que Dieu éclaire les ténèbres de son flambeau, et que ses yeux sont plus clairvoyants que le soleil. Sera-ce peut-être la fidélité, la discrétion de cet ami avec lequel j'ai péché qui saura le tenir caché? Non ; car vous me dites que tout homme est infidèle et trompeur. Qui sera-ce donc qui pourra tenir mes péchés dans l'ombre du secret et de l'oubli ? Le croiriez-vous, mes frères, c'est vous-mêmes qui les tenez cachés et couverts lorsque vous les confessez au prêtre. Vous

déclarez vos péchés à un homme qui n'en parlera jamais, et ils restent cachés pour tout le reste de l'univers ; vous les découvrez, et Dieu les cache ; mais si vous les tenez cachés vous-mêmes , Dieu les découvrira, Dieu les révèlera et cela en présence de l'univers entier ; car, mes frères, de deux choses l'une, ou vous confesserez vos péchés à un homme, ou Dieu les confessera à tous les hommes ; ou vous vous imposerez maintenant de votre propre gré une petite honte, ou vous aurez à subir, bon gré mal gré au jour du jugement dernier, une honte qui sera plus insupportable que la damnation éternelle qui l'accompagnera et la suivra.

Mais non, vous ne voulez pas mourir avec ce péché caché et vous le confesserez plus tard ? mais alors , plus tard, quand vous le confesserez , n'aurez-vous pas à subir la même honte, plus la honte d'avoir caché un péché en confession ? — Mais vous aurez peut-être plus de force , plus de courage plus tard pour dire ce péché ? — Non ! vous n'aurez pas plus de force plus tard ; mais plus vous différerez d'ouvrir votre cœur , plus votre honte grandira , plus vous trouverez d'obstacles. Votre cœur se fermera et s'endurcira à mesure que vous abuserez plus longtemps des grâces du ciel ; vous continuerez de recevoir les sacrements dans l'état du péché mortel , vous continuerez d'entasser sacrilége sur sacrilége jusqu'à ce qu'enfin vous arriviez à votre dernière maladie. Et sur votre lit de mort même la honte vous retiendra encore et vous n'oserez pas dire ce péché. Le prêtre qui vous apportera les derniers sacrements vous demandera si vous n'avez plus rien à dire , s'il n'y a plus rien qui vous inquiète ou qui trouble la paix de votre conscience , et vous répondrez :

Non ! Terrible non ! qui mettra le sceau à votre réprobation ! Terrible non ! Il me semble, je l'entends retentir dans l'enfer et réjouir l'enfer tout entier ! Malheureux jeune homme, malheureuse jeune fille, vous n'avez pas voulu, vous n'avez pas osé déclarer ce péché ; eh bien, Dieu va le déclarer à votre place, il sera connu, et de l'univers entier ! Qu'aviez-vous à craindre dans la confession ? Rien ! vous le savez maintenant : mais vous n'avez pas voulu vous sauver en ouvrant votre cœur, vous serez damnés ! Eternellement vous le verrez ce péché, éternellement il restera dans votre cœur pour le déchirer, pour le torturer au milieu de la honte et des flammes qui vous envelopperont !

O mon Dieu ! veuillez jeter un regard de miséricorde sur ceux qui m'écoutent et que vous m'avez confiés. Touchez, amollissez leurs cœurs, remplissez-les de douleur et de repentir, de courage, de force et de franchise ; amenez-les repentants au confessionnal afin que, par un aveu sincère et complet de leurs péchés, ils puissent échapper à cette honte éternelle qui autrement leur serait infailliblement réservée dans la vallée de Josaphat, au grand jour de votre justice ! Ne permettez pas, ô Dieu des miséricordes, ne permettez pas que le sang de votre fils Jésus, qui a été répandu pour leur salut, serve à leur damnation à cause de leurs profanations et de leurs sacriléges ! Ne permettez pas que pendant ce temps pascal qui arrive il reste un seul de mes paroissiens qui cache un péché dans sa confession ; mais donnez leur le courage de tout dire, quelque longtemps que leurs péchés aient été enfouis dans leurs cœurs ; afin que rien n'arrête

l'effusion de votre grâce, la plénitude de la paix et de la réconciliation que vous leur offrez ; afin que tous puissent boire à longs traits au sein de votre miséricorde le pardon de leurs péchés et la vie éternelle ! ô Père des miséricordes, donnez cette joie à vos anges et à vos saints ; donnez à vos ministres, à vos confesseurs, quelqu'indignes que nous en soyons, donnez-nous cette consolation ; accordez surtout aux pauvres âmes qui ont vécu dans le sacrilége, le bonheur d'en sortir au plus tôt !

Ainsi soit-il.

VIII.

DE LA CONFESSION PROPREMENT DITE.

(suite.)

ELLE DOIT ÊTRE SINCÈRE ET HUMBLE.

« Non es mentitus hominibus sed Deo. » Act. ap. V. 5.

« Ce n'est pas à un homme que vous mentez, mais à Dieu. » Act.

Mes chers paroissiens, je vous ai dit, dans ma précédente instruction, que cacher directement un péché mortel en confession, c'est commettre un péché énorme qu'on appelle sacrilége, c'est-à-dire profanation d'une chose sainte, et l'absolution que l'on a reçue dans cet état n'est d'aucune valeur au-

près de Dieu. Il ne s'agit donc pas d'être tranquilles dans cet état, comme si du moins les péchés que vous avez exposés en confession avaient été remis. Point du tout. Aucun péché, ni mortel ni véniel, n'a été remis, et vous iriez à confesse pendant cinq, dix, quinze ans, aussi longtemps que ce péché que vous avez caché n'est pas sorti de votre cœur, vous n'obtenez de Dieu, pendant tout ce laps de temps passé dans le sacrilége, le pardon d'aucun péché ; et ce que vous avez à faire dans cet état, c'est de renouveler toutes ces confessions mal faites et de confesser tous les péchés mortels que vous avez commis depuis le jour où vous avez caché un péché en confession, comme s'ils n'avaient jamais été confessés. La principale condition de la confession est donc d'être complète et entière. La confession doit encore être *simple, humble et sincère,* c'est ce dont nous allons vous entretenir.

La confession doit être simple. C'est-à-dire qu'il ne faut pas y mêler des choses inutiles ou étrangères, y parler d'histoires, d'affaires ou de misères de ménage, à moins que ces affaires n'aient du rapport avec vos péchés. Tout cela ne sert à rien qu'à mettre à l'épreuve la patience du confesseur et celle des autres pénitents qui attendent. Il faut donc vous contenter de dire simplement vos péchés ; et, si depuis votre dernière confession vous n'en avez pas commis ou si vous ne vous en rappelez aucun, que faut-il faire ? Il faut alors, si vous désirez recevoir l'absolution, vous accuser d'un péché de la vie passée et qui a déjà été confessé. Si vous ne confessiez aucun péché, de quoi le prêtre vous donnerait-il l'absolution ? Sans confession et sans absolution pas de sacrement de pénitence. Partant, si vous voulez recevoir les grâces de ce sacre-

ment, il faut confesser au moins un péché soit de la vie passée, soit commis depuis la dernière confession. Et de ce péché de la vie passée dont vous renouvelez la confession il faut préalablement avoir de la contrition; car tout péché exposé en confession doit être accompagné de douleur, de détestation, c'est-à-dire de contrition. Il y a des personnes qui s'effrayent lorsque le confesseur leur demande de vouloir ajouter à leur confession, qui souvent ne renferme aucune matière certaine, quelque péché de la vie passée dont ils se sont déjà accusés. Mais, disent-ils, ce péché a été pardonné ? Oui, mais il ne sera jamais trop bien effacé « amplius lava me Domine » disait David, lavez-moi Seigneur de plus en plus de mon iniquité. Nous ne saurions donc jamais trop nous humilier pour nos péchés. D'ailleurs une chose certaine, cette humilité que l'on pratique en répétant cet aveu de nos misères passées plaît infiniment à Dieu et est en même temps un des moyens les plus efficaces pour obtenir la rémission des peines temporelles qui restent dues pour ces péchés et qu'autrement nous devrions peut-être aller expier en purgatoire.

J'ai dit qu'on ne doit pas mêler à la confession des choses inutiles; encore moins doit-on confesser les péchés d'autrui ou découvrir celui qui a été l'objet ou le complice de nos péchés. Dire du mal de son prochain est défendu partout, aussi bien au confessionnal qu'ailleurs. Dans le cas donc où l'on ne pourrait faire connaître toute l'énormité de son péché sans désigner la personne ou la qualité de la personne avec laquelle on a péché, que faudrait-il faire ? Dans ce cas il faudrait s'adresser à un confesseur auquel ce complice ou cette tierce personne est inconnue.

Une deuxième qualité plus nécessaire c'est la *sincérité.* La sincérité exige que nous confessions nos péchés tels qu'ils sont, au moins tels qu'ils nous paraissent après un examen approfondi de la conscience. Nous devons les confesser sans mentir, sans les agrandir et sans les diminuer, sans les déguiser et sans les excuser. Nous devons ouvrir, étaler notre âme telle qu'elle est sous les yeux du confesseur afin qu'il puisse nous donner ou nous différer l'absolution avec pleine connaissance de cause, d'après les dispositions qu'il trouve dans notre cœur et selon que cette absolution peut nous être profitable ou nuisible. Mentir au confessionnal ! mentir au moment où l'on paraît devant Dieu pour s'humilier, pour s'avouer pécheur ! Vouloir tromper Dieu et espérer en même temps d'obtenir le pardon de Dieu ! ô folie plus grande encore que la témérité de celui qui oserait le tenter ! Comme si Dieu était semblable à l'homme, capable de se laisser tromper ! comme si la miséricorde avait quelque chose de commun avec le mensonge ! Après tout, est-ce qu'on regarde le confesseur comme un homme ordinaire ? Oh ! alors épargnez-vous les peines d'aller vous confesser à lui, épargnez-vous la honte de lui faire connaître vos péchés ; car comme homme il n'est rien, pas plus que vous, mais comme confesseur il est assis à la place de Dieu, tout ce qu'il fait, il le fait au nom et à la place de Dieu ; tout ce que vous lui dites, soit vérité, soit mensonge, c'est à Dieu même que vous le dites. Vous mentez au confessionnal, c'est à Dieu même que vous mentez. Or, mentir à Dieu, mentir au saint-Esprit, comprenez-vous, mes frères, quelle énormité il y a là dedans? Nous lisons de cela un exemple terrible dans le Nouveau Testament.

Au livre des *Actes des Apôtres* il est rapporté que dans les premiers temps du christianisme, les fidèles pour pratiquer plus parfaitement la pauvreté évangélique, vendaient leur bien et mettaient en commun le produit de cette vente pour vivre en communauté. Un chrétien nommé Ananie avait vendu son bien comme les autres ; mais il s'était concerté avec sa femme pour retenir une partie du prix de la vente, et le reste il l'apporta aux apôtres qui en faisaient la juste répartition. Le prince des apôtres, saint Pierre, demanda à cet homme si c'était là tout l'argent qu'il avait tiré de son bien ? Ananie répond en mentant que c'était bien tout. Alors saint Pierre lui dit : Ananie, pourquoi avez-vous laissé tenter votre cœur par le démon jusqu'à mentir au Saint-Esprit lui-même? Pourquoi avez-vous voulu cacher une partie de votre bien, et puisque vous n'étiez pas forcé de l'apporter, pourquoi avez-vous voulu tromper? Sachez-le Ananie, ce n'est pas à moi, ce n'est pas à un homme, c'est au Saint-Esprit lui-même que vous avez menti ! à ces paroles foudroyantes Ananie tombe mort aux pieds du prince des Apôtres. Trois heures plus tard arrive la femme d'Ananie. Saint Pierre lui fait la même demande; elle répond par le même mensonge. Alors l'apôtre lui dit : femme pourquoi avez-vous fait un pacte ensemble afin de tromper l'Esprit-Saint? Regardez, les voici déjà arrivés à votre porte ceux qui viennent d'enterrer votre mari et qui vont transporter votre propre cadavre. A ces mots elle tombe morte à son tour, et dit l'écriture sainte, ils l'ont enterré à côté de son mari.

Ce mensonge semblait pourtant bien petit, mes frères, et beaucoup plus petit que ceux que l'on

commet souvent au confessionnal contre le même Esprit-Saint ; et bien que l'on ne voie pas toujours ces menteurs sacriléges tomber morts aux pieds du confesseur, celui pourtant que vous voyez sortir du confessionnal et qui vient d'y mentir, n'est qu'un cadavre ; il est mort plus tristement qu'Ananie, il est mort devant Dieu, il est mort à la grâce, c'est un cadavre spirituel et une proie de l'enfer.

Je vais encore, mes frères, vous citer un exemple non moins terrible et également tiré de l'écriture sainte pour vous prouver combien c'est un crime énorme de mentir à Dieu ou de mentir au confessionnal, ce qui est la même chose. Caïn, le premier fils d'Adam, avait tué son frère Abel. Après ce meurtre Dieu apparaît à Caïn et lui dit : Caïn, où est ton frère Abel ? « Ce malheureux, le premier des réprouvés, savez-vous ce qu'il ose répondre à Dieu ? » que sais-je moi, dit-il, où est mon frère, suis-je donc le gardien de mon frère ? s'il avait fait comme David, s'il avait sincèrement confessé son péché à Dieu l'on pouvait espérer, l'on était sûr que Dieu lui aurait pardonné son crime, tout horrible, tout criant qu'il était ; mais non, au lieu de cela, il ose mentir à Dieu lui-même. Faut-il s'étonner dès lors qu'il se soit attiré la malédiction de Dieu, qu'il ait erré toute sa vie en vagabond, poursuivi de Dieu et des hommes, et qu'il soit mort dans le désespoir ? Un Père de l'Eglise, c'est saint Ambroise, remarque ici que Caïn a été plus coupable en mentant à Dieu qu'en tuant son propre frère.

Mais non, vous ne voulez pas faire à la miséricorde divine cette injure de venir mentir au con-

fessionnal ; cela vous paraît trop énorme, comme c'est trop énorme en effet.

Seulement vous craignez que votre confesseur ne vous connaisse trop bien, et pour cela, sans mentir ouvertement, mais vaincus par une fausse honte, vous cherchez à excuser vos péches, à les envelopper de toutes sortes de manières ; vous tâchez de glisser un article dans l'autre, de donner un faux nom et un faux habit à vos péchés ! L'on a bien blasphémé ; mais c'est la colère ou la boisson qui en a été la cause et cela est échappé tout-à-fait involontairement de la bouche. L'excuse est misérable, mon frère, dans son principe d'abord, vous ne devriez pas vous excuser, mais surtout vous ne devriez pas vous excuser de la sorte ; ce n'est ni la colère, ni la boisson, ni votre habitude que vous alléguez aussi qui peuvent diminuer la malice de vos blasphèmes, du moins en règle générale.

On avoue que l'on a bien eu quelques mauvaises pensées ; mais on n'y a pas pris garde, l'on ne s'y est pas arrêté du tout et l'on n'y a pris aucun plaisir ? — c'est possible ; mais est-ce vrai, êtes-vous sincères ? L'on s'accuse aussi souvent d'avoir eu des pensées, tandis que ces pensées ont été des désirs, et Dieu sait sur quelle sorte de personnes, et quelquefois même des actions.

D'autres, au lieu de confesser leurs propres péchés, voudraient confesser les péchés des autres, si le confesseur ne les en empêchait. Ils savent toujours jeter leur faute sur autrui, sur la compagnie, sur le caractère difficile de la femme, du mari, d'un parent, d'un maître dont ils ne craignent pas de déchirer le caractère et quelquefois même l'honneur. Mais est-ce là se confesser avec sincérité, avec humilité ?

Combien d'autres commenceront bien leur confession et s'accuseront en général devant Dieu et devant ses saints d'avoir beaucoup péché, par leur faute, par leur très-grande faute, et qui, après avoir ainsi commencé avec l'humble Publicain de l'Evangile, continueront bientôt avec l'orgueilleux Pharisien, en disant qu'ils ne sont pas des jureurs ni des voleurs, ni des impudiques, qu'ils prient toute la journée, etc. Est-ce là s'accuser avec humilité? Oh! bien s'en faut! C'est là se glorifier de son bien au lieu de s'accuser de son mal. Et cela est odieux devant Dieu; la confession n'est pas instituée pour cela. Est-ce là de la sincérité d'ailleurs? Non sans doute; car ils tâchent de faire oublier et de cacher par l'éclat des bonnes œuvres qu'ils étalent, la laideur des péchés qu'ils ont commis. Mais pourquoi tous ces détours? Pourquoi vouloir vous montrer autrement que vous êtes? Oubliez-vous, quand vous allez à confesse, que c'est à Dieu même que vous parlez et que, plus vous vous confesserez humblement, sincèrement, rondement, et plus vous serez sûrs de trouver grâce devant Dieu? Après tout vous ne sauriez tromper le Seigneur. O mon Dieu, disait David, je vous ai confessé mon péché, sans réticence, sans détours, et c'est pour cela que vous m'avez remis mon iniquité. Ainsi faisait aussi cet humble publicain de l'Evangile dont je vous parlais tout-à-l'heure. Il allait se jeter à genoux dans un coin retiré du temple, il n'osait lever ses regards vers le ciel; mais se frappant la poitrine, dans l'humilité de son cœur il disait: Seigneur, ayez pitié de moi parce que je suis un grand pécheur; je le sais, je ne mérite pas le pardon; mais pourtant Seigneur, vous qui êtes bon, veuillez avoir pitié de moi! Et nous

aussi, mes frères, lorsque nous allons à confesse, imitons la conduite de cet humble Publicain ; confessons nos péchés, comme lui, avec simplicité, avec humilité, avec sincérité, et nous nous en retournerons de l'église, justifiés comme lui, réconciliés avec Dieu comme lui.

Ainsi soit-il.

IX.

DE LA CONFESSION GÉNÉRALE.

> « Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. » Reg.
>
> « Je repasserai toutes mes années devant vous dans l'amertume de mon âme. »

Dans les instructions précédentes, j'ai tâché de vous faire comprendre, mes chers frères, que pour pouvoir, sous la loi nouvelle, se réconcilier efficacement avec Dieu, il est nécessaire, par une volonté expresse de Dieu même, de soumettre *au moins une fois* aux clefs de l'église, c'est-à-dire de confesser, quand on le peut, tous les péchés mortels commis depuis l'âge de raison et dont on a souvenance. Je dis : *au moins une fois* ; car il est des cas où il devient nécessaire de les répéter en confession une deuxième et quel-

quefois même une troisième fois, et quand on fait cela, on fait ce que l'on appelle une *confession générale.*

Plusieurs, parmi vous, ont déjà fait des confessions générales dans leur vie. Il ne sera pourtant pas inutile que je vienne vous proposer cette matière dans une conférence spéciale, et de vous l'exposer simplement d'après les règles de la théologie; car beaucoup parmi vous n'ont jamais fait de confession générale parce qu'ils ont toujours eu l'habitude de confesser, disent-ils, tous leurs péchés avec sincérité. Il est possible que ce soit à bon droit qu'ils se croient dispensés de répéter ces confessions; mais il peut arriver aussi qu'ils soient tenus à faire une confession générale pour une autre raison; il peut arriver, par exemple, que leurs confessions ont été mauvaises par défaut de contrition ou pour d'autres raisons. Je vous dirai donc en général quand une telle confession est nécessaire et en second lieu quand la confession générale est seulement utile. J'ajouterai, si le temps le permet, de quelle manière on peut facilement faire cette confession générale. Toutefois, mes chers frères, de peur que je ne sois pas également bien compris de tous, et pour ne jeter personne sans une raison évidente, dans le trouble ou l'inquiétude, j'aime à vous prévenir qu'avant de commencer une confession générale, il faut prendre l'avis de votre confesseur. Son devoir est de vous dire ce que vous avez à faire après qu'il a entendu de vous les motifs qui vous engagent à penser à une confession générale. Veuillez être attentifs.

Qu'est-ce donc qu'une confession générale? C'est une accusation de tous les péchés, de ceux même qui ont déjà été confessés, et que l'on a commis

depuis l'usage de raison, ou du moins depuis un temps notable ; en d'autres mots c'est la répétition de toutes les confessions de la vie ou du moins de plusieurs années, oû de plusieurs confessions.

Cette confession est nécessaire, au point que leur salut éternel en dépend ;

1° A ceux qui, par honte ou autrement ont caché volontairement en confession un péché qui était certainement mortel, ou qu'ils croyaient mortel, quand même il ne l'aurait pas été réellement, ou dont ils doutaient avec fondement s'il était mortel ou véniel, et qui après cela ont continué de se confesser et de communier sans jamais oser le découvrir dans la suite. Et c'est là le cas qui rend le plus ordinairement la confession générale nécessaire. Dans cette même obligation de répéter leur confession se trouvent ceux qui ont caché leur péché en partie, qui ont, par exemple, confessé un désir pour une action, ou qui se sont accusés de leurs péchés à voix tellement basse, ou avec des paroles tellement voilées qu'ils sont moralement certains, que leur confesseur n'a pu comprendre ni la nature véritable, ni l'énormité, ni le nombre de leurs fautes mortelles. Cette confession générale est nécessaire même à ceux qui se sont enfin accusés des péchés mortels qu'ils avaient cachés auparavant ; mais sans ajouter que ces péchés ont été cachés volontairement, et sans faire connaître le nombre des confessions et des communions sacriléges qui sont intervenues pendant cette période malheureuse.

2° Cette confession générale est nécessaire en second lieu à ceux qui vont à confesse sans examiner une conscience qu'ils savent chargée de péchés mortels, ou qui commettent une négligence nota-

ble dans cet examen et s'exposent ainsi à omettre des péchés mortels.

3° Elle est nécessaire à ceux qui se sont confessés sans contrition aucune, et qui ne se sont pas même donné la peine de réciter de bouche une formule d'acte de contrition ; mais qui vont à confesse parce qu'ils vont à confesse, par habitude, parce que les autres y vont, parce que ce sont les Pâques ou la Toussaint ou la Noël, et nullement pour se réconcilier avec leur Créateur.

4° A ceux qui ont conscience de s'être confessés sans avoir eu un propos ferme et sincère de s'amender, ou qui se confessent habituellement ainsi ; qui ne veulent se faire aucune violence pour se défaire de leurs habitudes coupables ; qui, tous les moments, changent de confesseur pour se dispenser de changer de vie, et qui sont disposés à vivre et à mourir dans ce triste état.

5° La confession générale est nécessaire en cinquième lieu à ceux qui ont vécu pendant longtemps et qui vivent peut être encore dans des habitudes déplorables d'impureté, d'ivrognerie ou de blasphèmes sans jamais révéler aucun changement ; à ceux qui ont vécu dans une occasion prochaine de péché mortel qu'ils pouvaient et devaient abandonner mais qu'ils ont plutôt continué de chercher, comme les danses voluptueuses, certaines maisons ou certaines personnes dont la fréquentation a été maintefois pour eux une cause de péché mortel, et qui ont continué, dans cet état, de recevoir les saints sacrements.

6° Elle est nécessaire en sixième lieu à ceux qui ayant volé le bien de leur prochain ou le retenant injustement, n'ont jamais voulu restituer ni réparer leurs injustices. Elle l'est de même à

ceux qui, par leurs médisances ou leurs calomnies savent avoir notablement porté préjudice à l'honneur et à la réputation de leur prochain, sans vouloir réparer les suites de leurs médisances ou de leurs calomnies. A ceux encore qui, pendant des années peut-être ont vécu dans une haine mortelle contre leur prochain, le cœur rempli d'aversion et de désirs de vengeance et qui, bien qu'ils n'aient jamais voulu se réconcilier sincèrement, ont cependant continué de recevoir les saints sacrements dans cet état de sacrilége.

7° Enfin une confession générale est nécessaire, même à ceux qui en ont déjà fait une, mais qui l'ont mal faite, ou qui, depuis cette confession générale sont retombés dans la même situation qui avait rendu cette confession générale nécessaire une première fois. Tous ceux là donc, mes chers frères, à quelque catégorie de pécheurs qu'ils appartiennent, sont dans la nécessité de refaire leurs confessions; mais depuis combien de temps? La réponse est simple : depuis l'usage de raison, s'ils se sont mal confessés toute leur vie; sinon depuis l'époque où ils se rappellent d'avoir sciemment commencé cette période de confessions sacriléges. Ils doivent répéter tous les péchés mortels qu'ils peuvent avoir commis depuis cette époque, que ceux-ci aient été confessés ou non, ajoutant combien de fois à peu près pendant ce temps ils ont reçu les saints sacrements. Et dans l'examen de conscience qu'ils font sur ces années malheureuses ils sont tenus d'apporter les mêmes soins, la même exactitude, que si entre-temps ils ne s'étaient jamais confessés.

Maintenant, mes frères, passons aux autres; car il y en a certes parmi vous un grand nombre qui

n'appartiennent à aucune de ces classes de grands pécheurs que je viens d'énumérer, et qui par conséquent ne sont pas dans l'obligation stricte de faire une confession générale. Ne sera-t-il pas avantageux pourtant même à ceux-là de faire une telle confession de temps en temps et dans certaines circonstances de la vie? C'est ce que nous allons examiner, et nous allons voir ce que nous ont appris là-dessus, tant par leurs exemples que par leurs écrits, les saints et les directeurs des âmes les plus expérimentés. Et d'abord je vois un saint Charles Borromée qui, pour lui-même, faisait tous les ans une confession générale. Cela ne veut pas dire précisément, mes frères, que vous deviez en faire autant. Non, mais du moins de cet exemple vous pouvez conclure déjà que cette confession est en général avantageuse. Ce devait bien être là l'avis de saint Charles puisqu'il le pratiquait pour lui-même. Charles Borromée n'était pas un scrupuleux, car c'était un grand saint, et les saints ne sont pas scrupuleux, dans le sens qu'on donne ordinairement à ce mot. Saint Charles ne manquait pas de lumières non plus, car quand il siégeait au Concile de Trente au milieu de toutes les lumières de l'Eglise réunies, il y fut regardé comme un oracle de science ecclésiastique, aussi vénéré pour sa doctrine que pour sa sainteté. Saint Ignace le fondateur du célèbre ordre des Jésuites, cet homme qui connaissait si bien l'art de diriger les âmes, saint Ignace conseillait à ceux qui veulent sincèrement se convertir et commencer à mener une vie nouvelle, de poser comme fondement à cette vie nouvelle une bonne confession générale. Saint Vincent de Paul parlait dans le même sens. Saint Bernard considère la confession générale

comme un moyen de regagner le temps perdu et de réparer la vie passée. En ceci, la confession générale a une grande ressemblance, mes frères, avec le baptême. Vous savez que le baptême efface tous les péchés, aussi bien les péchés personnels commis avant le baptême que le péché originel. C'est ainsi qu'une confession générale, quand elle est faite avec toutes les dispositions requises, purifie toute notre vie écoulée. Elle a surtout ce grand avantage en particulier : dans le cas où il aurait pu manquer quelque chose à la validité de nos confessions précédentes, par exemple, un repentir suffisant, et qu'ensuite, de bonne foi nous continuons de nous approcher des sacrements sans renouveler cette confession que nous avons crue bonne, qu'elle répare ces confessions qui ont été mauvaises quoique faites dans la bonne foi, en ce sens que la confession générale donne l'occasion d'exciter maintenant une vraie contrition sur ces péchés qui avaient été confessés sans repentir.

Mais ce n'est pas seulement pour réparer le passé que cette confession est si grandement utile, elle offre encore les plus grands avantages pour l'avenir. Pour plusieurs, comme je l'ai déjà fait entendre, elle est la base réelle d'une vie entièrement nouvelle, et c'est pour cela qu'on la conseille particulièrement aux personnes qui veulent embrasser un état et changer de condition, et à ceux surtout qui ont passé leur jeunesse dans le désordre et dans de déplorables habitudes, et qui, maintenant parvenus à l'âge de vingt cinq, ou trente ans, commencent à faire un retour sur eux-mêmes, décidés à changer de vie et à mettre sérieusement la main à l'œuvre si négligée mais si nécessaire de leur salut. Et pourquoi donc, dans

ces circonstances, une confession générale est-elle si avantageuse? C'est à raison de l'impression, mais de la salutaire et efficace impression que cette confession fait sur le cœur de l'homme. Quelques péchés considérés individuellement ne donnent pas à beaucoup près un choc si sensible à la conscience, que tous les péchés de la vie ensemble. En effet quand nous embrassons dans un coup d'œil général tous les péchés de notre vie, surtout ceux d'une malheureuse jeunesse; quand d'un seul coup d'œil, nous voyons ainsi se dresser devant nous cette légion formidable d'iniquités dont nous nous sommes rendus coupables devant la majesté divine, ah! il serait bien difficile, à moins de supposer que l'iniquité a déjà complètement endurci notre cœur, il serait bien difficile, dis-je, à cette vue de ne pas au moins faire un retour sur nous-mêmes, de ne pas au moins une fois trembler et gémir, de ne pas lâcher ce cri d'une âme oppressée et d'une conscience ébranlée, comme fit Ezéchias repentant. « Je repasserai, Seigneur, mais je repasserai dans toute l'amertume de mon âme, toutes mes années écoulées; » je déplorerai ces années que j'ai passées loin de vous, et je commencerai une vie qui ne me donnera plus de sujet de larmes et de repentir.

Et de fait, mes chers frères, quand on a eu le bonheur de faire une bonne confession générale, on devient plus prudent et plus circonspect. Il en est de l'homme qui a fait une confession générale, permettez-moi cette comparaison familière, comme de celui qui vient d'étrenner un habit neuf. Pendant longtemps il prend des précautions inouïes pour ne pas souiller ce vêtement nouveau. Ainsi fait une âme qui vient d'être revêtue du précieux

vêtement de la grâce sanctifiante au moyen d'une confession générale ; pendant longtemps elle prend les plus salutaires précautions pour ne pas retomber dans le bourbier du péché dont elle vient de sortir heureusement. La confession générale, de son côté, nous est elle-même du plus grand secours pour nous préserver contre la rechute, d'abord par l'abondance des grâces qu'elle nous procure, par la force divine qu'elle nous communique et qui nous aide à vaincre nos habitudes et nos mauvais penchants et à résister plus facilement aux tentations, à l'entraînement des occasions. Et puis elle nous procure une si douce paix de l'âme, et rien que la crainte de perdre cette heureuse tranquillité de la conscience nous est un bien puissant mobile pour nous faire persévérer dans cette réforme que nous avons commencée et dans les bonnes résolutions que nous avons prises.

Elle est donc éminemment utile à la fleur de l'âge, à cette époque de transition de la vie de l'homme où la passion commence à céder à la raison, l'illusion des plaisirs aux vrais douceurs de la grâce ; mais, mes frères, il y a un autre moment de la vie qui rend cette révision générale, si non nécessaire, au moins bien utile, c'est quand la vieillesse arrive, quand tout nous avertit que le jour des grands comptes approche. Oh ! qui ne désirera, quand arrivera cette dernière heure, de voir sa vie purifiée, de voir ses comptes épurés par une bonne confession générale ? Mais comment pourra-t-on se flatter de la bien faire si l'on attend jusqu'au dernier moment ? Prévoir de loin ce qui doit arriver, et être prêt avant l'évènement, voilà, mes frères, la grande leçon de la prudence, chrétienne ; et c'est aussi celle que nous donne

notre divin Sauveur quand il nous avertit dans son Évangile de veiller et de nous tenir prêts. Il ne nous dit pas, faites-y bien attention, de commencer à ouvrir les yeux quand nous allons les fermer pour toujours, et de nous préparer à la mort quand une maladie mortelle ou une vieillesse inexorable ne nous laisse plus le moindre doute sur notre fin prochaine; non, le Sauveur veut que ce soit nous qui surprenions la mort et que la mort ne puisse jamais nous surprendre. Mais ici gardez-vous bien du tentateur, car il ne manquera pas de se présenter dans votre chemin. — Quand il s'apercevra que vous commencez à vous disposer à faire une confession générale, il aura soin de vous dire que rien ne presse, il tâchera de vous susciter des obstacles et de vous grossir les difficultés, il vous fera croire qu'il y a des montagnes à transporter pour faire une confession générale, et il vous mènera ainsi, si vous ne prenez garde, jusqu'à votre dernière heure; et celle-là arrivée, oh! il pourra bien se tenir à l'écart alors, la maladie elle-même le remplacera, la perte des forces, les souffrances du corps, les tortures de l'âme, les sueurs de la mort ne vous rendront cette confession générale que trop impossible.

Est-il bien vrai pourtant, comme le démon tâche de vous le faire croire, qu'il est si difficile de faire une confession générale? Non, mes chers frères, cela n'est pas si difficile. Il y a trois choses principales à considérer ici, la contrition, l'examen de conscience et l'accusation même. La contrition, certainement, est la partie la plus nécessaire, puisque c'est ordinairement le défaut de contrition qui rend une confession générale nécessaire; mais quand

vous demanderez à Dieu cette grande grâce de la contrition, Dieu ne vous la refusera pas, d'autant plus qu'il a vu d'avance les bonnes dispositions de votre cœur par la résolution que vous avez prise de vous réconcilier avec lui par une confession générale. Vient ensuite l'examen de conscience, lequel dans une confession générale, ne doit rouler que sur les péchés mortels, puisque les péchés véniels ne sont pas une matière nécessaire de confession, et voilà déjà ce qui abrége considérablement votre examen. Toutefois comme cet examen doit s'étendre sur toute votre vie, ou du moins sur une partie notable de la vie, il va sans dire qu'il faut y employer plus de temps et qu'il ne faut le commencer qu'après avoir prié ardemment Dieu de vous éclairer et de vous aider. Un temps très-convenable pour faire cet examen et se préparer à la confession générale, ce sont les premiers jours d'une mission ou du renouvellement d'une mission. Le temps de l'adoration perpétuelle est encore très-convenable, et il vous fournit ordinairement l'occasion d'une grande liberté de conscience. Enfin arrive la confession des péchés avec le nombre et les circonstances nécessaires. C'est là ce qui paraît le plus difficile. — Sans doute, quand vous connaissez le nombre juste, il faut le dire, sans ajouter, plus ou moins, cela n'est permis que dans le doute ; et, comme on vous l'a dit précédemment, lorsque vous ne connaissez pas le nombre très-exact, chose qui serait bien difficile dans une confession générale, mais qui n'est pas absolument nécessaire, vous vous accusez du nombre qui vous semble le plus approcher de la vérité. S'agit-il d'une habitude, eh bien, vous dites depuis combien d'années, ou à peu près, vous vivez dans

cette habitude de péché, et vous faites connaître combien de fois environ il vous arrivait, par semaine, ou par mois, de tomber dans le péché par suite de cette habitude; Dieu ne demande pas l'impossible; vous direz, par exemple, combien d'années a duré votre haine, votre habitude de blasphémer, pendant combien de temps vous avez possédé tel bien injustement, depuis combien d'années vous fréquentez cette personne qui était pour vous une occasion prochaine de péché et au bout de combien de temps vous l'alliez voir. Du reste, mes chers frères; car il est temps de finir, votre confesseur qui vous a conseillé de faire une confession générale, vous aidera si bien par ses lumières et ses interrogations, que vous trouverez la confession générale aussi facile, après l'avoir faite, que, par un artifice du démon, vous la trouviez difficile auparavant.

Pour finir, je veux vous faire connaître une histoire qui est rapportée par Césaire, et qui fait paraître admirablement les consolants avantages d'une confession générale.

Cet auteur rapporte qu'il se trouvait de son temps à l'université de Paris un étudiant qui avait mené une vie très-déréglée, mais qui tout à coup fut tellement frappé par la parole de Dieu, qu'il courut se présenter immédiatement chez les Pères de l'ordre de Citeaux, pour y faire une confession générale de toute sa vie. Mais voilà que les larmes le suffoquent tellement qu'il ne peut prononcer une parole. Son confesseur l'engage à écrire sa confession sur un morceau de papier et à lui passer cette confession écrite. En lisant ce papier, ce bon confesseur, y voit des cas tellement extraordinaires qu'il n'ose prendre sur lui de décider

tout seul, et il demande à son pénitent la permission de consulter là-dessus son supérieur, sous le secret de la confession. Le pauvre jeune homme repentant lui accorde bien volontiers cette autorisation. Mais, ô prodige, ce papier couvert tout à l'heure des péchés les plus énormes, se trouve tout à coup tout blanc dans les mains du supérieur, c'est à peine si on pouvait voir par-ci par-là quelques traces de ratures. Que voulez-vous que je lise, s'écrie le supérieur ; il n'y a rien. Visiblement donc c'était un miracle que Dieu voulut faire pour montrer comment les péchés de ce jeune homme converti étaient en réalité effacés sur les livres de la justice divine à cause de cette bonne confession générale, pour montrer que son âme chargée tout à l'heure, comme ce papier, était devenue tout à coup blanche comme le papier ; — Et pour nous montrer à nous-mêmes, mes frères, qu'une confession générale bien faite a le pouvoir de purifier nos âmes comme les eaux mêmes du baptême.

O sainte confession générale qui produit de si beaux effets dans nos âmes ! Elle répare nos confessions précédentes qui ont été faites sans les dispositions requises ; elle excite dans nos âmes un repentir plus vivace, plus sensible, plus durable surtout ; elle ôte plus efficacement de nos cœurs nos habitudes et nos attaches criminelles, source de nos péchés ; elle touche la miséricorde de Dieu et le dispose à nous accorder un pardon plus large et plus généreux ; elle procure au pénitent les plus douces consolations ; elle le purifie, quant au passé, comme s'il descendait des fonds baptismaux, et pour l'avenir elle le dispose à recevoir de nouvelles faveurs, de nouvelles grâces en cette vie, et finalement la gloire éternelle promise à l'âme repentante comme au juste. Ainsi soit-il.

X.

DE LA SATISFACTION.

« Facite fructus dignos pœnitentiæ. » Luc. III.

« Faites de dignes fruits de pénitence. » St. Luc.

La troisième partie du sacrement de pénitence est la *satisfaction*. C'est de celle-ci que je viens vous entretenir aujourd'hui. Prise en général la satisfaction est la réparation que nous devons à Dieu pour l'injure que nous lui avons faite par nos péchés. Par la satisfaction considérée comme partie du sacrement, ou par la *pénitence*, comme on l'appelle ordinairement, l'on entend les œuvres pieuses ou les prières que le confesseur impose à son pénitent après l'absolution ; et cette pénitence il la lui impose d'un côté en guise de réparation pour l'injure faite à Dieu par les péchés qui viennent d'être confessés, et d'autre part, comme un préservatif contre la rechute. Vous savez tous qu'on est tenu, sous peine de péché, d'accomplir la pénitence imposée par le prêtre qui nous absout. Est-ce à dire, mes frères, que l'on commet un sacrilége lorsqu'on n'accomplit pas cette pénitence imposée? Oui et non. Oui, si déjà avant la confession ou pendant la confession on avait le dessein de ne pas l'accomplir. Par exemple, vous vous seriez dit « que le prêtre me fasse prier tant qu'il veut, je n'en ferai ni plus ni moins que je vou-

drai pourvu que je passe. » Il est pénible de fair cette supposition, mes frères, mais si par malheu vous vous étiez jamais trouvés dans cette coupable dis position, certainement votre confession aurait été sa crilége, parce qu'au moment où vous receviez l sacrement, vous aviez la volonté de commettre u péché mortel en vous proposant d'omettre votr pénitence qui vous obligeait sous peine de péch mortel. Que faut-il dire maintenant si l'on n'a pa eu cette coupable volonté d'avance, mais si, aprè s'être bien confessés, l'on oublie d'exécuter sa pénitence? Alors il faut l'accomplir aussitôt que vous vous en souvenez. Mais il vous est complètemen impossible de vous rappeler quelle a été cette pénitence? Alors il faut en demander une autre à votre confesseur à votre prochaine confession. — Mais vous avez peut-être omis volontairement cett pénitence, parce qu'après votre confession qui a été bonne, votre volonté s'est changée en mal? Dans ce cas vous avez commis un nouveau péch mortel, dont il faut vous accuser et faire pénitence; mais il n'est pas nécessaire, de ce seul chef, de recommencer votre confession.

Voilà, mes frères, quelques éclaircissements, choses que vous connaissiez d'ailleurs très-bien, vous n'avez pas oublié votre catéchisme à ce point.

Mais ce que vous ne comprenez peut-être pas auss bien, le voici : Pourquoi avons-nous besoin de satisfair encore pour nos péchés après que Jésus-Christ notr Sauveur a satisfait pour eux? Jésus-Christ n'avai pas péché, ce n'est donc pas pour lui, et n'est-ce pas pour nous qu'il a pratiqué dans sa sainte humanité tant d'œuvres de pénitence, qu'il a offertes à son père et rendues infinies en mérites en sa qualité de Dieu-victime? Oui, mes frères, c'est

bien pour nous, et sans lui, quand nous ferions pénitence pendant des milliers d'années, nous ne pourrions satisfaire pour un seul péché mortel, que dis-je, pas même pour le plus petit péché véniel, tant nous sommes faibles et impuissants par nous-mêmes, tant le péché mortel de son côté est un grand mal. Jésus-Christ a donc satisfait pour nous, et il a satisfait surabondamment, avec usure ; car une seule goutte de son sang, puisqu'il était Dieu, eût suffi pour racheter les iniquités de mille mondes, et vous le savez, ce n'est pas une goutte de ce sang divin qui a été répandue, mais il a été répandu jusqu'à la dernière goutte, tant Jésus nous a aimés, tant il a aimé aussi la justice de son Père ! Mais, mes chers frères, ces mérites surabondants, ces satisfactions infinies de notre Sauveur devaient nous être appliquées, appropriées, et c'est ce que nous faisons par nos propres œuvres, par nos propres satisfactions, par nos propres pénitences, qui puisent tout leur mérite dans les siennes. Et cela n'est-il pas entièrement juste et raisonnable, mes frères ? Devait-il, lui qui est notre chef, être couronné d'épines, et nous qui sommes ses membres, devions-nous nous couronner de roses ? Devait-il, lui, l'innocent et le juste porter la croix, et nous, les coupables, devions-nous la refuser ? Devait-il, lui, boire le vinaigre et le fiel, et nous le vin des voluptés ? Les serviteurs devaient-ils donc être mieux traités que le maître ? Ah ! saint Paul était plus juste que nous, mes frères, et comme lui-même nous l'assure, il s'efforçait d'achever et de consommer en lui les souffrances du Christ par ses propres satisfactions et ses propres pénitences. Et Jésus-Christ lui-même, bien qu'il ait souffert et satisfait pour nous, nous

avertit pourtant dans son évangile de ne pas négliger de satisfaire de notre côté autant que nous pouvons « faites, vous aussi, dit-il, de dignes fruits de pénitence. »

Mais voici qu'il vous arrive un autre doute. Vous me demanderez pourquoi vous devez encore faire pénitence et satisfaire pour des péchés qui, cependant, ont été pardonnés dans le sacrement de pénitence ? N'est-il donc plus vrai, me dites-vous, comme vous nous l'avez souvent prêché pendant le carême et en d'autres temps, que tous les péchés même les plus énormes nous sont remis quand nous les confessons avec les dispositions requises ? Oui, mes frères, cela est parfaitement vrai, et quand ce seraient, comme vous dites les crimes les plus énormes, du moment que vous les avez confessés comme il convient et que vous en avez reçu l'absolution, ils vous sont réellement remis, mais faites-y attention ils vous sont remis en ce qui regarde la *Coulpe,* c'est-à-dire la faute, la tache faite à votre âme, l'inimitié que le péché avait établie entre vous et Dieu, ils vous sont remis encore sous le rapport de la peine éternelle que ces péchés mortels entraînent, en ce sens que jamais vous n'irez souffrir pour ces péchés dans l'enfer. Mais, mes frères, n'oubliez pas qu'il y a aussi un purgatoire, n'oubliez pas ce point de la doctrine catholique qui vous apprend, d'après votre Sauveur lui-même, d'après les apôtres, d'après les saints Pères, d'après le saint Concile de Trente, d'après la constante tradition de tous les siècles, qu'après que la coulpe du péché a été effacée et la peine éternelle rachetée par le sacrement de pénitence ou par une contrition parfaite, il reste dû pour ces péchés mortels pardonnés ou pour les vé-

iels qui n'ont pas été confessés ou entièrement
xpiés, des peines temporelles à subir dans le pur-
atoire à moins que nous ne les ayons effacées,
 qui vaut beaucoup mieux, par les pénitences
ue nous impose notre confesseur, ou par les bon-
es œuvres d'expiation que nous nous imposons
ous-mêmes, par les satisfactions et pénitences, en
autres mots, que nous accomplissons volontaire-
ent en cette vie. Je veux, mes frères, appuyer
n instant sur ce point de notre sainte doctrine,
en qu'il ne nous soit pas permis d'en douter
rès la décision solennelle du saint Concile de
ente, et je tâcherai de vous le rendre clair par
uelques exemples tirés de l'Écriture-Sainte. En-
uite je vous proposerai quelques moyens de sa-
sfaction excellents pour racheter en cette vie les
eines temporelles que nous devrions autrement
ler expier dans les flammes du purgatoire. Enfin,
 tout cela en paroles très-simples, je vous mon-
erai combien c'est une triste folie de vouloir at-
ndre jusqu'au purgatoire pour expier des peines
uxquelles nous pouvons échapper si facilement par
s propres œuvres et par tant de secours que
ous offre l'Eglise dans le sein de laquelle nous
mmes tous frères, nous aidant tous les uns les
tres.

Il existe un purgatoire, vous le savez, vous le
oyez, comme l'a toujours cru l'univers catholi-
ue. Où va-t-il le juste qui meurt dans la grâce
 son Dieu, mais qui est encore souillé de quel-
ues fautes légères ou qui n'a pas entièrement sa-
sfait à Dieu pour de plus graves péchés dont la
ulpe a été effacée pourtant par le sacrement?
vidемment ce juste n'ira pas en enfer, car Dieu
 peut condamner à l'enfer les justes qui sont

ses amis. D'un autre côté, il ne peut être adn immédiatement au ciel avec ces taches quoique l gères, avec ces dettes quoique petites, car c'e encore un article de notre foi, que rien de soui ne peut entrer au ciel. Il faut donc en conclu qu'il y a un autre lieu, un endroit intermédiai où cette âme achève de se purifier et de satisfa pour ses dettes. Or ce lieu de transition c'est purgatoire. Et, du moment que vous admet comme vous le devez, l'existence du purgatoir vous devez également admettre que même pc des péchés dont la peine éternelle a été remise, reste fréquemment, sinon toujours des peines d'u durée limitée, car c'est pour ces peines limit ou temporelles seules que le purgatoire existe : pc les peines éternelles il y a l'enfer. Voici des emples des livres saints qui confirment cette rité.

Moïse et Aaron ces deux saints conducteurs peuple de Dieu se trouvant dans un désert ar avec cette nation ingrate si miraculeusement ar chée à la servitude, et qui, au milieu des f gues et des privations d'un long voyage, se p nait quelque fois à regretter la vile nourriture l'esclavage et à murmurer contre ses libérateu Moïse et Aaron reçurent l'ordre de Dieu de fr per le rocher de leur verge afin d'en faire ja de l'eau. Ils ne pouvaient douter certainement la toute puissance de Dieu dont ils recevaient t les jours les marques les plus palpables ; ils h tèrent pourtant à exécuter cet ordre divin, ne p vant croire sans doute que la bonté de Dieu maintiendrait à la hauteur de l'ingratitude de le sujets envers lui ; mais en hésitant ils firent jure à Dieu et donnèrent à ce peuple faible

ndale qu'ils auraient dû lui épargner. Dieu fut pendant touché de leur pénitence et il leur parnna leur péché, mais il les condamna à ne jais entrer dans la terre promise. Vous le voyez, s frères, c'était une peine temporelle, après e leur faute avait été remise.

David avait commis deux crimes énormes. A use de son grand repentir, Dieu les lui a parnnés, et lui en donne l'assurance par la bouche son prophète Nathan. Cependant le prophète lui nonce de la part de Dieu, que l'enfant né de dultère mourra. Plus tard ce même roi tombe ns un péché d'orgueil en comptant avec une op grande complaisance tous les peuples dont eu l'avait établi roi. Ce péché lui est encore rdonné par la bouche d'un prophète qui a reçu pendant la mission de Dieu même de donner, ce roi qui avait péché, le choix entre trois fléaux rribles, ou trois jours de peste ou trois mois de ierre ou sept ans de famine. David, pour voir réger les maux de son peuple choisit les trois urs de peste et se voit enlever aux trois jours ıés soixante dix mille hommes de sa nation. étaient de nouveau des peines temporelles, après ème la rémission de la faute dont il s'était rendu upable.

Du temps de l'Apôtre saint Paul il y avait des rétiens, en grand nombre déjà, comme hélas! y en a tant aujourd'hui, qui faisaient des comunions sacriléges. Ces sacriléges leur avaient été mis par les pénitences qui les avaient suivis, et pendant l'apôtre déclare que c'était à cause de s sacriléges quoique remis qu'on voyait parmi ces rétiens tant de maladies et même de morts suites. C'étaient des peines temporelles. Enfin, mes

frères, voulez-vous de cette vérité une preuve q vous voyez tous les jours, en voulez-vous la preu en vous-mêmes ? Toutes ces misères, tous ces ma qui empoisonnent notre vie, toutes ces fatigue toutes ces sueurs, toutes ces maladies, toutes c croix, la mort même, d'où viennent-elles? Ne son ce pas des peines temporelles, des suites du péc originel qui cependant a été remis dans le sai baptême ?

C'est donc une vérité au-dessus de toute conte tation qu'après avoir été absous de nos péchés da la confession, il nous reste souvent des pein temporelles que nous devons racheter en dehors c la confession par des œuvres de satisfaction ou c pénitence, ou bien, si nous négligeons de fai ici-bas ces satisfactions, pour lesquelles nous sou frirons jusqu'à satisfaction complète dans les flan mes du purgatoire.

Maintenant, mes frères, par quels moyens a lons-nous racheter ces peines temporelles? Un pr mier et excellent moyen c'est d'accomplir exact ment, pieusement et en état de grâce les pén tences qui nous sont imposées dans la confessio Ces satisfactions ont une vertu toute particuliè qu'elles puisent dans le sacrement même qu'ell accompagnent et dont elles font partie « operant quasi ex opere operato » comme s'exprime la thé logie.

Cependant, mes frères, nous ne devons p nous contenter de ces pénitences imposées, par que ordinairement, soit par condescendance c bonté naturelle du confesseur, soit par considér tion pour notre faiblesse, elles sont plus légèr que nos péchés ne le méritent. Nous devons do pour satisfaire, joindre à ces pénitences imposé

nos pénitences volontaires et d'autres bonnes œuvres. Mais quelles bonnes œuvres ? Toutes les bonnes œuvres en général, mes frères, car depuis que notre volonté a été corrompue et affaiblie par le péché originel, toutes les bonnes œuvres nous sont devenues pénibles, contraires à nos inclinations naturelles, par conséquent des œuvres de satisfaction, de vraies pénitences. Tobie apprenait à son fils l'art de faire pénitence en trois mots : « bona est oratio cum jejunio et eleëmosyna, magis quam thesauros auri recondere. » La prière, dit-il, avec le jeûne et les aumônes, vaut mieux que les trésors qu'on peut amasser. La prière, le jeûne et l'aumône, voilà donc les moyens de racheter les peines dues à nos péchés. Mais que ces trois mots ne vous effrayent pas ! Qui que vous soyez, je puis bien vous assurer que la pénitence est faisable dans tous les états, parce qu'elle est nécessaire dans tous les états et que Dieu ne demande pas l'impossible. Mais comment ! nous devrions prier, jeûner, faire des aumônes pour satisfaire, et nous ne pouvons faire rien de tout cela. Nous ne pouvons pas jeûner parce que nous sommes malades, trop faibles, nous devons trop travailler, nous sommes mères de famille, nous avons de petits enfants à nourrir. Prier ! Nous ne pourrions guère prier, il nous faut travailler. Faire des aumônes ! Encore moins, nous sommes pauvres nous-mêmes ! Et cependant, mes frères, je vous réponds qu'il s'agit de satisfaire, à moins que vous ne puissiez me dire que vous n'avez pas péché ; et qui osera le dire ? vous savez ce que saint Jean répond. Vous ne me direz pas non plus que vous préférez aller satisfaire en purgatoire. Eh bien donc, mes frères, tâchons de vous tirer

d'embarras et de vous apprendre une manière de jeûner d'abord qui vous est possible à tous, même aux plus faibles, même aux enfants, même aux malades ; une manière de prier pour laquelle vous aurez tous le temps ; une espèce d'aumônes que vous pouvez tous faire, même les pauvres. Voyons donc :

Vous ne pourriez pas jeûner ? mais du moins ne pourriez-vous pas retrancher de temps en temps quelque chose de vos repas ordinaires ? Vous ne sauriez pas jeûner ? Plusieurs du moins le peuvent. Mais qu'est-ce que jeûner ? Et jeûne-t-on seulement quand on s'abstient de viande et de nourriture ? N'est-ce pas aussi jeûner lorsqu'on se prive volontairement de certaines choses qui flattent notre sensualité, notre amour-propre, nos penchants, nos passions ? N'est-ce pas jeûner et faire même un jeûne bien agréable à Dieu, lorsque, par esprit de pénitence et par mortification, l'on s'interdit certaines choses lesquelles, sans être précisément mauvaises ou défendues, nous donneraient du plaisir ou de la satisfaction. Par exemple, vous jeune homme ou jeune fille, vous vous rendriez volontiers avec les autres ; à telle société, dans telle compagnie, à telle fête laquelle n'est même pas précisément pour vous une occasion, car alors vous seriez obligé de vous en abstenir ; mais cependant vous n'y allez pas, pour être agréable à Dieu, de peur même de l'offenser véniellement. Oh ! quel beau jeûne vous avez accompli ! je ne donnerais pas votre jeûne pour dix jours d'abstinence, au pain et à l'eau. On vous a fait une injure ou un tort, et vous pourriez facilement vous venger en rendant le mal pour le mal ; mais par amour pour Dieu, et afin que Dieu à son tour

employe pour vous la mesure miséricordieuse, vous pardonnez. Quel beau, quel profitable jeûne vous avez pratiqué aux yeux de Dieu ! Et vous, artisans et ouvriers qui toute l'année, travaillez à la sueur de votre front, si par esprit de pénitence et pour l'amour de Dieu vous supportez patiemment toutes les amertumes et les douleurs de votre triste condition, si vous avez le bon esprit d'unir vos fatigues, vos sueurs et vos souffrances, aux sueurs et aux souffrances de Jésus-Christ, vous faites un jeûne bien méritoire. Vous voudriez agrandir votre petit avoir, vous désireriez même laisser quelque bien, quelqu'aisance à vos enfants ; mais voilà que vos entreprises ne réussissent pas ; tout vous est contraire ; la maladie, en sus, vient vous visiter, l'adversité tombe sur vous, vous êtes ruinés. Ah ! mes frères ; mais c'est Dieu lui-même qui vient vous visiter, mais c'est Dieu qui vous offre cette belle occasion de jeûne, c'est lui, qui vous fournit l'occasion et les moyens de satisfaire pour vos péchés ; acceptez cette belle occasion et n'allez pas souffrir en pure perte. N'est-ce pas déjà beaucoup si vous pouvez ainsi échapper au purgatoire ?

Il en est de même de la prière, mes frères. Vous me dites que vous n'avez pas le temps de prier. On ne peut pas accepter cela purement et simplement, et vous conviendrez que chacun peut au moins trouver le temps, au matin avant l'ouvrage et le soir avant le repas de dire quelques courtes prières. Mais ici encore la prière ne consiste pas uniquement en oraisons vocales, en paroles. N'est-ce pas prier, et chacun ne peut-il pas faire cela facilement, que d'offrir à Dieu tout ce qu'il entreprend, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il pense? quand, dans les bonnes dispositions de notre

cœur nous acceptons comme venant de la main de Dieu, tout, soit le bien, soit le mal? Quand nous faisons tout pour la gloire de Dieu, soit que nous mangions, soit que nous buvions, et jusqu'aux plus petites choses? Où est le laboureur, l'artisan, le commerçant qui ne pourrait s'acquitter des devoirs de son état, avec soumission à la volonté de son Créateur, et fondant tout ce qu'il entreprend sur les mérites de Jésus-Christ, fait de sa vie entière comme une prière perpétuelle qui rachètera bien des peines et bien des fautes? Où est la mère de famille, qui sans rien négliger dans son ménage, ne pourrait, même plusieurs fois le jour, élever à Dieu son esprit et son cœur, pour lui consacrer l'ouvrage de ses mains? Ah! si tous faisaient ainsi, ils auraient fait la meilleure des prières et aussi la plus méritoire des satisfactions.

Mais j'entends le Saint-Esprit qui nous dit d'effacer et de racheter nos péchés par des aumônes. « Eleëmosynis redeme peccata tua. » Le pouvez-vous? Vous, riches, vous le pouvez certainement, et si vous ne le faites pas, soyez assurés que Dieu sera pour vous sans miséricorde, comme vous mêmes aurez été durs envers votre frère qui a eu faim. Mais ce commandement de l'aumône n'est pas seulement pour le riche. Vous pauvres, comment pourrez-vous l'accomplir, comment pourrez-vous racheter vos péchés?

Mais vous pourriez peut-être, si vous ne pouvez donner le secours de votre bourse à votre voisin, vous pouvez lui rendre un autre service, vous pouvez lui accorder le secours de votre bras, une heure de votre travail; mais c'est une aumône; vous pouvez visiter un malade, c'est une aumône; vous donnez quelque consolation à un affligé, un

charitable et bienveillant conseil à votre prochain, ce sont des aumônes. O que de moyens de jeûner, de prier, de faire des aumônes! Que de moyens pour satisfaire, dès ce monde, pour nos péchés: Vous n'avez pas, mes frères, d'excuse raisonnable à alléguer si vous négligez tous ces moyens. D'ailleurs pour qui ces excuses? En quoi vous aideront-elles? C'est pour vos propres péchés que vous satisfaites et que vous devez satisfaire. Personne ne se mettra beaucoup en peine de satisfaire à votre place, encore moins d'aller en purgatoire pour vous.

Quelle folie cependant d'avoir eu tant de moyens pour satisfaire, et cela si facilement, et d'attendre jusqu'au purgatoire? Faites bien attention, mes frères, que je ne parle pas ici pour ceux qui ne font aucune pénitence en cette vie; car c'est une déplorable erreur de plusieurs qui s'imaginent que s'ils ne font pas pénitence ici, ils en seront quittes pour la faire en purgatoire. Détrompez-vous, mes frères et soyez mieux instruits: L'impénitence conduit à l'enfer et non au purgatoire. Le purgatoire n'est pas pour *commencer* la pénitence, mais pour l'*achever*, il n'est pas pour sanctifier l'âme, mais pour achever de purifier l'âme sainte. Il faut être pénitent et vraiment pénitent pour y entrer; mais plus cependant on aura fait de pénitences en cette vie, et plus on aura diminué la durée et les rigueurs du purgatoire. Ah! vous vous estimeriez peut-être heureux d'aller en purgatoire parce qu'il ne doit pas durer éternellement. Oh non, il ne doit pas toujours durer; mais pour plusieurs il durera bien longtemps. Des défauts qui nous paraissent petits y seront peut-être expiés par des années et peut-être un siècle de souffrances. Ces peines

ne sont pas éternelles; mais elles n'en sont pas moins terribles, car c'est la main de Dieu qui s'appesantit là, et demandez à Job ce que c'est que la main de Dieu. Dieu agit en Dieu, mes frères, il est magnifique, riche, admirable, bon au-delà de l'idée finie, quand il crée, quand il bénit, quand il récompense; mais il est terrible de tomber entre les mains de Dieu, quand il frappe ou qu'il châtie. Vous savez que saint Augustin pense que le feu du purgatoire est le même que le feu de l'enfer. « Sub eodem igne » etc., feu intelligent il est vrai, comme celui de l'enfer, feu qui connaît sa victime et qui sait mesurer son activité et sa durée sur la nature et l'étendue du péché dont il est le vengeur et le bourreau; mais enfin c'est du feu, et qui d'entre vous pourra habiter avec les flammes dévorantes? Quelle folie donc encore une fois, que de s'exposer à ce feu quand vous pourriez si facilement y échapper par quelques bonnes œuvres faites avec l'intention de satisfaire pour vos dettes? Si vous deviez cent pièces d'or et qu'on voulût vous acquitter contre une seule, refuseriez-vous une telle condition? Or de combien de dettes n'êtes vous pas chargés aux yeux de la justice divine? si vous en payiez seulement quelques-unes dans votre vie, cette justice divine se tiendrait pour satisfaite, et si vous refusez cela, vous n'êtes justes ni envers Dieu ni envers vous-mêmes. Vous vous confiez dans les prières qu'on fera pour vous après votre mort, dans les bonnes œuvres que vous imposerez par testament à vos héritiers; mais n'est-il pas beaucoup plus sûr de faire vos bonnes œuvres vous-mêmes, que d'en donner la charge à d'autres, et de faire un saint emploi de votre bien de votre vivant, que de le faire par la main d'au-

trui après votre décès? Ah! les bonnes œuvres sont des guides bien plus sûrs quand elles marchent devant que quand elles viennent derrière nous. Vous prenez des mesures pour être soulagés dans les flammes du purgatoire ; prenez plutôt des mesures pour ne pas y aller. Ne vaut-il pas mieux assurer sa maison contre l'incendie, que d'éteindre celui-ci lorsqu'il est allumé? Pourquoi confier à d'autres le soins d'intérêts si précieux et que vous soigneriez mieux par vous mêmes? Pouvez-vous raisonnablement croire que d'autres feront très-bien pour vous, quand vous ne serez plus, ce que vous avez si mal fait pour vous-mêmes quand vous viviez? Vous le savez, hélas! les morts sont bientôt effacés de la mémoire des vivants. Quelques larmes et quelques prières le jour de votre mort, une messe le jour de l'enterrement et le jour anniversaire, une larme, un souvenir peut-être le jour des âmes et voilà tout !

Pourquoi enfin les vivants auraient-ils plus d'amitié pour vous que vous n'en avez eu vous-mêmes? Pourquoi feraient-ils pour vous ce qu'ils négligent pour eux? Ils ne font rien pour se préserver eux-mêmes du purgatoire, que feront-ils pour vous en tirer? Ah! ces pauvres âmes, qui comme vous se sont confiées dans les prières des vivants, qui ont entendu bien souvent comme vous, de la bouche de leurs prêtres, les mêmes avertissements que je vous donne en ce moment, si elles étaient ici, profiteraient mieux de ces avis salutaires ; quoi ! elles viendraient vous prêcher à ma place. Ecoutez bien, mes frères, cette prédication de l'exemple, cette prédication des morts, et puisqu'il en est temps encore pour vous, soyez plus prudents, satisfaites dès ici bas pour vos péchés,

afin qu'un jour vous ne deviez pas le faire au centuple. Cependant, mes frères, quand vous jeûnez, quand vous priez, quand vous pratiquez les œuvres de miséricorde pour apaiser la justice divine pour vous-mêmes, n'oubliez pas ces pauvres âmes du purgatoire. — Faites quelques satisfactions pour elles, car c'est encore là satisfaire pour vous, afin qu'après notre mort nous soyons réunis au plus tôt dans le séjour de la paix et de la lumière, que nos bonnes œuvres et nos satisfactions nous auront préparé.

Ainsi soit-il.

XI.

DES INDULGENCES.

« Haurite cum gaudio de fontibus Salvatoris. » Isaiæ.

« Venez puiser avec allégresse aux sources du Sauveur » Isaïe.

Mes chers frères, avant de commencer cette conférence, qui va rouler sur les indulgences, il sera peut-être utile de vous rappeler en trois mots ce qui a été dit dans notre dernier entretien. Le Concile de Trente nous apprend que tout n'est pas fini pour nous quand, par une bonne confes-

sion, nous avons échappé aux peines éternelles de l'enfer ; mais qu'au contraire, toutes les peines temporelles ne sont pas toujours remises simultanément avec la peine éternelle, et que pour ces peines temporelles restantes, nous devons faire des œuvres de pénitence en cette vie ou les aller expier en purgatoire. J'ai longuement insisté sur ce point N., passé. Ces peines temporelles, vous ai-je dit ensuite, se rachètent par la pénitence sacramentelle, d'abord. Mais que sont ces pénitences ordinairement en comparaison du nombre et de l'énormité de nos péchés? J'ose vous le dire, mes frères, bien que ce même Concile de Trente charge gravement la conscience des confesseurs par rapport à ces pénitences, qu'il veut proportionnées à la gravité des crimes ; cependant, la plupart du temps, le confesseur craint d'effaroucher votre faiblesse, il craint de vous rendre la confession odieuse et de vous en éloigner, et alors il vous épargne pour échapper à un autre mal ; mais s'il vous épargne, c'est qu'il espère que vous ne vous épargnerez pas vous-mêmes, c'est qu'il espère que vous y mettrez du vôtre, et que votre bon repentir vous déterminera à vous imposer volontairement des pénitences. Toutes ces bonnes œuvres, prières, jeûnes, aumônes, que vous pratiquerez de votre propre chef auront donc pour effet d'effacer ces peines temporelles ; mais à deux conditions : d'abord, que ces bonnes œuvres soient faites en état de grâce ; car hors de l'état de grâce rien n'est directement profitable au salut ; et ensuite, que ces bonnes œuvres soient faites avec l'intention de satisfaire à la justice divine pour nos péchés. Cependant, mes frères, tout ce que nous faisons par nous-mêmes est ordinairement faible

et borné; mais le secours miséricordieux de Dieu et la tendre sollicitude de notre Mère la sainte Eglise ne nous feront pas défaut dans cette œuvre de réparation, pas plus que lorsqu'il s'agit de nous faire obtenir la rémission de nos péchés mêmes. Il nous reste donc un moyen de satisfaction très-souverain, très-efficace et très-facile. Ce moyen ce sont les indulgences.

Qu'est-ce qu'une *indulgence* ? L'indulgence est la remise des peines temporelles dues à la justice divine pour les péchés pardonnés. Une indulgence est un acquittement. C'est un payement que l'Eglise fait à Dieu en notre nom, et elle fait ce payement à notre place pour nous aider dans notre pauvreté spirituelle, parce que nous n'avons ni assez de courage, ni assez de temps, ni assez de moyens pour nous libérer complétement par nous-mêmes ; elle le fait au moyen des mérites surabondants de Jésus-Christ, dont elle a le dépôt, et des satisfactions des saints, en tant que les saints ont satisfait plus qu'ils ne devaient pour eux-mêmes. Ces mérites et ces satisfactions surabondants sont déposés dans le sein de l'Eglise pour le profit spirituel de ses enfants, et forment ce qu'on appelle le *trésor* de l'Eglise. Vous savez comment les choses se passent dans les royaumes, et même dans toute société de ce monde. Toute société bien constituée, chaque royaume, a sa caisse, son trésor qui sert aux besoins des divers services et profite à la communauté. Or l'Eglise est une société aussi et la plus parfaite de toutes les sociétés, puisque Jésus-Christ en est le fondateur et le modérateur perpétuel. L'Eglise n'aura-t-elle donc pas aussi sa caisse, un trésor commun pour tous ses enfants qui ne forment qu'une seule fa-

mille ? Certainement, mes frères, ce trésor existe dans l'Eglise, trésor spirituel, trésor inépuisable, mille fois plus précieux que l'or de la terre, trésor de grâces et de mérites et dont parle le grand Apôtre lorsqu'il dit : « Bien que je sois le dernier des apôtres, « on m'a choisi pour révéler au monde l'infinie « étendue, l'inépuisable profondeur des trésors, « des grâces et des mérites de Jésus-Christ. »

Mais que fera notre divin Sauveur de ces mérites de ces satisfactions infinies ; car pour lui elles n'ont pas été nécessaires puisqu'il était sans péché, le Fils de Dieu et la sainteté même, il n'a eu que l'apparence du pécheur. Tout cela donc a été pour nous. Au moyen de ces mérites infinis, il nous a rachetés d'abord de l'esclavage du démon et des peines éternelles ; mais dans cette œuvre, si grande qu'elle fût, ces mérites n'ont pas été épuisés car le moindre eût suffi ; pour nous délivrer de la mort éternelle. Qu'a-t-il donc fait du fruit de tant d'autres œuvres divines infinies en nombre et en mérite, (car depuis Bethléem jusqu'au Calvaire sa vie a été une immolation continuelle) ? Jésus-Christ allait fonder son Eglise, qui devait pendant la succession des siècles distribuer et appliquer aux fidèles les grâces de la rédemption. C'est cette Eglise qu'il a voulu richement doter, elle est d'ailleurs son épouse immaculée ; il a voulu pourvoir à tous ses besoins, il lui a donc confié la surabondance de ses mérites, et ce sont ces trésors spirituels que l'Eglise nous distribue sous le nom d'indulgences. Mais ce n'est pas tout, mes frères ; car il y a dans le sein de cette Eglise dont nous avons le bonheur d'être les enfants, comme un trop plein de richesses, heureux si nous avons la salutaire volonté d'aller puiser à

ces faveurs. Vous le savez, nos bonnes œuvres, lorsqu'elles sont faites en état de grâce, ont un double effet. D'un côté elles méritent la vie éternelle, parce que Dieu a daigné y attacher cette promesse ; d'autre part elles servent à satisfaire pour nos péchés et nous font obtenir la remise des peines qui leur sont dues. Ces œuvres donc, en tant qu'elles sont méritoires de la vie éternelle, produisent leur effet exclusivement au profit de celui qui les pratique ; mais en tant qu'elles sont satisfactoires, elles peuvent dépasser en valeur l'importance de la dette, il peut y avoir, comme on dit, payement en trop ; et pour autant que la satisfaction dépasse le péché commis ou la peine qui lui est due, elle peut être attribuée à d'autres. Eh bien, mes chers frères, il y a eu de tout temps sur la terre une infinité de saints qui ont pratiqué des œuvres de satisfaction bien au-delà de ce que la divine justice exigeait d'eux. Comptez, si vous pouvez, les satisfactions et les mérites de tant de saints martyrs, confesseurs ou vierges, qui durant toute leur vie ont fait et souffert de si grandes choses pour la gloire de Dieu ; comptez les satisfactions de tant de saintes personnes qui vivent encore, qui ont toujours servi Dieu avec une admirable fidélité et qui continuent de mener une vie si pénitente et si mortifiée. Comptez les pénitences d'un saint Jean-Baptiste, par exemple, lequel a été sanctifié dès le sein de sa mère et qui n'a pas eu besoin de satisfaire pour lui-même ; mais comptez surtout, si vous pouvez, les satisfactions et les mérites innombrables de la sainte Mère de Dieu, de Marie, la reine des martyrs et des vierges, qui jamais ne commit la moindre faute, et qui cependant a tant souffert en union avec

son divin fils, qui, à chaque jour de sa vie, à chaque heure de ses jours, à chaque pulsation de son cœur, a offert à Dieu de si grands sacrifices, des œuvres si riches, des satisfactions si dignes de récompense. Eh bien, ces riches trésors des saints et de la Reine de tous les saints, seront-ils donc perdus, parce qu'ils n'en ont pas eu besoin pour eux-mêmes? Non, non, mes frères, l'Eglise est la Mère de tous les saints, mais elle est aussi leur héritière naturelle; elle accepte donc cet héritage de ses enfants, elle le prend pour le distribuer à ceux d'entre eux qui sont plus pauvres, et c'est ce bel héritage qu'elle nous distribue par la main des papes et des évêques sous le nom d'indulgences.

Cette prérogative de l'Eglise est belle, mes frères, ce pouvoir de nous accorder des indulgences est grand. Mais qu'y a-t-il d'étonnant? N'est-elle pas, comme je viens de vous le dire, l'épouse de Jésus-Christ, et qu'est-ce que l'époux peut refuser à une épouse tendrement aimée? C'est même un article de foi que l'Eglise a le pouvoir d'accorder des indulgences, et dès le commencement de sa fondation, à commencer par saint Paul, elle a fait usage de ce pouvoir. Elle a reçu en termes formels de son divin fondateur le pouvoir de lier et de délier, de délier soit ce qui ferme le ciel pour toujours, soit ce qui en retarde seulement l'entrée pour un temps. Les péchés mortels de leur nature ferment le ciel pour toujours; l'Eglise l'ouvre par le pouvoir qu'elle a reçu de remettre les péchés dans le sacrement de pénitence. Est-il donc étonnant qu'elle ait le pouvoir de l'ouvrir par les indulgences, alors qu'il n'est fermé que pour un temps? Car vous savez que les peines temporelles

qui sont remises par l'indulgence ne fermaient l'entrée du ciel que pour un temps limité. Lors donc que le concile de Trente n'aurait pas solennellement proposé cette vérité à la foi des fidèles ; quand il n'aurait pas condamné les hérétiques qui ont osé contester à l'Église ce pouvoir, il n'en serait pas moins clair à ceux qui admettent qu'elle a le pouvoir de remettre les péchés, qu'à plus forte raison, elle doit avoir le pouvoir de remettre, par les indulgences, la peine temporelle due au péché.

L'indulgence est donc, avons-nous dit, la remise que l'Église nous fait de nos peines temporelles. Faites bien attention que l'indulgence n'est pas une remise du péché ; non, par elle-même l'indulgence ne peut pas même remettre un péché véniel, c'est-à-dire en tant qu'indulgence ; pour la rémission du péché vous avez la confession, la contrition, etc. ; mais le péché ayant été remis, la peine éternelle ayant été ôtée dans la confession, arrive alors l'indulgence qui remet, quoi ? les satisfactions, les pénitences que vous auriez dû faire, les peines que vous auriez dû subir ou vous imposer à vous-mêmes. — Il y a deux sortes d'indulgences : La *plénière*, et les *partielles*. Une indulgence partielle, par exemple, une indulgence de cent jours, d'un an, de sept ans, c'est celle qui remet une partie de la peine due à nos péchés. Ainsi quand on dit que par telle œuvre vous gagnez une indulgence de sept ans, cela ne veut pas dire précisément, mes frères, qu'elle vous remet sept années de purgatoire. Voici comment il faut entendre cela. Aux premiers siècles de l'Église, et cet usage a existé pendant à peu près douze cents ans, il existait certaines règles ou canons de pénitence, d'après lesquelles on imposait, en dehors du confessionnal et pour chaque espèce de péchés, une pénitence proportionnée et publique. Ces

pénitences publiques étaient sévères et duraient jusqu'à plusieurs années pour un seul péché mortel. Vous seriez étonnés d'apprendre que, dans ces temps de foi et de piété, l'on imposait jusqu'à trois ans de la pénitence la plus austère pour un seul de ces péchés d'impureté qui sont, hélas ! aujourd'hui si communs parmi les chrétiens, jusqu'à sept ans pour un péché d'adultère. Et quelles pénitences ! pénitences qui consistaient à jeûner au pain et à l'eau, à porter publiquement un cilice, à se tenir debout, dans les places et les positions les plus humbles, aux portes de l'église ; mais vous seriez encore plus surpris si l'on vous disait, que l'on acceptait alors avec plus d'humilité et d'empressement ces pénitences, si mortifiantes qu'aujourd'hui l'on accepte la récitation de quelques chapelets. Ces règles si sévères de pénitence ne sont plus observées aujourd'hui dans l'église, nous le savons, mes frères ; mais cependant nous savons aussi qu'aujourd'hui comme alors, le péché renferme la même malice et la même injure, et qu'aujourd'hui, comme alors, il est nécessaire qu'il soit satisfait à la justice divine. C'est là ce que l'Église prend en considération. Elle sait que nos péchés sont nombreux, et quand notre bonne volonté serait suffisante, elle sait que souvent notre vie entière ne suffirait pas pour y satisfaire ; voilà pourquoi, en mitigeant d'un côté ses lois de pénitence, elle vient, d'autre part, plus fréquemment à notre secours par les indulgences. Lorsqu'elle nous accorde donc une indulgence d'un an, de sept ans ou davantage, cela veut dire qu'elle nous acquitte un an, sept ans de ces pénitences publiques qui, d'après les règles primitives, auraient dû nous être imposées. Celui donc qui gagne une indulgence de sept ans, a autant satisfait, qu'il aurait satisfait en réalisant effectivement cette pénitence publique de

sept ans, et autant de peines du purgatoire lui sont remises par cette indulgence qu'il y en aurait eu de remises par la pénitence publique elle-même. Voilà donc ce qu'est l'indulgence partielle ; mais l'Eglise nous ouvre bien plus généreusement le trésor qui lui est confié lorsqu'elle nous accorde ce qu'on appelle une indulgence plénière. Alors elle nous remet non pas une partie des pénitences dues, non pas une partie des peines temporelles encourues, mais toutes celles que nous aurions dû subir en cette vie ou dans l'autre. Car c'est là l'effet de l'indulgence plénière. Celui donc qui gagne une indulgence plénière dans toute son étendue, qui y apporte toutes les dispositions requises, est tout à coup aussi pur devant Dieu que l'enfant qui sort purifié des fonts baptismaux, que le martyr qui vient de répandre son sang pour la foi du Sauveur ; et s'il venait à mourir dans cet heureux état, à l'instant même, sans passer par les flammes du purgatoire, il serait introduit dans le séjour céleste. Mais, mes chers frères, pour obtenir d'aussi grandes faveurs, il faut aussi de grandes dispositions. Veuillez me continuer encore un instant votre attention.

II. Une chose qu'il ne faut pas perdre de vue, quand on veut gagner des indulgences, c'est qu'en nous les accordant, l'Église n'entend pas favoriser notre paresse ou notre indifférence ; c'est qu'elle n'entend pas nous dispenser de faire pénitence et nous permettre de nous reposer exclusivement sur la miséricorde de Dieu et sur les secours qu'elle nous offre elle-même. — L'Église ne veut pas nous faire croire que Dieu fera tout sans que nous fassions rien. Non, mes frères, quand elle nous accorde des indulgences, elle veut simplement nous aider dans nos pénitences, et si nous sommes incapables de

réaliser des œuvres de satisfaction suffisantes, elle veut du moins que nous soyons toujours animés du désir de satisfaire, que nous ayons toujours la volonté de faire pénitence, et qu'en réalité nous satisfassions autant que nous pouvons ; de manière que nous recourions aux secours qu'elle nous offre plutôt parce que nous avons la volonté sincère de satisfaire le plus pleinement possible, que dans l'espoir d'échapper à la justice de Dieu et aux peines qu'elle pourrait nous réserver. Nous donnons la paix, dit saint Cyprien, non à ceux qui dorment dans l'indifférence, mais à ceux qui veillent ; non pour les entretenir dans le péché et dans le doux repos des voluptés, mais pour les aider à se relever après leur chûte et les animer pour retourner courageusement au combat. Le saint prophète-roi va plus loin : « le Seigneur, dit-il, prononcera des paroles de paix et de pardon, pour qui ? Pour ses justes, « loquetur Dominus pacem super sanctos suos ; » pour qui encore ? Pour ceux qui sont convertis de tout leur cœur. « Et super eos qui convertuntur ad cor. » Qu'est-ce que cela veut dire, mes frères ? Cela veut dire que pour prendre part au pardon de Dieu, à sa paix, à la réconciliation, à l'oubli complet, à ses indulgences enfin, il faut avoir, non seulement l'esprit de pénitence, mais qu'il faut être en réalité converti de tout son cœur, en d'autres mots qu'il faut être dans son amitié, dans l'état de grâce. Voilà donc la principale, la grande disposition nécessaire pour gagner les indulgences : l'esprit de pénitence et l'état de grâce. Et cela se comprend facilement, mes frères : Les faveurs de Dieu, des faveurs surtout comme l'indulgence ne sont pas pour ses ennemis. — Ceux qui sont en état de péché mortel sont sujets à l'enfer, c'est-à-dire à des peines éternelles. Il ne s'agit donc pas pour eux de les faire échapper à des

peines temporelles par des indulgences. C'est pour cela que les souverains pontifes, lorsqu'ils accordent des indulgences plénières, n'oublient jamais dans leurs bulles d'exprimer cette condition essentielle : « Dummodo vere sint corde contriti » pourvu qu'ils soient vraiment contrits et repentants, et ordinairement, pour assurer cette condition, ils exigent de plus la confession préalable et la communion. Et cet état de grâce est aussi bien nécessaire pour gagner une indulgence partielle que pour gagner une indulgence plénière. La raison en est toute simple : c'est qu'un homme séparé de Jésus-Christ par le péché mortel est devenu un membre sec et mort, qui ne reçoit plus aucune influence favorable de la tête qui est Jésus-Christ ; de même qu'un membre corporel, étant séparé de la tête, cesse d'en recevoir aucune sève, aucun mouvement vital, il meurt et se décompose.

Une deuxième condition qui est toujours requise, c'est qu'on doit avoir l'intention de gagner l'indulgence. Et cette intention on doit l'avoir en accomplissant chaque œuvre prescrite pour gagner l'indulgence. Par exemple, quand on se confesse et qu'on communie un jour où l'on peut gagner une indulgence plénière, il faut que l'on aille à confesse et que l'on communie avec cette intention de pouvoir gagner l'indulgence. Un usage excellent, mes frères, c'est d'avoir toujours cette intention, les jours que vous communiez, afin qu'aucune indulgence à laquelle vous pourriez participer ne vous échappe; et de réciter ces jours là les cinq *Pater* et *Ave* ordinairement requis, aux intentions du souverain pontife.

La troisième condition, c'est d'accomplir exactement les œuvres prescrites pour pouvoir gagner

l'indulgence. Celles qui sont presque toujours exigées, pour l'indulgence plénière, c'est la confession, la communion et la visite d'une église dans laquelle on prie quelque temps aux intentions de l'église qui nous accorde l'indulgence.

Je termine cette instruction courte et familière; cependant je ne la finirai pas sans vous adresser les paroles les plus ardentes que je pourrai tirer de mon cœur, pour secouer cette déplorable léthargie de tant de chrétiens et leur reprocher leur coupable indifférence à l'égard d'une source si féconde de grâces et de salut. Je rappellerai à ces chrétiens lâches et indifférents qu'ils se rendent d'autant plus coupables en négligeant de satisfaire à la justice divine, qu'ils ont eu des moyens plus faciles et plus abondants pour satisfaire. Il nous serait impossible sans doute de savoir au juste les sentiments qui s'agiteront dans l'âme de chacun de vous à son lit de mort; mais ce que je sais avec certitude, pour peu qu'alors vous ayez encore de présence d'esprit et de sentiment pour comprendre les intérêts les plus chers de votre âme, c'est que le premier de vos remords, sans doute, sera d'avoir offensé la majesté divine par tant de péchés dont vous avez souillé votre vie; mais un remords non moins cuisant que vous éprouverez, ce sera d'avoir eu sous la main tant de moyens d'apaiser cette justice irritée, et de n'avoir pas seulement voulu étendre la main pour accepter des secours si faciles que la miséricorde de Dieu vous offrait gratuitement. Ah! Epargnez-vous, mes frères, cet amer chagrin à votre lit de mort; Vous n'aurez alors que trop d'autres douleurs, et adressez-vous dès maintenant au côté de Jésus-Christ qui est encore ouvert pour vous. Allez puiser là, aussi

souvent que l'Eglise vous y donnera accès en vous accordant des indulgences, allez puiser aux mérites et aux satisfactions de votre Sauveur qui coulent de ce côté ouvert comme d'une source abondante. « Haurite cum gaudio de fontibus Salvatoris. » Acceptez, mes frères, ces satisfactions et offrez les pour vos péchés ; allez-y enrichir votre pauvreté, allez-y couvrir votre nudité, votre misère, votre lâcheté ; et puisque vous ne voulez pas payer par vos propres œuvres, par vos propres sueurs, par votre propre sang, ah ! payez du moins avec les œuvres, les sueurs et le sang de Jésus-Christ ! que diriez-vous d'un homme qui serait chargé de dettes et qui n'accepterait pas même l'occasion la plus facile, la plus gratuite pour se libérer ? Eh bien, nous-mêmes, mes frères, nous avons tant de dettes ; mais aussi nous avons tant de moyens pour les payer. Des indulgences sont attachées à presque chacune des prières que nous récitons et des bonnes œuvres que nous pratiquons tous les jours ; habituez-vous donc à former tous les matins l'intention de gagner les indulgences qu'il vous sera possible de gagner par les bonnes œuvres que vous faites ; et enfin, quand le grand jour sera venu, que vous serez heureux de voir acquittées tant de dettes qui auraient pu vous retenir bien des années encore dans les prisons du purgatoire !

Ainsi soit-il.

XII.

DE L'ABSOLUTION.

DU REFUS OU DU DÉLAI DE L'ABSOLUTION.

« Quorum remiseritis peccata remittuntur eis et quorum retinueritis, retenta sunt. » Joan. XX.

« Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Jean XX.

Tout ce que le soin et l'intérêt de vos âmes exigeaient qu'on vous enseignât, vous a été longuement exposé, mes chers frères, dans les simples conférences que nous vous avons données pendant ce carême, et c'est la haute et indispensable nécessité pour tous de connaître à fond ce qui regarde la nature du sacrement de pénitence et les dispositions requises pour le recevoir, qui seule a pu nous engager à revenir si souvent sur ces matières. De peur toutefois qu'en s'arrêtant trop longtemps sur les mêmes vérités, et nonobstant le respect que vous devez à la parole de Dieu, on n'en vienne à vous donner quelqu'ennui, nous allons clore aujourd'hui nos instructions sur ce sujet. C'est donc aujourd'hui pour la dernière fois que je viens réclamer votre attention pour ce qui nous restait à dire sur ce divin sacrement; et je vais parler de l'usage que le prêtre peut

et doit faire du pouvoir que notre divin Sauveur lui a confié dans le sacrement de la réconciliation, de la sentence qu'il prononce sur votre âme après que vous lui avez confessé vos péchés, de l'absolution enfin, et particulièrement du refus ou du délai de l'absolution. Je vais parler bien moins pour défendre la conduite du prêtre lorsqu'il vous refuse ou vous diffère l'absolution, que pour votre propre utilité et vous rappeler encore une fois en peu de mots tout ce qui est requis de votre part pour que vous receviez vraiment et devant Dieu cette sentence de l'absolution. — Veuillez m'écouter avec votre bienveillante attention habituelle.

L'absolution consiste dans ces paroles que le confesseur prononce sur le pénitent : « Ego te absolvo etc. » Je vous absous de vos péchés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il ! Elle constitue ce qu'on appelle, en théologie, la forme du Sacrement de pénitence. Cette sentence est absolument nécessaire pour vous réconcilier avec Dieu, mes frères. Ainsi, si vous aviez de votre côté les dispositions nécessaires, et que le confesseur, par une erreur de son jugement refusât de vous absoudre, vous n'auriez pas reçu le sacrement, parce que l'absolution en forme une partie essentielle. Mais, d'un autre côté, si le confesseur, trouvant en vous les dispositions requises, vient à prononcer sur votre âme cette sentence de salut, au même instant Dieu approuve et ratifie dans le ciel ce que son ministre sur la terre vient de faire dans les limites de son pouvoir ; c'est-à-dire, qu'au même instant, vos péchés, quel qu'en ait été le nombre ou l'énormité, ainsi que les peines éternelles qui leur étaient dues, sont, selon la con-

solante expression de l'Ecriture, oubliés de Dieu, comme s'ils n'avaient jamais existé.

Cette sentence, le prêtre la prononce en vertu du pouvoir qui lui a été confié par le divin Sauveur dans la personne des apôtres lorsqu'étendant sur eux les mains et leur communiquant son Saint-Esprit, il leur dit : Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Faites, s'il vous plaît, bien attention à ces paroles du Sauveur. De ces paroles il résulte clairement et distinctement pour celui qui veut entendre, que le prêtre ne doit pas et ne peut pas toujours absoudre ; car alors pourquoi le Sauveur a-t-il ajouté : « et ils seront retenus, à ceux à qui vous les retiendrez. » Et pourquoi Dieu aurait-il donné à un homme, à un prêtre, un pouvoir qu'il n'exerce pas lui-même, celui d'effacer le péché dans un cœur non-converti ? La raison en est que Dieu hait et déteste nécessairement le péché, et qu'il ne peut descendre avec sa grâce, encore moins établir sa demeure dans un cœur qui n'a pas les dispositions nécessaires pour recevoir le Dieu de toute sainteté. C'est ainsi qu'il remit le péché à Ezéchias et le retint à Achab ; c'est ainsi qu'il pardonna à David et non pas à Judas ; qu'il ouvrit le ciel au bon larron et le ferma au mauvais. Je ne sais pas, mes frères, si vous avez toujours bien compris ceci ; mais écoutez : le sacrement de pénitence s'appelle, comme il l'est en effet, le sacrement de la réconciliation et du pardon ; mais il n'est pas précisément et ne se nomme pas le sacrement de la conversion. La réconciliation s'opère pour autant que le pécheur veuille se convertir et se réconcilier. Et voilà pourquoi les prêtres ne peuvent donner

l'absolution, qui est le baiser de paix et de réconciliation avec Dieu, qu'à ceux qu'ils trouvent dans cette bonne disposition de la volonté. Les confesseurs qui agiraient autrement, qui absoudraient des indignes auraient un compte grave à rendre à Dieu, parce qu'ils abuseraient du pouvoir que Jésus-Christ leur a confié, en profanant et faisant profaner par des pécheurs impénitents le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, à cause de leur déplorable condescendance. La paix, qu'ils prétendent donner et qu'ils promettent à ces pécheurs non disposés à se convertir, est une paix fausse et inutile, dit saint Cyprien, une paix qui est aussi dangereuse pour ceux qui la promettent qu'elle est mortelle pour ceux qui la reçoivent.

Jugez par là, mes frères, combien est aveugle la conduite de certains pécheurs, qui veulent comme arracher de vive force l'absolution, qui ne peuvent souffrir que leur confesseur la diffère, quand ce ne serait que pour quelques jours, afin de leur laisser le temps de se bien disposer et d'avoir lui-même quelque solide garantie de leur changement. Car, enfin, pour peu qu'ils soient instruits, ils doivent bien savoir que toutes les absolutions qu'ils reçoivent sans les dispositions requises ne sont que des profanations de ce divin sacrement, et que ce sont les confesseurs et non eux-mêmes, qui doivent juger s'ils sont disposés ou non. C'est donc une vérité bien établie que non seulement les prêtres peuvent, mais qu'ils doivent même différer l'absolution à ceux qui ne peuvent la recevoir validement et avec fruit. Ils y sont tenus pour plusieurs motifs : 1° pour l'honneur du saint sacrement même, car il est profané lorsqu'on l'administre à des indignes ; ce serait dissiper les saints mystères, au

lieu de les administrer en ministres fidèles ; ce serait contrairement à la menace du Sauveur, donner les choses saintes aux chiens. « Nolite sanctum dare canibus. »

Le confesseur y est tenu, en second lieu, dans l'intérêt de son propre salut ; parce que, comme je viens de le dire, en accordant l'absolution à ceux à qui il devrait la refuser, il gère en ministre infidèle et dissipateur, et pendant qu'il engage son pénitent dans la voie des sacriléges, pendant qu'il l'enveloppe des liens de la damnation, il se damne lui-même.

Enfin les confesseurs y sont tenus dans l'intérêt et pour l'utilité du pénitent lui-même, parce que trop souvent les absolutions accordées trop facilement sont cause que les pécheurs persévèrent dans leurs habitudes du péché. Comme ils sont toujours absous facilement, ils ne craignent pas de retomber ; ils commencent à se former une conscience large et erronée, et finissent par s'imaginer que les choses se passeront aussi légèrement au tribunal de Dieu qu'ils les voient traitées au tribunal de leur confesseur. En effet, un pécheur qui se voit accorder l'absolution toujours et quel que soit son état ou ses dispositions, ne se figurera jamais que ses péchés sont si grands ou son état si dangereux. Comment dira-t-il hardiment, au sortir du confessionnal ! mais il n'y avait pas de péché, que je n'eùsse commis, il n'y avait pas de paroles si sales, si blasphématoires, si haineuses, si vindicatives, si médisantes que je n'eûsse prononcées, et de tout cela quel mal m'est-il arrivé « peccavi et quid mihi accidit triste ? » Voyez ! j'en ai été quitte pour quelques chapelets, pour une petite aumône, et de suite, sans délai, j'ai été absous, et chaque

fois que je vais à confesse, j'ai été traité avec tant de bonté. Ah ! j'ai un bon confesseur ! Triste bonté, mes frères ! Mais que ceux qui parlent ainsi me permettent de leur demander s'ils se croient bien réellement convertis et absous ? Après avoir été traités dans leurs confessions avec tant de bonté pendant dix, vingt, trente ans, ne vivent-ils plus maintenant dans l'impudicité, l'injustice, le blasphème, la médisance ? Qu'ils soient de bonne foi et qu'ils nous disent si, au contraire, leurs péchés ne se sont pas multipliés en raison directe du nombre des sacrements qu'ils ont reçus et si leurs habitudes ne se sont pas aggravées par la multitude des sacriléges qu'ils ont accumulés ? Tant il est vrai que les absolutions trop faciles retiennent les pécheurs dans leur malheureux état, et empêchent leur conversion, leur réconciliation avec Dieu pour laquelle la confession a été instituée. Tant il est vrai, d'autre part, que le délai de l'absolution est souvent le contrepoison réel pour le péché, le commencement de la conversion, et, très-souvent, le seul moyen pour ramener un pécheur. Et ici, j'ose bien en appeler à votre propre témoignage. D'où vient, mon frère, que tout-à-coup vous avez abandonné cette occasion qu'il vous semblait si pénible d'aban donner ; d'où vient que tout-à-coup vous avez pu faire sortir de votre maison telle personne qui vous semblait si nécessaire ; comment avez-vous eu le courage tout-à-coup de réaliser cette restitution que vous aviez promise depuis si longtemps, mais à laquelle vous n'aviez jamais osé vous déterminer jusqu'ici ; d'où vient tel autre changement si prodigieux en vous et qui vous étonne vous-même? N'est-ce pas peut-être parce que vous avez rencontré un confesseur

d'un esprit éclairé et ferme, qui, loin d'user avec vous d'une fausse et cruelle condescendance, s'est servi du fer et du feu, parce qu'il voyait votre cas désespéré; qui a recouru au moyen sévère, mais nécessaire, du refus de l'absolution pour vous tirer comme malgré vous d'un état d'où votre faiblesse ou votre lâcheté vous aurait empêché de sortir autrement? Cela nous mènerait trop loin, mes frères, de vous rappeler, même en abrégé, tous les cas où les confesseurs sont tenus de différer l'absolution à leurs pénitents ; ce sont eux qui doivent juger, et non vous, de vos propres dispositions, et dans ce point ils ont certaines règles aussi obligatoires que sûres ; règles qui ont toujours été suivies, prescrites d'abord par saint Charles Borromée pour tous les confesseurs approuvés dans son diocèse et acceptées depuis par l'Eglise toute entière. J'oserais à peine vous dire, mes frères, quels sévères avertissements le même saint Charles Borromée, saint Cyprien, saint Ambroise, le cardinal Bellarmin donnent aux confesseurs qui oseraient se soustraire à ces règles si fondées, et quelle responsabilité ils font peser sur eux lorsqu'ils accordent l'absolution dans les cas où elle devient évidemment inutile et souvent, sacrilége. Ils leur adressent ce sanglant reproche de la sainte Ecriture, qu'en agissant ainsi, ils deviennent les bourreaux de leurs brebis, au lieu d'en être les pasteurs; ils leur rappellent cette autre parole des livres saints que quand un guide aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont infailliblement tous deux dans l'abîme. Et vraiment, mes frères, si les confesseurs ont quelque chose à craindre de la part de Dieu, ce ne sera pas ordinairement pour avoir été trop sévères vis-à-vis de leurs pénitents ; mais bien plu-

tôt pour avoir trop écouté les inspirations d'un cœur naturellement bon et qui les engage plutôt à accueillir avec douceur et charité un pauvre pécheur comme eux, qu'à le recevoir avec dureté ou à le repousser. Voilà la vérité réelle par rapport à ces choses. Et qu'on murmure après cela tant que l'on veut ; que l'on dise que les confesseurs sont trop sévères quand ils diffèrent l'absolution pour quelques jours. Ils ne font que ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent ; ils font ce que saint Borromée et tant d'autres saints ont fait, et ce que l'Eglise elle-même leur ordonne de faire. Ils ont reçu de Jésus-Christ aussi bien le pouvoir de retenir les péchés que celui de les remettre, et quand ils les retiennent, ils ne le font pas par leur plaisir, par caprice ; ils le font, je vous l'ai dit, pour la gloire de Dieu et pour sauvegarder la sainteté du sacrement, dans l'intérêt de leurs pénitents et dans leur propre intérêt.

Pécheurs, que répondrez-vous à cela ? Direz-vous que vous vous repentez sincèrement de vos péchés, que votre propos de vous amender est sérieux, que vous êtes bien déterminés à abandonner telle occasion. Mais s'il en est comme vous dites, prouvez ce repentir, ce bon propos par vos œuvres, c'est-à-dire par le changement de votre vie. Combien de fois, par le passé, n'aviez vous pas tenu le même langage, et combien de fois pourtant n'êtes vous pas revenus avec les mêmes péchés ? Jusqu'ici vous avez trompé votre confesseur. Vous lui aviez promis d'abandonner telle occasion, de rompre avec telle habitude, de restituer tel bien injuste. Le confesseur vous a cru, et vous n'avez pas tenu votre promesse parce que votre promesse n'a jamais été sérieuse ; ira-t-il vous croire de nouveau et se

laisser tromper comme par le passé ? S'il est donc vrai que vous êtes sincères maintenant, allez, de ce pas briser avec cette occasion, séparez-vous de cette personne avec laquelle vous avez entretenu une familiarité si dangereuse; faites à présent et sans tarder ce que vous auriez dû faire depuis longtemps, réconciliez-vous franchement avec votre ennemi, et alors revenez, votre confesseur vous recevra avec joie, et il s'empressera cette fois de vous donner cette absolution que vous demandez avec tant d'instance. Mais si vous ne voulez rien faire de tout cela, pourquoi voudriez-vous que l'on vous donnât cette absolution qui pour vous serait un grand malheur, et attirerait la plus lourde responsabilité sur votre confesseur lui-même ?

Mais il y a des pénitents qui ne se laissent pas persuader par ces raisons et qui diront effrontément au confesseur : si vous ne voulez pas m'absoudre, j'irai trouver un autre confesseur. — Cela est pénible à entendre pour votre confesseur, mes chers frères ; non certes parce qu'il verrait à regret que vous lui en préférez un autre. O non, mes frères, pourvu que l'œuvre de Dieu soit faite, peu importe l'instrument qui y ait servi. Ce n'est donc pas ce qui attriste votre confesseur, mais ce qui lui donne de la peine, c'est que, si peut-être quelque doute favorable pouvait lui rester à l'endroit de vos dispositions, il voit maintenant ce doute céder devant la plus triste évidence; c'est que maintenant il voit clairement qu'il a devant lui un impénitent qui voudrait forcer la main à Dieu, et arracher à son confesseur une absolution dont il est si peu digne.

Mais il y en a peut-être qui iraient plus loin, si un reste de respect ne les retenait ; qui ne peuvent comprendre comment il se fait qu'un prêtre accorde l'absolution tandis qu'un autre la refuse, et cela au

même pénitent et absolument dans les mêmes cas. N'ont-ils donc pas , disent-ils, les mêmes pouvoirs tous ? Sans doute, mes frères, ils ont bien le même pouvoir ; car c'est le pouvoir de Dieu ; mais ils n'ont pas tous précisément la même manière de juger, parce qu'ils jugent en hommes. Je vous accorderai donc bien qu'un confesseur n'est pas entièrement infaillible, même avec toutes les lumières et tout le zèle requis ; mais, faites y attention. Ordinairement quand votre confesseur se trompe, la faute en est à vous. C'est ou bien parce que vous tenez votre âme fermée pour lui, parce que vous ne lui faites pas connaître, comme vous le devez, l'état de votre vie passée, surtout quand vous vous adressez à lui pour la première fois ; ou bien c'est parce que vous vous efforcez de lui donner trop d'espoir, parce que vous lui protestez de toutes les forces de votre âme que vous allez vous corriger bien que vous ne le vouliez pas plus qu'auparavant. Est-il étonnant dès lors qu'un prêtre qui vous voit pour la première fois, et cela dans de si belles dispositions au moins en apparence, est-il étonnant, dis-je, qu'il vous croie, qu'il se fie à vos promesses ; peut-il craindre que dès la première fois il a affaire à un menteur , à un hypocrite ? Faut-il s'étonner, encore une fois, qu'il vous ouvre les bras, et qu'il vous donne une absolution qu'un autre confesseur qui vous connaît mieux et depuis longtemps vous aurait refusée et peut-être vous a effectivement refusée ? O mes frères, si vous vouliez m'en croire, jamais, quand l'absolution vous a été refusée dans un confessionnal, vous n'iriez vous adresser à un autre, et voici pourquoi : Ou il est évident que vous n'êtes pas dans les dispositions voulues pour recevoir dignement et valablement l'absolution , et alors à quoi vous servira cette abso-

lution du confesseur qui vous a trop mal connus? ou, si cela n'est pas entièrement clair, il est au moins très-douteux que vous soyez suffisamment disposés ; car autrement votre premier confesseur ne vous aurait pas ajournés. Maintenant pourriez-vous bien être entièrement tranquilles, et vous approcher sans crainte de la sainte table après avoir été absous dans des conditions si douteuses? A mon avis, non, mes frères. La chose est trop importante, elle a des suites trop graves.

Chrétiens, mes frères, pour finir, je vous supplie de bien accueillir ce dernier avis que je vous donne. S'il arrive que les ministres du Seigneur jugent que vous n'êtes pas en état de recevoir immédiatement l'absolution, soumettez-vous en toute humilité ; (cette humilité est si agréable au Seigneur), et au lieu d'insister pour être absous, écoutez les salutaires avertissements qu'ils vous donneront. Revenez ponctuellement au temps qu'ils vous indiqueront. Réfléchissez que vos confesseurs, en sages médecins, font tout leur possible pour connaître la nature de vos maladies ; et lorsque, voyant que les moyens ordinaires ont plutôt fait empirer votre mal que de le guérir, ils en emploient de plus sévères et de plus efficaces, remerciez-les pour l'affection vraie qu'ils vous témoignent; et disposez-vous alors de votre côté, par la prière, par la fuite du péché et des occasions, par l'emploi enfin des moyens qu'ils vous prescriront, à recevoir, après quelques jours d'épreuve, une absolution qui vous réconciliera véritablement avec Dieu et vous rendra dignes de posséder un jour la gloire et la félicité des bienheureux, que je vous souhaite.

Ainsi soit-il.

XIII.

UN MOTIF DE CONTRITION. CONSIDÉRATIONS SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

« Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me. » Isaiæ I. 2.

« J'avais élevé et glorifié des enfants, mais eux m'ont méprisé. » Is. I. 2.

Je commence, mes chers paroissiens, cette instruction pastorale, par une hypothèse, une supposition, mais qui est, comme vous le verrez de suite, une réalité. Supposons qu'il existe en ce monde une créature, un monstre plutôt, qui déteste souverainement son Dieu, et qui est, à son tour, souverainement détesté de Dieu ; un monstre qui tous les jours dans sa haine orgueilleuse contre Dieu, ose lever la tête contre lui et lui dire : Je ne servirai pas, je ne vous reconnais pas pour le maître de ce monde et de l'éternité ; un monstre qui est en même temps l'ennemi capital des hommes, puisque c'est lui qui a inondé le monde de ce déluge de calamités qui fait gémir toute créature sous le soleil et qui couronne tous ces maux par la mort dont il est également le père ; un monstre, mes frères, qui a eu l'audace et le pouvoir de monter jusqu'au ciel, d'aller troubler l'ineffable repos de l'adorable Trinité, d'aller chercher dans le sein de son père le Verbe éternel, de le traîner sur terre revêtu d'une chair misérable qui lui a donné la forme du dernier des hommes ; et là, l'ayant dans son pouvoir,

s'est acharné sur cette victime sainte, l'a conspuée comme le dernier des misérables et ne l'a lâchée qu'après lui avoir arraché, avec tout son sang, le dernier soupir dans le plus vil des supplices ; un monstre qui n'est pas le démon, pourtant, mes frères, mais plus fort et plus affreux que le démon puisque c'est lui-même qui de beaux anges a fait d'affreux démons ; un monstre qui n'est pas l'enfer, mais qui a creusé l'enfer. Supposons enfin que vous soyez condamnés à voir, à fixer ce monstre dans sa hideuse et repoussante difformité, qui d'entre vous pourrait supporter cette vue sans sécher d'horreur et d'effroi ? Ce monstre existe pourtant, mes frères, et c'est nous-mêmes, hélas ! qui le mettons au monde tous les jours, c'est le péché mortel ! Non, l'on ne connaît pas la malice et l'énormité du péché mortel ; car certainement on ne le commettrait pas si facilement. Pourrai-je réussir à vous en faire comprendre la laideur et à vous inspirer une juste horreur pour ce mal, le plus grand de tous les maux ? Certes, ô mon Dieu, je ne désespère pas de votre secours et de votre grâce ; mais, d'un autre côté, je ne connais que trop le volontaire aveuglement du cœur de plusieurs de ceux à qui je vais m'adresser ; et si vous-même, ô mon divin Sauveur, vous qui malgré votre infinie bonté, avez dû creuser les abîmes de l'enfer pour châtier le péché, et bien que vous ayez répandu tout votre sang pour l'effacer, n'avez pu réussir à faire comprendre cette malice aux pécheurs, que pourrai-je leur dire de plus, et comment réussirai-je mieux que vous? Heureux cependant si mes paroles pouvaient ouvrir les yeux à une seule âme, la retenir au bord de l'abîme ou l'engager à revenir à vous, ô Dieu des miséricordes : « revertere, revertere Jérusalem ad Dominum Deum tuum. »

Qu'est-ce qu'un péché mortel? un péché mortel est une parole, une action ou une omission, une pensée, un désir gravement opposés à la loi de Dieu. Pour comprendre la malice de cette parole, de ce désir, de cette action que l'homme pose volontairement contre la loi de Dieu, il faudrait comprendre ce que c'est que Dieu et ce que nous sommes. Hélas! mes frères, il ne nous est pas si difficile de comprendre ce que nous sommes. Une poignée de terre sur laquelle il a plu un jour à Dieu d'envoyer son souffle pour l'animer et nous donner le mouvement; un assemblage de toutes les misères et de toutes les infirmités, que dis-je, un amas mobile de vers et de pourriture au moment même souvent où il paraît jouir de la plus belle santé, un peu d'herbe qui est verte aujourd'hui et que l'on jette au four demain; une feuille que le vent emporte: Voilà, pour ce qui regarde le corps. Et selon l'âme que sommes-nous? Ah! nous étions originairement nobles, mais qu'avons-nous fait de cette noblesse de notre âme? Et s'il nous reste quelque bien, quelque dignité de ce côté, avons-nous le droit d'en être fiers; avons-nous, pouvons-nous quelque chose de nous-mêmes? Mais au lieu du bien, que trouvons-nous? Y a-t-il quelqu'un seulement parmi nous, mais qu'il soit de bonne foi, qui ose fixer pendant quelque temps cette partie la plus noble de son être, sans être honteux à la vue de tant de délabrement, de dégradation, de ruines? Que trouve-t-il en lui? Ignorance, concupiscence, mauvais penchants, inertie pour le bien et le juste, enfin, trop souvent le plus triste assemblage de toutes les misères morales. Mais, mes frères, s'il nous est facile de nous faire une idée de notre bassesse et de notre néant, à nous qui osons commettre

le péché, autant il nous est impossible d'atteindre par l'esprit aux grandeurs infinies, incommensurables de Dieu contre qui l'homme se révolte. Tous les jours nous parlons et nous entendons parler de Dieu. Quelle idée vous faites-vous cependant quand vous entendez ce mot *Dieu ?* Vous vous figurez sans doute un être infini qui existe de toute éternité, qui remplit tous les temps et tous les espaces de son immensité, qui connaît toutes les vérités, qui possède toutes les beautés. Vous vous figurez cette beauté incréée d'où toutes les autres perfections découlent, beauté dont l'image affaiblie et telle qu'une imagination finie et bien débile peut nous la proposer ne laisse pas que d'enchanter le cœur, beauté dont la contemplation la plus passagère donnerait plus de bonheur que la jouissance successive de toutes les voluptés de la terre. Accumulez ainsi toutes les perfections imaginables , intelligence, sagesse, bonté , puissance ; aggrandissez, multipliez, étendez tout cela à l'infini, et sachez, mes frères, que toutes ces grandes choses que vous avez rêvées, toutes ces grandes notions que vous avez tâché de vous former,sont infiniment moindres que le Seigneur. Et c'est contre cet être si élevé, contre ce Seigneur si puissant que l'homme exerce son audace lorsqu'il pèche. Cette beauté si admirable il la conspue ; cette bonté si incompréhensible, il la méprise ; cette puissance si formidable, il l'affronte ! O mes frères, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la malice même du péché mortel , ou de l'audace de celui qui ose le commettre. Au moindre signe de ce Dieu tout-puissant les anges prennent leur vol avec la rapidité de l'éclair pour exécuter ses ordres ; les démons mêmes n'osent se soustraire à son autorité et ils obéissent en frémissant. L'homme est plus hardi que les anges et que les démons ; l'homme seul dit

je n'obéirai pas ; il fait mieux que de le dire, il le fait; il connaît bien la volonté de son Dieu, et il fait la sienne propre ; il connaît bien la sanction terrible de cette volonté suprême; peu importe , il suit son caprice et sa passion ; il lui résiste en face comme l'impie Pharaon, ou il s'efforce d'oublier Dieu, il tâche de le mettre de côté ; il en vient quelque fois, dans la folle impiété de son cœur jusqu'à souhaiter qu'il n'y ait point de Dieu , et l'on sait bien pourquoi. Enfin cet homme , que Dieu honorait de son amitié, malgré son néant, cet homme se sépare le premier de Dieu, il tourne le dos à Dieu, il le chasse ignominieusement de son cœur. Aussi, c'est ce dont il se plaint amèrement par la bouche de son prophète : Ingrat, dit-il, vous m'avez abandonné, ce que je n'aurais jamais fait à votre égard ; pendant que je vous poursuivais de mon amitié, vous m'avez fui ; tandis que je courais après vous, vous vous êtes retourné et vous m'avez chassé.

Conduite incompréhensible du pécheur ! audace étonnante ! que diriez-vous pourtant , mes frères, si vous voyiez un petit moucheron vouloir combattre contre un soldat armé ? Vous ririez de l'audace de cet insecte bien que vous le sachiez privé de raison. Que diriez-vous encore si vous voyiez au sommet d'une tour élevée un homme tenant un autre homme suspendu par une simple petite corde au-dessus de l'abîme ? Que diriez-vous si vous voyiez ce malheureux ainsi suspendu et à la discrétion de celui qui est au-dessus de lui , injurier celui-ci par les paroles les plus outrageantes ? Cela ne vous paraîtrait-il pas le dernier terme de la folie ou de la rage ? Ce n'est pas là cependant une hypothèse. N'est-ce pas l'histoire trop réelle du pécheur vis-à-vis de son Dieu ? mais dans cet exemple ou dans cette

istoire, ce que vous admireriez plus encore que 'audacieuse folie de l'insulteur, ce serait la bonté u la folie de cet homme qui se laisse ainsi insulter tandis qu'il pourrait se venger si facilement, t d'un simple geste de sa main. Ah! admirez onc aussi la bonté, et disons le mot, la folie de ieu qui se laisse ainsi insulter par cette misérable réature qui lui doit tout! Oui, l'Ecriture sainte a ien raison de dire que Dieu a aimé sa créature usqu'à l'excès, jusqu'à la folie.

Car, mes frères, la désobéissance du pécheur, 'est pas une simple désobéissance, c'est une désoéissance caractérisée; ce n'est pas une simple révolte contre l'autorité de Dieu, c'est une insulte à a suprême Majesté. « Vos autem inhonorastis ne. » Que fait l'homme qui pèche mortellement? l possédait la grâce de son Dieu, il la rejette. Il tait revêtu de ce bel habit nuptial qui lui donait comme à l'enfant de famille, un accès touours libre à la table de son Dieu, cet habit nupal, il le souille, il le conspue, il le déchire. Il était ami de son Dieu; cette amitié, son seul titre de gloire s'en lasse, il y renonce. Et pourquoi donc reonce-t-il à l'amitié de son Dieu? Qu'obtient-il en lace d'elle lorsqu'il pèche? Oh! si du moins c'était our gagner toutes les richesses de la terre, ou our un royaume ou du moins pour quelques anées de bonheur; certainement, son péché n'en erait pas moindre, mais on pourrait le comprene. Mais non! « c'est pour une poignée d'orge, our un morceau de pain qu'ils m'ont déshoré. » Voilà le reproche que Dieu fit autrefois aux uifs et qu'il doit adresser tous les jours encore aux rétiens qui l'offensent. Une poignée de terre, le isérable plaisir d'une vengeance, une sale volupté,

une bagatelle : Voilà pourquoi ils offensent Dieu, voilà ce qu'ils mettent au-dessus de Dieu. Par cela seul qu'un homme est là, à se consulter s'il se donnera à Dieu ou au démon ; qu'il est là, la balance à la main, à peser froidement, avec indifférence ce qu'il devrait préférer, ou de ce bien injustement possédé, de ce plaisir, de cette vengeance, ou de l'amitié de son Dieu, et qu'il finit par consentir à la tentation, il montre assez qu'il met ces plaisirs, ces passions, ces idoles au-dessus de son Dieu. David, considérant les grandeurs et la majesté de Dieu, ne savait comment s'exprimer. « Seigneur, dit-il, qui est semblable à Vous ! » En attendant, le pécheur cherche aussi à qui il puisse comparer son Dieu ; Et, non-seulement, il ose le comparer à ses viles passions ; mais il met celles-ci au-dessus de son Dieu. Oh ! si en commettant tel péché, il avait dû perdre un bras, une jambe, ou simplement une petite somme d'argent, il se serait bien gardé de le commettre ; Il perd son Dieu, son amitié, ses promesses, ses récompenses et il n'hésite pas un instant, le péché est déjà consommé dans son cœur. O mon Dieu, vous seul seriez donc méprisable ! Peut-on pousser plus loin l'insulte et l'outrage ?

Ah ! mes frères, à ces considérations pour vous faire comprendre la malice du péché mortel, je devrais bien ajouter d'autres considérations ; car jusqu'ici je ne vous ai rien dit, de ce qu'il y a de plus déplorable peut-être dans le péché mortel, de la noire ingratitude dont le pécheur se rend coupable envers son créateur et son père, envers son Dieu et son Sauveur. Ce serait bien long, pécheur, s'il allait vous rappeler tous les biens dont vous avez été comblé par cette main divine depuis votre enfance, et maintenant encore que vous vivez dans

l'inimitié de votre Dieu. Et si quelqu'un doit être stupéfait devant cette inépuisable et incompréhensible bonté de Dieu, c'est surtout vous ; car on comprend que Dieu traite bien ses amis, on comprend qu'il répande ses faveurs sur ceux qu'il aime ; mais vous le savez, ce n'est pas seulement sur le champ du juste qu'il envoie son soleil et sa rosée ; tandis que le pauvre qui aime son Dieu, mange son morceau de pain sec dans la tristesse de son âme, vos campagnes sont peut-être fatiguées par la riche charge de vos moissons ; pendant que cet homme juste et simple à côté de vous, et qui donnerait sa vie plutôt que d'offenser son Dieu n'a pour toute boisson que ses larmes, vous, vous dépensez des millions ; Dieu vous les a donnés en faisant prospérer votre industrie et votre commerce, il vous les a donnés peut-être pour vous attirer à lui en vous donnant ce que vous aimez, en bénissant vos efforts, et vous, vous les mangez en le maudissant et le blasphémant. Mais ce que vous comprendriez peut-être mieux si vous vouliez ouvrir les yeux, ce sont les châtiments dont Dieu a frappé, dont il frappe et dont il frappera surtout les prévaricateurs de sa sainte loi, et auxquels vous-mêmes, tout puissants que vous vous croyiez, vous n'échapperez pas. Oui, mes frères, pour vous faire comprendre d'une manière plus palpable la malice intrinsèque du péché, je devrais faire ressortir à vos yeux les effets désastreux qu'il a produits dans ce monde qui passera, et qu'il produit dès aujourd'hui pour plusieurs dans ce monde éternel qui ne passera pas. Je devrais vous montrer la mort entrant dans ce monde à la suite de la première désobéissance, et avec elle ce cortége innombrable de maux et de calamités dont le

monde est rempli. Je devrais vous rappeler ces terribles catastrophes qui ont quelquefois enveloppé soudainement des régions entières pour châtier les crimes de leurs habitants ; ce déluge universel envahissant la terre couverte de crimes; plus tard cette pluie de feu et de soufre entraînant Sodome et Gomorrhe avec trois autres villes coupables dans un gouffre fumant; image bien affaiblie de ces gouffres éternels, que la colère de Dieu a creusés, où le feu et le salpêtre pleuvent éternellement, s'amassant en torrents enflammés, et torturant dans leurs horribles spirales les âmes des damnés. Ceux là pourraient vous dire aujourd'hui ce que c'est que le péché mortel. Non ! les damnés eux-mêmes ne pourraient pas vous le dire ; car bien qu'éternels, leurs châtiments sont limités dans leur nature ; le péché mortel seul est infini dans sa nature comme l'être infini auquel il s'attaque, et Dieu lui-même ne saurait le punir comme il le mérite ; et c'est pour cela, mes frères, qu'un être infini, le fils de Dieu dont les mérites sont infinis, a voulu se sacrifier pour satisfaire à la justice de son Père et pour expier les iniquités des hommes.

Je cesse cependant, mes frères, mais avant de finir, je vous supplie avec un prophète du très-haut, de considérer une dernière fois, combien c'est un mal amer d'abandonner son Seigneur et son Dieu. « Quam malum et amarum est dereliquisse te Dominum Deum tuum. » Considérez donc cette âme malheureuse qui vient de rejeter son Dieu, et qui est à son tour maintenant abandonnée de Dieu. Que voyez-vous d'abord ? D'épaisses ténèbres. Sa lumière est partie, cette lumière de la grâce qui éclaire et qui réchauffe tout homme créé pour une fin surnaturelle.

Mais approchez davantage, si ce cadavre spirituel ne vous effraye pas. Que sentez-vous? Il est froid comme glace; que sentez-vous encore? Un serpent qui se roule au milieu de cette conscience, qui la torture et la dévore? — Que sentez-vous encore? Ah! il exhale une puanteur insupportable. Comme un bras qui a été retranché du corps, pourrit et devient insupportable, ainsi cette âme malheureuse, qui vient de se séparer de son Dieu qui était la source de sa vie, entre dans un état de corruption qui la rend odieuse et nauséabonde devant son Dieu, devant les anges et devant les hommes justes. Comme une ville dont les remparts sont détruits et dont les rues sont parcourues impunément par l'ennemi, ainsi dans cette âme les démons ont leur libre entrée et sortie. Le Sauveur prévoyant autrefois la désolation de Jérusalem ne put retenir ses larmes et il pleura amèrement sur cette ville malheureuse. Comment ne pleurerait-il pas sur cette Jérusalem spirituelle, sur cette pauvre âme si dévastée, qu'il avait tant aimée aussi et qui lui avait coûté tout son sang? O pauvre âme, votre malheur doit être bien grand, puisqu'un Dieu pleure sur vous. Votre Sauveur pleure sur vous, votre ange gardien pleure de se trouver dans la compagnie des démons, les justes pleurent dans le ciel parce qu'ils ont perdu leur frère qui devait les rejoindre. Vous seule, vous ne pleurez pas; ah! si vous du moins vous aviez une larme pour votre malheur!

Quand donc le démon viendra, mes frères, pour vous porter au péché, soit qu'il vienne seul en parlant à votre imagination, soit qu'il prenne avec lui un compagnon de vos désordres passés, soit

qu'il se serve de quelque société ou d'un plaisir angereux, pour tendre des piéges à votre âme, oh! réfléchissez mûrement, soyez sur vos gardes et n'écoutez pas ses conseils séducteurs. Quand il vous dira : pourquoi ne prendriez-vous pas ce plaisir, vous en avez maintenant l'occasion, pourquoi n'assouveriez-vous pas votre passion; pourquoi vous inquiéteriez-vous de votre Dieu? Est-ce donc un si grand mal que de commettre par faiblesse un péché? O mon frère, ne le croyez pas: il est menteur, il fut menteur et homicide dès le commencement. Oui il sait bien que c'est un grand mal, il ne le sait que trop bien, car c'est par le péché, et probablement par un seul péché mortel d'orgueil, qu'il a été banni du ciel pour l'éternité. C'est ainsi encore qu'il parla à Eve. Eve a eu le malheur de croire ce père du mensonge, et vous savez tous quels malheurs elle a attirés par là sur elle et sur tout le genre humain. C'est ainsi qu'il parla à tant de milliers de damnés qui déplorent maintenant qu'il est trop tard, de s'être laissé tromper. Pour vous, mes frères, il est encore temps de tout réparer ou de tout prévenir. Si donc vous avez eu le malheur d'écouter les suggestions de cet infernal meurtrier, convertissez-vous, pourquoi iriez-vous aggraver votre malheur par de nouveaux péchés mortels? Si au contraire, vous avez le bonheur d'avoir conservé votre innocence et l'état de grâce, pourquoi iriez-vous souiller cette éclatante beauté de votre âme? Ah! qu'elle est belle, cette âme, cette chère et pudique épouse de Jésus-Christ, qui n'a pas rompu par le péché les liens de cet amour qui l'unit à son divin époux! Cette âme est la fille du ciel, elle est le temple et la demeure de prédilection de l'adorable Trinité, c'est Jésus-Christ lui-même

qui nous en assure : « nous y viendrons dit-il et nous établirons notre demeure en elle. » Pourquoi, mes frères, iriez-vous renoncer à cet honneur, mais surtout à ce bonheur? Oh! non, votre résolution est arrêtée, dorénavant entre le démon et Dieu, vous ne resterez plus indécis. O mon Dieu voyez et considérez du haut des cieux le généreux propos qui les anime, confirmez-le bénissez-le ; envoyez leur votre force d'en haut et la grâce d'y rester invariablement fidèles.

Ainsi soit-il.

XIV.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ MORTEL APRÈS LA CONVERSION.

NOTA BENE. Ce discours a été prêché pour la Fête de *Saint Hubert* dans l'Église de N. Comme ce Saint est le patron de plusieurs églises du pays, j'ai laissé subsister tout ce qui le concernait. On pourra facilement retrancher ce qui a rapport au Saint, si l'on désire traiter cette matière dans d'autres circonstances. Elle peut être utilement prêchée le deuxième dimanche après Pâques, après une mission, etc.

» Impossibile est eos qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, renovari ad pœnitentiam; rursum crucifigentes filium Dei et ostentui habentes. » Hebr. VI.

» Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés et qui viennent à retomber, fassent une nouvelle pénitence qui les réconcilie, parce qu'ils crucifient de rechef le Fils de Dieu et en font un objet de raillerie » Heb. VI.

Mes chers Frères de N... Après cette parole de l'Evangile par laquelle l'Eternelle Vérité nous déclare que le nombre des élus est petit; et, dans une autre page, que la porte du ciel est étroite, peu pratiqué, difficile, hérissé de ronces le chemin qui y conduit, nulle parole de l'Ecriture Sainte ne me paraît plus capable d'inspirer la terreur que cette

parole de l'Apôtre : « Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés par la grâce et qui viennent à retomber, se renouvellent par la pénitence, parce qu'en retombant, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et en font un objet de raillerie. » Pour moi, mes Frères, je vous l'avoue, si le désespoir n'était pas lui-même un crime, ou, si quelque chose me pouvait faire désespérer de mon salut ; d'autre part, si l'interprétation que l'Église donne à ce passage de l'Apôtre, ne venait un peu tempérer mes frayeurs, ce seraient ces mêmes paroles qui pourraient me faire désespérer. Un malheur énorme certainement, c'est le péché mortel. Beaucoup d'hommes ne veulent pas le comprendre. On nous le laisse dire et répéter sur tous les tons. Ministres de l'Evangile, nous avons beau parler au confessionnal, dans la chaire de vérité ; nous avons beau avertir, menacer, implorer. On se bouche les oreilles ; le bandeau qu'on s'est mis devant les yeux reste, et plusieurs ne comprendront que quand leur malheur sera consommé.

Un malheur cependant plus déplorable encore qu'un péché mortel, et même qu'une période de la vie passée dans le péché mortel, c'est la conduite de ceux qui, frappés enfin des rayons de la grâce, absous gratuitement par l'infinie miséricorde de Dieu, tirés de leur bourbier, rétablis dans leur noble dignité d'amis de Dieu et dans la plénitude de leurs droits d'enfants et d'héritiers, à peine touchés, à peine convertis, au sortir même du confessionnal, ont hâte de retourner à leurs désordres passés, comme le chien retourne à ses vomissements, et, ajoutant ainsi l'ingratitude la plus criminelle à tant d'iniquités pardonnées avec une bonté si admirable, se rient de cette bonté, repoussent la main secourable

de leur père, foulent aux pieds sa grâce, se moquent du Fils de Dieu et, comme d'insensés suicides se ferment de leur propre main la porte à l'espoir d'une nouvelle pénitence, d'une nouvelle miséricorde, d'un nouveau pardon.

Ah! chrétiens de N..... Combien a été différente la conduite, la vie de Hubert, le noble rejeton des ducs d'Aquitaine, le Saint Paul, l'Augustin du huitième siècle, l'apôtre de ce pays, le fondateur de Liége et votre patron! Les miséricordes du Créateur surpassent les égarements de la créature. Chez Hubert, de même que chez les Paul et les Augustin, une grande misère réclamait une grande miséricorde; car vous le savez, et vous le cacher d'ailleurs serait vous dérober un des plus beaux triomphes de la grâce aussi bien que l'exemple d'une rare fidélité à cette première miséricorde, Hubert, avant d'avoir été éclairé d'en haut, loin de son Dieu, s'adonnait, comme la plupart des nobles de son temps, aux plaisirs et aux vanités du siècle. Augmenter ses richesses et y river son âme comme les mondains de tous les temps; se lancer à tête perdue dans le tourbillon des honneurs, du luxe fastueux du monde, des vanités bruyantes de la cour; user ses jours au milieu des brillantes futilités de ce qu'on appelle la haute société, voilà en trois mots et telle que la tradition nous l'a conservée, la vie de Hubert avant sa conversion.

Mais tout-à-coup l'heure de la grâce a sonné, la miséricorde du ciel éclate sur Hubert, et Hubert n'a garde de laisser passer l'heure de la miséricorde. Foudroyé comme saint Paul, il se lève comme saint Paul, et va trouver le nouvel Ananie, c'est-à-dire le grand saint Lambert dont il sera plus tard le successeur. A l'école de ce saint pontife notre nouveau

converti fait des progrès rapides. Entré une fois dans les voies de Dieu, Hubert n'a garde de regarder en arrière : le péché, il vient de lui dire un éternel adieu ; le monde, il l'a quitté pour toujours. Non ! il ne l'a pas quitté pour toujours ; mais ce monde, qu'il a peut-être trop scandalisé par une vie légère et mondaine, il va l'édifier par la pratique des plus éclatantes vertus ; ce monde, il va le parcourir, la croix de l'apôtre à la main pour renverser partout sur ses pas les temples des idoles et le règne du démon, comme il l'a détruit d'abord dans son propre cœur. Ses pas se portent d'abord vers la sauvage Ardenne. Grâce au zèle de Hubert l'aurore de la vérité se lève pour la première fois sur les tristes landes de cet austère pays ; le soleil de l'Evangile pénètre pour la première fois dans ses épaisses forêts de chêne, les idoles tombent, les Druides et les démons s'enfuient, la vérité triomphe, l'Ardenne est convertie ! De là le nouvel apôtre descend dans les plaines non moins tristes, non moins désolées de la Campine. Là également le règne de Jésus s'établit, pour ne plus jamais tomber, sur les ruines de l'erreur qui croule. Le Brabant ensuite, et ces contrées-ci où le saint Evèque Lambert avait déjà arboré la croix du salut, verront à leur tour arriver Hubert ; ce pays de Liége, qui avait déjà bu le sang de Lambert, va être à son tour arrosé des sueurs apostoliques de Hubert ; la foi de nos pères encore chancelante sera raffermie par sa parole puissante et plus encore par l'exemple de ses éclatantes vertus. Oh ! comme il brûlait de répandre son sang pour son Dieu et pour le salut de son troupeau ! Ah ! mes chers frères de N..., lorsqu'en relisant la vie de saint Hubert, j'ai vu d'un côté ce noble triomphe de la grâce en sa personne ; d'un autre

côté, toutes ces conquêtes de la grâce, cette multitude de conversions opérées par lui, cette ardeur de convertir après avoir été si miraculeusement converti lui-même, je n'ai plus craint alors de venir attrister un peu votre fête, la fête de votre patron et de votre apôtre par de sévères vérités. Non ; mais j'ai cru que ce serait continuer l'apostolat de saint Hubert lui-même, comme nous le devons dans la faible mesure de nos forces ; j'ai cru devoir faire ce que Hubert ferait encore aujourd'hui lui-même, si vous aviez le bonheur de recueillir de sa propre bouche la parole évangélique, vous confirmer dans la grâce, vous montrer par son exemple la nécessité de rester fidèle à la grâce ; et pour triompher plus sûrement de vos âmes, vous montrer les terribles dangers de l'abus de la grâce, les dangers de la rechûte après la conversion.

Revenons donc, pendant que vos yeux sont encore fixés sur l'image de cet illustre converti, et pendant que ce converti prie dans le ciel pour votre conversion ou pour votre persévérance, revenons, dis-je, sur les paroles de cet autre converti, de l'Apôtre des nations : « *impossibile est*, etc. » Il est impossible, etc.

Que veut donc dire saint Paul, mes frères, lorsqu'il déclare qu'il est impossible que ceux qui retombent après avoir été éclairés, parviennent à faire une nouvelle pénitence efficace ? — Cela veut-il dire qu'il n'y a plus d'espoir de salut pour ceux qui, après une bonne confession, retournent à leurs iniquités passées ? Beaucoup d'hérétiques l'ont ainsi compris, entre autres Tertullien qui lui-même, à l'occasion de ces paroles de l'Apôtre, et par un zèle outré, est tombé dans l'hérésie. Jamais l'Église catholique n'a voulu ni pu encourager le désespoir ;

elle a donc condamné ces hérétiques, et, en les condamnant, elle nous apprend que même après la rechute, Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse de nouveau et qu'il vive; qu'après la rechute même, Dieu n'invite pas seulement le pécheur à une nouvelle pénitence, mais l'y oblige; par conséquent, que la pénitence est encore possible après la rechute, et la grâce de Dieu disposée à la faciliter et à l'accomplir. — Mais, remarquez-le, l'Eglise ne va pas au-delà; au contraire, elle n'entend nullement affaiblir la parole de l'Apôtre qui est celle de l'Esprit-Saint. Elle a donc toujours cru et enseigné par la bouche de ses plus célèbres docteurs, que, si la conversion du pécheur qui retombe, n'est pas entièrement impossible, elle est du moins extrêmement difficile, surtout pour une certaine catégorie de pécheurs qui retombent avec des circonstances qui rendent leur rechute plus injurieuse à Dieu.

Et véritablement, chrétiens, est-il nécessaire que nous venions vous apprendre combien est difficile une deuxième et une troisième conversion? N'est-ce pas plutôt vous antres mêmes qui nous l'apprenez à nous confesseurs? — N'est-ce pas dans la direction journalière de vos âmes, n'est-ce pas au confessionnal que nous l'apprenons tous les jours par la plus triste des expériences? N'est-ce pas là, que nous voyons se vérifier tous les jours cette parole du Sauveur: « Quand le démon, dit-il, ayant été » chassé du cœur d'un homme par une première » conversion, trouve moyen plus tard de rentrer » dans ce cœur par de nouveaux péchés qu'il lui » fait commettre, cet esprit infernal alors, furieux » d'avoir été expulsé une première fois, revient; » mais il ne revient plus seul; il revient accompagné

» de sept autres démons plus méchants que le pre-» mier. » Ces démons s'acharnant en commun, aveuglent tellement cette malheureuse âme, l'affaiblissent, la ravagent tellement qu'il devient facile à comprendre comment elle qui n'a pu ou n'a peut-être voulu se convertir qu'à demi, alors qu'elle n'avait encore qu'un ennemi, ne se convertira plus, sans une espèce de miracle, maintenant qu'au lieu d'un ennemi, elle en a sept; maintenant qu'elle a volontairement perdu de ses forces dans la même proportion que ses ennemis ont accru les leurs; maintenant que cette âme s'est laissée lier, garotter par ses ennemis, par ses passions fortifiées; maintenant surtout que cette malheureuse âme est tellement aveuglée qu'elle ne voit plus même sa misère et l'état déplorable dans lequel elle se trouve.

Or, mes chers frères, et c'est là justement ce qui rend si difficile la conversion d'un récidif : un péché mortel blesse certainement déjà fort la volonté de l'homme; mais de nouveaux péchés viennent l'affaiblir toujours davantage; et ces mêmes péchés qui le fortifient dans le mal, l'affaiblissent dans une égale mesure, pour le bien.

Est-il nécessaire que je vous décrive la marche et les progrès du mal? Un péché mortel commis, un deuxième se commet déjà beaucoup plus facilement, et bientôt commencera à se former l'habitude du mal. Cette habitude formée, le cœur se charge de ténèbres, il s'endurcit. L'iniquité commence à jeter ses racines dans cette âme, elle y forme bientôt cette deuxième nature que saint Augustin appelle *un besoin de pécher*. A cette habitude, à ce besoin de pécher succède le *désespoir*, et le désespoir engendre à son tour une foule innombrable de nouveaux péchés. L'Apôtre l'a dit, « une fois qu'ils désespèrent,

dit-il, ils se jettent sans frein ni retenue dans le bourbier de l'impureté et dans toutes les iniquités. » Et ce désespoir, mes frères, quelque déraisonnable, quelqu'injurieux qu'il soit à la Miséricorde divine, n'est pas seulement une suite, il est en même temps le plus grand châtiment de la rechute dans le péché. Car tandis que la confiance dans la Miséricorde de Dieu devait être le fondement et le premier mobile de sa conversion, maintenant que l'espérance même vient à lui manquer, comment le pécheur s'y prendra-t-il, par où commencera-t-il pour se relever ? — Ajoutez à cela, chrétiens, que ces pécheurs qui retombent ainsi continuellement dans leurs désordres passés, finissent par se rendre inutiles tous les autres moyens de conversion. — *La confession ?....* Mais combien de fois n'ont-ils pas été à confesse, et toujours pour se replonger immédiatement dans leurs déréglements antérieurs ? — Les *avertissements* de leur confesseur ? Mais que peut leur dire le prêtre, même avec le zèle le plus ardent, qu'ils n'aient déjà entendu plusieurs fois, et toujours sans effet ? Il n'y a plus d'exemple qu'on ne leur ait mis sous les yeux ; plus de vérites, plus d'avertissement, plus de menace qu'ils n'aient déjà entendus, mais toujours en vain. Ces pécheurs ont, pour ainsi dire, épuisé toute l'efficace, toute la vertu des sacrements, et leur cœur est resté endurci contre l'action des sacrements, comme il est resté inaccessible à la force de la vérité !

Que leur reste-t-il donc pour se convertir ? — Sans doute il leur reste la miséricorde infinie et ces grâces générales de Dieu qui ne veut pas la mort du pécheur. — Mais examinons un peu si ces pécheurs récidifs ont beaucoup de droit de compter sur ces grâces et cette miséricorde de leur Dieu.

Etonnante inconséquence des pécheurs ! c'est à Dieu qu'ils en appellent lorsqu'ils comptent mettre fin à ces péchés dans lesquels ils se précipitent toujours avec une nouvelle facilité, je dirais presque, avec une nouvelle fureur ; et ils ne s'aperçoivent pas que ce même Dieu qu'ils ont l'air de rappeler de temps en temps par une conversion d'un jour, ils s'éloignent d'eux tous les jours davantage et le chassent même de la manière la plus ignominieuse par leurs rechutes continuelles. D'eux-mêmes ils semblent n'avoir plus de force ni d'action que pour le mal, et Dieu, dont le secours seul pourrait les sauver, ils le repoussent de plus en plus, et tout en le repoussant ils veulent continuer d'espérer en lui. Ah ! si, comme je l'ai dit, il y en a qui pèchent par désespoir, ceux-ci certainement espèrent beaucoup trop de la miséricorde de Dieu ! ils disent comme Samson, voilà qu'une première et une deuxième fois, je me suis tiré des mains de mes ennemis ; eh bien, je m'en vais encore contenter mes passions une quatrième et une cinquième fois, et plus tard j'aurai encore bien facile pour vaincre ces mêmes ennemis, pour dompter cette passion, pour sortir de cette habitude. Mais le malheureux ! Il ne voit pas que Dieu s'est lassé de lui, cette fois ; il ne voit pas que cette fois-ci, comme l'Ecriture le dit de Samson, Dieu vient de l'abandonner ! « Allez dire à l'inconstante Damas, tel fut l'ordre que » Dieu donna à son prophète, allez dire à Damas, » que, quant à ses trois premiers crimes j'ai bien voulu les tolérer et les pardonner ; mais, le quatrième, je ne le pardonnerai pas, et je veux que ma colère et ma vengeance se déchaînent librement contre cette ville ingrate. »

Vous en appelez à la miséricorde de Dieu, pécheurs

récidifs, eh bien, supposez que Dieu ne vous refuse pas sa miséricorde, ne voyez vous pas que c'est vous-mêmes qui ne voulez pas de cette miséricorde; que tous les jours, après l'avoir obtenue, vous la foulez aux pieds? Ne comprenez vous pas que plus tard la pensée ne vous viendra plus même de recourir à cette miséricorde pour vous aider à sortir de l'abime?

Vous en appelez à la grâce de Dieu! mais cette grâce vous l'avez déjà si souvent reçue, pourquoi n'en avez-vous pas profité? Et qui vous dit que vous en profiterez mieux plus tard? Ou croyez-vous que Dieu vous redoublera ses grâces à mesure que vous redoublerez le nombre de vos rechutes, de vos ingratitudes! Au contraire; mais si vous pouvez encore attendre des secours, ces grâces diminueront peut-être à mesure que tous les jours vous en abusez davantage; et lorsque plus tard vous aurez besoin de grâces dix fois plus abondantes parce que votre état sera devenu dix fois plus grave, comment espérez vous alors de vous convertir avec des grâces ordinaires, vous qui n'avez pas su persévérer avec des grâces beaucoup plus fortes et avec une propension au mal beaucoup moindre? Et ne prenez pas ceci pour de vaines menaces. Soyons de bon compte. N'est-il pas vrai qu'en dehors de la malice d'un premier péché mortel, y retomber après le pardon, c'est se rendre coupable de la plus lamentable ingratitude envers Dieu, c'est faire injure au miséricordieux pardon qu'il avait bien voulu vous accorder? N'est-ce pas là tourner les bienfaits de Dieu contre Dieu même? N'est-ce pas là être méchant parce que Dieu est bon, n'est-ce pas se servir du grand moyen même de la conversion, c'est-à-dire la miséricorde de Dieu, pour se replonger plus bas dans la misère

et dans l'iniquité ? Et Dieu lui-même voyant la sanglante injure que l'on fait à sa prérogative la plus chère, Dieu lui-même, pour venger l'honneur de sa grâce méprisée, ne sera-t-il pas forcé en quelque sorte de repousser cet ingrat ? —

Car que fait cet homme coupable et inconstant qui se rit ainsi de son Dieu ? En faisant pénitence, il avait chassé de son cœur le démon pour y replacer Dieu. En retombant, il bannit de nouveau Dieu de son cœur pour y relever le règne du démon ; et, au milieu de ces alternatives perpétuelles de pénitences et de rechutes, il semble chercher à établir une comparaison entre Dieu et le démon, et, après avoir goûté tantôt de l'un, tantôt de l'autre, il finit par se décider pour le démon, pour l'ennemi de son Dieu, auquel il donne la préférence. Ah ! voilà ce dont Dieu se plaint si amèrement par la bouche de son prophète : « Qu'avez-vous donc trouvé en » moi, ô mon peuple, qui puisse tant vous dé- » plaire ? Voyez ! Les payens de Cethim et de Cédar » ont-ils fait quelque chose qui puisse être comparé » à vos crimes ? Ont-ils pris tous les jours de nou- » veaux Dieux, bien que leurs idoles ne soient » certainement pas des Dieux ? Et vous que je re- » gardais comme mon peuple choisi, voussur qui » je me plaisais à répandre tous les jours de nou- » veaux bienfaits, vous avez échangé la gloire de » mon amitié contre une honteuse idole, contre une » sale passion ; vous m'avez abandonné pour re- » tourner à vos premiers errements ; mais allez, » malheureux, votre ingratitude me suffit ; si ma » miséricorde est épuisée, vos crimes me justifient » pleinement, et un jour viendra où vous com- » prendrez combien il est triste et amer d'avoir » abandonné votre Seigneur et votre Dieu. » « *Quam*

» *malum et amarum est dereliquisse te Dominum*
» *Deum tuum.* »

Certainement, chrétiens nous le comprendrons un jour ; mais comprenons-le aujourd'hui, pendant qu'il en est temps encore. Que l'exemple de tant d'illustres et saints pénitents, celui de votre saint Patron surtout, vous encourage à espérer dans la miséricorde de Dieu ; mais que l'exemple de leur rare fidélité à leur première conversion vous fasse craindre aussi d'abuser de cette miséricorde. La miséricorde est patiente, elle est longanime ; elle attend longtemps. Arrivez même au champ du Seigneur à onze heures, à midi ; au milieu, au déclin même de la vie ; le maître est bon. Il vous payera comme il paye les ouvriers qui sont venus au matin ; mais prenez garde ! Une fois que vous serez arrivés dans le champ du Seigneur, prenez garde de jeter la bêche, d'abandonner la charrue, pour regarder en arrière et regretter la vie que vous avez quittée ! Oh alors le maître, qui vous avait fait espèrer une si belle récompense, vous rejetterait peut-être comme un serviteur lâche et ingrat !

Hubert aussi était arrivé seulement au midi de la vie pour travailler dans la vigne du Seigneur ; mais Hubert, je vous l'ai dit, et vous le savez, Hubert ne s'est plus retourné en arrière pour regretter les grandeurs ou les plaisirs du siècle qu'il avait abandonnés. Hubert n'a plus détourné ses yeux des grandeurs bien autrement sublimes du service de Dieu, des sublimités de la récompense immortelle promise au pénitent qui persévère. Hubert a glorifié ainsi jusqu'à la fin de sa vie les miséricordes du Seigneur, et après sa mort le Seigneur

s'est plu à son tour, à faire éclater ses miséricordes jusques dans son tombeau.

Son tombeau a été glorieux. Cent ans après sa mort, lorsque Walcand, évêque de Liége, voulut transporter son corps sacré, les glorieux restes de saint Hubert, échappés à la corruption commune, suite du péché, présentaient tous les signes de la santé et un échantillon de cette gloire immortelle promise même aux corps des justes. Aujourd'hui cette miséricorde divine éclate encore tous les jours dans les miracles nombreux qu'elle opère par l'intercession de ce glorieux converti. Ah ! s'il y en a peu parmi nous qui ont à craindre cette terrible maladie dont le nom seul effraye ; tous, cependant, nous avons à craindre la rage des démons acharnés à notre perte.

Si l'exemple de saint Hubert nous inspire la confiance ; si sa vie nous prêche la constance et la fidélité ; que sa puissante intercession dans le ciel, que ses prières veuillent nous obtenir la guérison des morsures infernales que nous avons peut-être tant de fois reçues, que ses prières veuillent non-seulement cautériser les plaies de notre âme ; mais nous mettre surtout en garde pour ne plus retomber dans les terribles dangers dont nous a délivrés la miséricorde divine, et qu'elles nous fassent obtenir enfin cette miséricorde finale, qui est la persévérance, et la couronne de la persévérance qui est le ciel !

Ainsi soit-il.

XV.

INSTRUCTIONS SUR LA SAINTE EUCHARISTIE.

I. COURTE EXPOSITION DU DOGME.

« Accipite et comedite hoc est corpus meum. » Matth 26.

« Prenez et mangez, ceci est mon corps. » Matth. 26.

Bien des fois sans doute, mes frères, quand vous ez lu ou entendu expliquer les saints Evangiles, is avez envié le bonheur de ces peuples qui vécu et conversé avec notre adorable Sauveur, l'ont vu, qui l'ont touché et qui ont recueilli sa bouche divine elle-même tant de paroles de ces, et de salut. Vous avez envié le bonheur cette femme malade depuis tant d'années qui toucher seulement le bord de son vêtement se trouva ainsi guérie ; le bonheur de ces cinq le hommes qu'il rassasia de ses propres mains, d'une manière si miraculeuse, dans un désert ; onheur surtout de ses apôtres chéris qui assis a même table que leur bon maître ont pu rompre souvent avec lui à la fois le pain du corps et i de l'âme.

essez cependant, chrétiens, d'envier le bonheur ces peuples ou de ces personnes favorisées : s n'êtes pas moins favorisés qu'eux tous. Dans aint sacrement de nos autels vous verrez Jésus,

vous le toucherez, vous le recevrez au milieu de votre cœur, comme l'ont reçu les chastes entrailles de Marie la sainte Mère de Dieu. Sur nos autels il est présent, comme il était présent dans les contrées de la Judée ; et pour le voir, pour l'entendre, nous ne devons plus, comme ces Juifs qui les premiers ont cru en lui, entreprendre de longs voyages ; nous ne devons plus comme eux, abandonner nos maisons, nos terres, nos occupations pour le suivre de ville en ville et jusqu'au milieu des déserts. Non ! Pour être près de nous, pour nous donner un accès facile à sa personne, il est venu habiter au milieu de nous, Dieu caché, mais toujours vrai Dieu ; Dieu dans sa substance, et Dieu aussi dans son amour, dans ses faveurs, dans ses grâces ; voilé seulement pour ne pas nous effrayer par l'éclat de sa Majesté, caché sous les apparences d'une nourriture ordinaire, pour nous attirer à lui par la plus douce confiance et exciter d'autant plus facilement la faim spirituelle de nos âmes pour lui qui a voulu se faire notre nourriture.

Vous entendez donc, mes frères, que je viens vous entretenir du plus grand et du plus auguste des sacrements, à savoir de l'adorable Eucharistie. Exciter votre amour par la considération de l'incompréhensible amour que J.-C. nous témoigne lui-même dans ce sacrement ; réveiller votre faim spirituelle pour cette nourriture précieuse de nos âmes, en vous rappelant les admirables effets de la sainte communion ; faire revivre votre foi et vous rendre attentifs aux grandes et saintes dispositions requises pour oser manger le pain des anges, voilà l'effet que j'attends des instructions que je vais vous donner successivement, mais que j'attends

surtout de la grâce et de la bonté de notre divin Sauveur lui-même.

Aujourd'hui, mes frères, il est nécessaire que je vous rappelle avant tout ce que la foi nous enseigne à l'égard de cet adorable sacrement. Je me bornerai à cela dans cette instruction pour laquelle je réclame toute votre attention.

La sainte Eucharistie peut être considérée comme un *sacrifice* et comme un *sacrement.* Comme *sacrifice* elle est le souvenir et le renouvellement d'une manière non-sanglante du sanglant sacrifice que J-C. a offert à son Père de sa propre humanité pour le salut du monde. C'est ce sacrifice perpétuellement renouvelé que Jésus-Christ fait par la main des prêtres qu'on appelle le *sacrifice de la Messe.*

Considéré comme *sacrement*, l'Eucharistie est un signe extérieur et visible dans lequel Jésus-Christ lui-même est réellement et substantiellement présent, avec son corps et son sang, son âme et sa divinité, sous les espèces ou apparences du pain et du vin. Les six autres sacrements confèrent bien la grâce divine ; mais celui-ci, l'Eucharistie renferme et nous donne en réalité et en vérité l'auteur et le consommateur de la grâce, la source de toute sainteté, Jésus-Christ le Fils de Dieu qui s'est fait homme pour nous.

On donne à cet auguste mystère plusieurs beaux noms qui expriment, les uns son excellence, les autres la grandeur de ses effets. On le nomme *Eucharistie* ce qui, dans notre langue signifie *action de grâces*, parce que Jésus-Christ, avant d'instituer ce sacrement, rendit grâce à son Père, et parce qu'il est en même temps le moyen le plus efficace que nous ayons pour remercier Dieu,

par Jésus-Christ de ses bienfaits, principalement de notre création et de notre rédemption. Souvent on l'appelle simplement le *saint sacrement*, parce qu'il est le plus saint et le plus auguste des sacrements, le sacrement par excellence. On l'appelle le saint *sacrement de l'autel*, parce que c'est sur les autels que cette divine nourriture de nos âmes est consacrée, conservée et distribuée aux fidèles. On la nomme souvent aussi la sainte *communion*, qui indique l'*union* ou la *communication* de Jésus-Christ à l'âme, parce que dans ce saint sacrement Jésus-Christ nous est communiqué avec ses dons et ses grâces, et que, par cette communication nous sommes unis à Jésus-Christ d'une manière si étroite que nous ne faisons plus, comme le dit l'Apôtre, qu'une chair et qu'un être avec lui, de manière que nous sommes en quelque sorte absorbés en Jésus-Christ, en même temps que, par lui, qui est le chef du corps spirituel de l'Eglise, nous sommes unis aussi avec les autres fidèles dans les liens d'une charité commune et universelle. D'autres fois ce sacrement est nommé le *pain des anges*, le pain des enfants, pour nous rappeler, que pour nous en approcher dignement, nous devons être, en quelque sorte, revêtus de la pureté des anges, de l'innocence des enfants. Enfin on le nomme le *saint Viatique*, mot qui signifie approvisionnement du voyage. Nous sommes des voyageurs ici-bas, des étrangers parce que notre patrie est ailleurs. Cette nourriture sacrée est donc appelée notre *viatique*, parce qu'il nous fortifie durant l'exil de cette vie; surtout parce qu'il nous procure les forces nécessaires pour achever heureusement le dangereux passage de cette vie à l'autre, et pour parvenir à la sainte montagne de Dieu. « Ambulavit

in fortitudine cibi illius usque ad montem Dei. »

Jésus-Christ avait dit à ses disciples et aux Juifs : Je suis le pain vivant qui suis descendu du ciel. Celui qui mange de ce pain vivra éternellement : et le pain que je donnerai est ma propre chair, cette même chair que je vais livrer pour la vie et le salut du monde. Pendant que les Juifs murmuraient, comme le rapporte l'Ecriture sainte, et disaient entre eux : « Comment cet homme pourrait-il nous donner sa chair à manger. » Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, « si vous ne mangez la chair du fils de l'homme « et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point « la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit « mon sang devient un avec moi, et je deviens un « avec lui ; car ma chair est véritablement une nour« riture, et mon sang un breuvage. Celui qui mange « ma chair aura la vie éternelle et je le résusciterai « au dernier jour. »

Cette promesse magnifique, à laquelle les Juifs ne pouvaient croire, allait bientôt recevoir son exécution. Ce fut la nuit même pendant laquelle Jésus-Christ allait être livré à ses ennemis, qu'Il voulut donner à ceux qu'il avait aimés la preuve la plus insigne, le souvenir le plus solennel de son amour. Et c'est alors qu'il institua le saint sacrement de l'autel.

Après avoir mangé, selon la coutume des Juifs l'agneau pascal avec ses apôtres, il prit du pain dans ses mains vénérables, remercia Dieu, bénit ce pain, le rompit et le distribua à ses disciples en disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera immolé pour vous. De même, après le repas, il prit le calice, c'est-à-dire la coupe qui leur servait à boire, et, ayant de nouveau remercié Dieu son père, il bénit la coupe, et la fit passer à

ses apôtres en disant : « prenez et buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés. »

C'est ainsi, mes chers frères, que notre divin Sauveur, faisant usage de sa toute puissance, a changé le pain dans son corps et le vin dans son sang et s'est donné en nourriture aux hommes. Prenez et mangez, dit-il à ses Apôtres, *ceci est mon corps*; prenez et buvez, *ceci est mon sang*, Ces paroles sont entièrement claires et ne peuvent laisser le moindre doute sur leur signification. Il n'est pas semblable à l'homme, dit l'Ecriture-sainte, capable de mentir; il est le Dieu de toute vérité. Lors donc qu'il assure à ses Apôtres, quand il leur garantit que ce pain est bien véritablement devenu son propre corps, qui, après cela, oserait en douter? Quand lui-même, lui la Vérité et la Toute puissance, dit: ceci est mon sang, qui aurait l'audace sacrilége de dire : Non ! ceci n'est pas son sang ! Quant a nous, mes frères, nous nous garderons bien de dire comme le Juif opiniâtre: ce sont là de dures paroles, qui peut les entendre? Mais nous dirons avec saint Pierre : vous seul Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle, et nous ferons bien volontiers plier notre intelligence sous le joug si aimable de la parole du fils de Dieu. Rien n'est impossible au fils de Dieu. Il fait les mêmes œuvres que son Père. De concert avec celui-ci, il a pu faire de rien le ciel et la terre; est-ce que cette même Toute puissance ne pourrait donc changer une substance dans une autre? Cette même toute-puissance ne pourrait-elle pas facilement changer le pain et le vin en son corps et en son sang? Comment

pourrions-nous en douter quand nous l'avons vu, dans ce même Evangile, changer si souvent des corps morts en des corps vivants? Quand nous nous rappelons qu'il a pu changer la verge d'Aaron en serpent, la femme de Loth en statue de sel, l'eau en vin aux noces de Cana, quand tous les jours et par l'action de sa providence nous voyons quelque chose de semblable s'opérer en nous-mêmes dans le changement naturel de la nourriture que nous prenons en notre propre substance? Celui qui fait tous ces changements de substance a pu de même changer le pain en son corps et le vin en son sang. Il l'a pu, car il l'a fait. — Il l'a fait, car il l'a dit. — Il l'a dit, donc c'est vrai, car il est Dieu, donc il ne peut mentir. Seulement si quelque chose doit nous étonner ici, c'est bien plutôt le miracle de son amour que le miracle de sa toute-puissance. S'il y a quelque chose qui puisse paraître difficile à comprendre, c'est comment il a pu être assez bon pour faire cette transsubstantiation miraculeuse, mais non comment il a eu assez de puissance pour l'effectuer.

Apres avoir institué, de la manière que nous venons de vous rapporter, cet adorable sacrement; après avoir nourri, pour la première fois, les apôtres de cette nouriture céleste, il leur dit ces paroles: « *faites en de même*, *en souvenir de moi* : » Par ces paroles il leur a donné l'ordre de préparer et de continuer jusqu'à la fin des siècles ces agapes divines, où son propre corps et son propre sang sont servis comme nourriture des hommes, et lui-même s'est engagé par là à renouveler le miracle de la transsubstantion chaque fois que le saint sacrifice de la messe sera offert par eux,

ou par les évêques leurs successeurs et les prêtres qui par eux ont reçu ce même pouvoir. Voilà donc les apôtres et leurs successeurs jusqu'à la fin des siècles, les voilà, par la vertu de ces paroles d'un ineffable amour « faites-ceci en mémoire de moi, » revêtus du pouvoir de Jésus-Christ lui-même, du pouvoir de renouveler ce que l'homme-Dieu a fait, du pouvoir de nous transmettre jusqu'à la consommation des siècles le précieux héritage du corps et du sang du Seigneur.

Le prêtre parle au nom de Jésus. Sur le pain qui est offert il dit : Ceci est mon corps, sur le vin, ceci est mon sang, et à l'instant, par le plus grand des miracles, toute la substance du pain a été changée au corps du fils de Dieu et toute la substance du vin a été changée en son sang, et le même Jésus qui est né de la Vierge Marie, qui est mort pour nous sur la croix, est ressuscité glorieux le troisième jour et est assis maintenant triomphant à la droite de son père appelé à juger un jour toute la race des vivants dont Dieu lui a confié le souverain domaine, ce même Jésus descend du ciel et vient se placer sur l'autel, à la place et sous les apparences du pain et du vin qui y étaient, en sorte que ce pain et ce vin disparaissent et qu'il n'en reste véritablement que l'apparence extérieure, la forme, la couleur et le goût. Jésus-Christ est réellement, Dieu et homme, tout entier et sous la forme du pain et dans le calice ; et si l'on vient à séparer ou à diviser les deux espèces, il se trouve tout entier sous chacune des espèces, et même dans la plus petite partie de chaque espèce.

Je dis, mes frères, et telle a toujours été la

foi de l'église qui est infaillible, que le divin Sauveur est présent tout entier sous l'espèce du pain, et tout entier aussi sous l'espèce du vin, comme il est tout entier présent à la droite de son père. Il est vrai que par la vertu des paroles de la consécration, son corps apparaît sous l'espèce du pain, et son sang sous celle du vin ; mais, de ce que Jésus-Christ est vivant et qu'il ne meurt plus depuis sa résurrection ; de ce que le sang d'un homme vivant ne peut être séparé de son corps sans qu'il cesse de vivre ; de ce que son corps et son sang tant qu'il est vivant, ne peuvent être séparés de son âme, il s'en suit que là où est le corps du Sauveur là est aussi son sang ; que là où sont son corps et son sang, son âme est également. Enfin parce que le verbe divin s'est uni personnellement et substantiellement dans son incarnation cette âme et ce corps, de telle sorte que sa divinité et son humanité constituent une seule personne, il s'en suit que la divinité de Jésus-Christ se trouve nécessairement sous les espèces du pain et du vin, puisque son humanité y est présente. O chef-d'œuvre de la bonté et de la toute-puissance divines ! « Où suis-je, s'écriait « saint Jean Chrysostôme, tout perdu qu'il était dans « la contemplation de ce profond mystère ? Non ! « s'écrie-t-il, le ciel n'a plus rien en quoi il l'em- « porte sur la terre. La terre est devenue un au- « tre ciel ! Jésus vit tout entier au milieu de nous ! « C'est la gloire, c'est la sainteté, c'est la majesté « de Dieu même qui est venue habiter avec les « enfants des hommes, et nous avons le bon- « heur de pouvoir l'adorer dans ses saints taber- « nacles. »

Oui, Seigneur Jésus ! nous croyons aussi, nous

croyons avec saint Chrysostôme, avec les hommes les plus savants pendant dix-neuf siècles, nous croyons avec toute votre sainte église, qu'en vertu de ces paroles : ceci *est mon corps* ceci *est mon sang,* vous êtes réellement présent dans toutes les églises catholiques et en particuler sur l'autel de cette église. Nous vous adorons, nous vous louons, nous vous remercions dans cet auguste mystère, dans ce chef-d'œuvre de votre amour, dans cet abrégé de toutes vos merveilles. Cette adoration et cette action de grâces que nous vous présentons maintenant, nous viendrons souvent vous les renouveler au pied de vos autels ; souvent nous viendrons chercher ici, dans la participation de votre corps et de votre sang sacrés le courage et la force pour pratiquer le bien et pour accomplir votre sainte volonté. Et quand nous serons ici agenouillés devant votre table sainte, alors nous vous en prions, ô Jésus, rappelez vous alors vos anciennes et éternelles miséricordes ; ô vous dont il est écrit, que pendant votre passage dans cette vie mortelle vous n'avez repandu sur vos pas que des bienfaits, faites-nous éprouver à notre tour les effets de votre bonté ; afin que, après vous avoir ici fidèlement adoré comme Dieu, bien que nous ne puissions vous voir que sous les humbles apparences du pain, nous puissions vous contempler et vous posséder un jour dans la ravissante beauté de votre être véritable, dans l'éclat de votre gloire immortelle.

Ainsi soit-il.

XVI.

IIme INSTRUCTION SUR LA SAINTE EUCHARISTIE. DE L'AMOUR QUE J. C. NOUS Y TÉMOIGNE.

« Deliciae meae esse cum filiis hominum. » Sap.

« Mes délices sont d'habiter avec les enfants des hommes. » Sag.

A la veille de l'adoration perpétuelle (ou du temps pascal) que nous célébrons N. prochain, je me suis proposé, mes chers paroissiens, et j'ai cru que cela vous serait bien agréable, de vous entretenir pendant quelques moments du grand sacrement de l'amour de Jésus, de l'ineffable sacrement d'Eucharistie. Je serais heureux de pouvoir, par les quelques considérations que je vais vous proposer, renouveler et raviver votre amour pour notre aimable Sauveur, pour le jour où vous aurez le bonheur de le recevoir tous dans la sainte communion, et de l'adorer dans son saint tabernacle. Or pour comprendre combien il est juste que nous aimions Jésus-Christ, nous n'aurons qu'à considérer l'amour incompréhensible qu'il nous témoigne le premier dans le mystère adorable de nos autels.

L'Évangile, mes chers frères, nous peint d'un seul trait et par une seule parole, toute la vie du Sauveur, en disant de lui que chacun de ses pas a été semé de bienfaits. « Il a fait son passage dans cette vie, dit l'Evangile, en faisant du bien.

« A Naïm et à Capharnaüm, à Jérusalem et à Samarie, en Palestine et en Galilée, partout on parlait de sa bonté, partout on célébrait ses bienfaits rehaussés par les miracles de sa toute-puissance. Ici c'était le fils unique d'une pauvre veuve, ou le fils d'un capitaine plein de foi, qu'il avait rendus, ressuscités, à leurs parents éplorés. Là c'était un aveugle auquel il avait rendu la vue, un démoniaque qu'il avait délivré, un muet auquel il avait rendu la parole, un boiteux qu'il avait guéri et qui s'envolait rendre témoignage à la puissance et à la bonté de ce grand Prophète, comme ils l'appelaient, qui s'était levé parmi la nation d'Israël. Partout où ce Divin Sauveur avait porté ses pas, il n'y avait pas une place, pas un coin, pas une pierre qui n'eût été témoin ou qui ne rappelât le souvenir d'un miracle de son amour.

Mais ce n'était pas seulement, comme il le disait lui-même, pour les brebis d'Israël, c'est à dire pour la nation Juive qu'il était venu, et pour cela avant de finir sa carrière mortelle et de rétourner à son Père, il voulait établir un bienfait qui s'étendrait à tout l'univers et qui durerait jusqu'à la fin du monde; un bienfait qui serait à lui seul un mémorial, un abrégé de tous ses autres bienfaits et miracles. « Mémoriam fecit mirabilium suorum. » Il venait, dans un désert de la Palestine, de nourrir avec deux petits poissons et cinq pains, cinq mille hommes qui le suivaient pour entendre sa doctrine, et qui avaient faim. Eh bien! maintenant il va nourrir, rassasier tous les affamés de tous les pays et de tous les temps, car tous sont également ses enfants chéris; il va les nourrir, non plus avec des poissons, avec du

pain matériel et périssable, mais avec le pain vivant qui est descendu du ciel pour donner la vie au monde, c'est-à-dire avec son propre corps.

Voici comment il avait promis ce pain nouveau, ce pain si précieux aux cinq mille hommes qu'il venait de nourrir au désert. « Seigneur, lui dirent ces Juifs, donnez-nous donc de ce pain qui fait, une fois qu'on en a mangé, qu'on n'a jamais plus faim. » C'étaient des hommes matériels et terrestres; ils n'avaient pas compris le Sauveur ou plutôt, ils l'avaient compris d'une manière matérielle et terrestre.

Le Sauveur leur répond donc : Le pain que je vous ai promis, c'est moi-même. C'est moi qui suis ce pain de vie; tous ceux qui viennent à moi n'auront plus jamais faim, et tous ceux qui croient en moi n'auront plus jamais soif. — Les Juifs alors si mirent à murmurer entre eux parceque le Sauveur avait dit : Je suis le pain de vie qui est descendu du ciel. — Jésus leur répond donc : Ne murmurez pas : en vérité, je vous le dis, quiconque croit en moi aura la vie éternelle.

Oui je suis le pain de vie qui suis descendu du ciel, quiconque mangera ce pain, vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma propre chair qui sera livrée et crucifiée pour le salut du monde. — A ces paroles, les Juifs se mirent à mumurer de plus en plus haut et se dirent entre eux : Comment pourrait-il nous donner sa propre chair à manger? Oui, leur répondit Jésus, je vous le dis en vérité, si vous ne mangez la chair du fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Quiconque mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle et je le ressusciterai pour la vie glorieuse

au dernier jour ; car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage; celui qui mange ma chair et boit mon sang, devient un avec moi, il demeure en moi et je demeure en lui.

Voilà les paroles de l'Evangeliste, ou plutôt les paroles du Sauveur lui-même. Et maintenant je me demande à mon tour, comme les Juifs, mais non pas avec le doute injurieux des Juifs, je me demande : comment Jésus peut-il nous donner sa propre chair à manger ? Ah! mes frères, mais c'est là précisément l'abîme incompréhensible de son amour ! Comment a-t-il pu nous donner sa chair à manger ? Mais parce que sa puissance est aussi grande que son amour : parce que son amour n'a pas voulu le céder à sa toute-puissance! — Comment a-t-il pu nous donner sa chair à manger ? Mais comment a-t-il pu, lui qui était Dieu, c'est-à-dire infiniment heureux, comment a-t-il pu pour nous prendre un pauvre corps comme nous et le rendre misérable, comme nous et plus que nous, durant les trente trois années de sa vie ? Comment surtout a-t-il pu livrer ce corps aux tourments les plus affreux, pour nous qui méritions si peu tant d'amour, comment a-t-il pu se faire crucifier pour ses propres bourreaux ? — Dites-moi cela, et je vous dirai comment il a pu nous donner sa propre chair à manger. Vous ne le savez pas, vous ne le comprenez pas, ni moi non plus. Un tel amour uni à tant de puissance dépasse notre intelligence, et tout ce que nous pouvons comprendre ici, c'est qu'il est Dieu et qu'il a voulu nous aimer en Dieu, c'est-à-dire d'un amour divin, infini, incompréhensible.

Voici, mes chers paroissiens, comment l'Evangile nous rapporte les circonstances touchantes dans lesquelles notre aimable Sauveur a institué le sacrement de son amour. C'était le soir du jour avant sa mort. Il venait, pour la dernière fois, de manger avec ses disciples, l'agneau pascal, selon la coutume de la nation Juive. Après le souper il dit à ses disciples : C'est avec le désir le plus ardent, mes bien-aimés, que j'ai désiré de manger avec vous cet agneau pascal avait d'aller mourir; car, je vous le dis, maintenant c'en est fait, désormais je ne mangerai plus avec vous, désormais nous ne boirons plus la même coupe, jusqu'au jour où nous boirons ensemble une coupe nouvelle dans le royaume de mon Père. Alors il prit du pain, leva les yeux au ciel pour remercier Dieu son Père, rompit le pain et le distribua à ses Apôtres en disant ; prenez et mangez-en tous, car ceci est mon corps qui sera livré pour vous ; faites de même désormais en souvenir de moi.

Il prit ensuite également le calice où était du vin, il le bénit et le donna à ses disciples en leur disant : prenez et buvez-en tous, car ceci est le calice de mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour vous et pour tout l'univers.

C'était la veille de sa mort. Les marques d'amitié que l'on reçoit d'un ami mourant, sont celles qui font le plus d'impression sur le cœur ; le souvenir que l'on reçoit d'un ami qui nous quitte pour toujours est le souvenir le plus précieux et le plus sacré. Il allait se séparer de son petit troupeau, il allait mourir pour ses amis, il les aimait tendrement ; que devait-il, que pou-

vait-il faire pour leur montrer toute l'étendue de son amour ?

Il a cru qu'il ne pourrait suffisamment leur témoigner son amour qu'en se donnant soi-même et tout entier a ses amis. Cet amour, d'un côté, le pressait d'abandonner ses disciples et d'aller mourir pour eux ; et d'un autre côté, cet amour semblait le retenir et l'engager à rester avec ceux qu'il aimait si tendrement, comment va-t-il faire ? C'est alors qu'il a inventé ce moyen admirable de rester avec nous et de nous quitter en même temps pour l'amour de nous ; un moyen de rester avec nous jusqu'à la fin des siècles sur les autels avec sa divinité et son humanité, afin de nourrir nos âmes, afin de nous donner de la force, de la lumière, du courage et de l'espérance, en même temps qu'il retournerait à son Père pour être auprès de celui-ci notre intercesseur et nous obtenir grâce et miséricorde. Oh ! pour comprendre toute l'étendue d'un tel amour, il nous faudrait plus qu'un cœur d'homme, il nous faudrait le cœur brûlant des Séraphins ; pour faire comprendre un tel amour la langue des hommes est insuffisante ; il faudrait savoir parler la langue des anges et de Dieu même. L'apôtre Saint-Paul, en méditant sur cet amour de Jésus, était stupéfait ; il ne savait comment s'exprimer, et pour nous en donner au moins une idée si frappante que possible, il nommait cette bonté une folie, un véritable excès d'amour.

Mais, mes chers paroissiens, ce ne sont pas seulement les Apôtres qui ont été favorisés de cette marque de l'amour divin ; ce ne sont pas seulement eux qui ont été invités à ce banquet

précieux. Ce que le Sauveur a dit à ses disciples dans la dernière Cène, il vous le dit encore tous les jours, mes chers frères, et à tous les membres de son Église : prenez et mangez en tous, ceci est mon corps. Sa table est ouverte pour toutes les nations et pour tous les hommes; car, dit-il, mon plaisir le plus grand, mes délices sont d'habiter avec les enfants des hommes et de converser avec eux jusqu'à la fin des siècles.

Vous n'attendez sans doute pas de moi, mes frères, que je vienne vous prouver, qu'aujourd'hui encore Jésus-Christ, le fils éternel de Dieu et Dieu lui-même comme son Père est réellement et substantiellement présent dans le saint sacrement de l'autel. Ce serait faire injure à votre foi. Au douzième siècle on a vu un jour se lever dans l'Eglise un malheureux, un réprouvé, un hérétique qui osa s'attaquer à ce mystère si glorieux et si consolant de nos autels. Ce malheureux, Bérenger était son nom, avait osé nier, non obstant les paroles si simples et si claires du Sauveur, non obstant le témoignage unanime des quatre Evangélistes et de l'apôtre S. Paul, non obstant l'explication des Apôtres, la pratique des premiers Pères et la foi unanime et constante de l'Eglise entière, il avait osé nier que ces paroles du Sauveur : *ceci est mon corps, ceci est mon sang*, dûssent être comprises dans leur signification propre et littérale, comme si le Sauveur lui-même eût voulu tromper son Église toute entière; mais voilà que tout-à-coup, l'Église toute entière, jusqu'aux simples fidèles, se lève avec une sainte fureur, indignée de voir attaquer son plus beau trésor, sa conviction la plus chère

et la plus glorieuse. Tant les fidèles de cette époque étaient sensibles dans ce point ! Tant leur foi était vive !

Je sais, mes frères, je sais que votre foi n'est pas moins vivante que celle de vos pères ; je sais que, comme eux, vous croyez que Votre Dieu descend sur vos autels encore tous les jours dans les mains de vos prêtres, le même Dieu qui s'est donné à ses Apôtres dans la dernière Cène, le même Dieu qui s'est fait homme pour nous dans le sein virginal de Marie, avec le même corps qui est mort pour nous sur la croix, avec le même sang qu'il a répandu pour nous sur le calvaire, avec sa Divinité et son Humanité qui sont inséparables avant comme après sa résurrection, en un mot, qu'il est présent sur nos autels aussi réellement qu'à cette heure il est assis glorieusement à la droite de son Père. Tout cela, vous le savez, vous le croyez.

Mais ce que peut-être vous ne savez pas assez, parce que vous n'en avez pas assez voulu faire l'expérience ; ce que peut-être vous n'avez pas assez goûté et savouré, ce sont les bienfaits, les douceurs, les délices, les trésors d'amour que Jésus-Christ tient préparés dans ses saints tabernacles et qu'il communique à l'âme qui s'unit dignement, saintement et fréquemment avec lui dans la sainte communion.

Pourquoi Jésus est-il présent sur nos autels ? C'est uniquement pour se donner à nous, non seulement par la communication de ses grâces, comme dans les autres sacrements, mais pour s'unir à nous lui-même en réalité, et en substance lui notre Dieu, notre créateur notre rédempteur et la source même de la grâce, et nous faire

ainsi par cette union intime prendre part en quelque sorte à sa divinité, comme lui-même, dans son incarnation, il a voulu prendre part à notre humanité. Oh! si nous réfléchissions attentivement que cet ami divin de nos âmes est là, depuis dix-huit cents ans résidant nuit et jour au milieu de nous, par pur amour pour nous, ne devrions-nous pas être honteux en considérant que par la plus incompréhensible des ingratitudes, plusieurs d'entre nous du moins n'ont peut-être pas passé la valeur d'une journée entière de leur vie au pied de ses tabernacles exclusivement et purement par amour pour lui?

Et pourtant quel honneur et quel bonheur n'est-ce pas pour nous de pouvoir converser face à face avec notre Dieu, et de pouvoir même le recevoir dans nos cœurs? Les Juifs se vantaient autrefois et se mettaient au-dessus de tous les autres peuples de la terre parce que le Tout-puissant daignait marcher avec eux et habiter au milieu d'eux. Non! disaient-ils, il n'y a aucune autre nation qui ait ses dieux aussi près d'elle que notre Dieu est près de nous! Mais avec combien plus de raison les Chrétiens ne peuvent-ils pas se glorifier de cet honneur et de ce bonheur! Ce n'est plus sur le sommet éloigné d'un mont Sinaï, au milieu des foudres et des éclairs; ce n'est plus dans une colonne de nuées qu'il approche de nous; mais c'est bien réellement au milieu de nous-mêmes, au milieu de nos maisons, au millieu de nos cœurs qu'il fixe sa demeure aujourd'hui.

Y a-t-il jamais eu une union plus étroite, peut-il y avoir une plus étroite union que celle qui fait de notre chair, une même chair, de

notre sang un même sung que celui de Jésus-Christ ? Et c'est lui-même qui le dit : « Celui qui mange ma chair, dit-il, et qui boit mon sang, devient un avec moi, il demeure en moi et je demeure en lui.

J'ai dit qu'il ne pouvait y avoir de plus grand bonheur pour nous. Et, en effet, que pourrait-il nous manquer, lorsque nous possédons dans nos cœurs Dieu lui-même la source et la fin de tout bonheur ? que pourrait-il nous refuser après s'être donné lui-même à nous ? Sentez-vous faiblir votre courage, sentez-vous la vie de votre âme se refroidir et diminuer ? Eh bien, n'est-il pas la source inépuisable de la vie? Sa chair n'est-elle pas véritablement votre nourriture et son sang votre breuvage ? N'est-il pas, comme l'Ecriture sainte le dit, un pain qui fortifie le cœur de l'homme ? N'est-il pas le pain des anges, le pain des voyageurs qui nous fortifiera dans le pèlerinage de cette vie jusqu'à ce que nous soyons parvenus à la sainte montagne de Sion qui est le ciel ? — Vous faut-il des forces pour vaincre la tentation ? Il est le Dieu fort, celui qui a vaincu le péché, la mort et l'enfer ! son sang dit l'Écriture sainte est un vin qui produit les cœurs vierges et entretient la pureté des âmes. Quel courage héroïque ce pain céleste n'a-t-il pas communiqué aux premiers chrétiens, aux martyrs ? On les voyait, nourris de la chair de l'Agneau, marcher courageusement aux tribunaux des tyrans, de la sainte table au supplice, de l'autel à la mort, répandant avec joie leur sang pour celui qui venait de les nourrir et de les fortifier de son sang. Ils étaient, dit saint Jean-Chrysostôme, lorsqu'ils revenaient de la table sainte, comme des lions courageux, formidables à l'enfer. Enfin, vous avez besoin d'être éclairés pour mener dans toutes

les occasions une vie chrétienne. Eh bien, il est la voie, la vérité et la vie. Il est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il est un feu qui éclaire, échauffe et qui brûle toujours. — Vous avez besoin de consolation dans vos larmes, dans vos douleurs, dans vos maladies, dans vos misères? Eh bien, il est ce charitable samaritain de l'évangile qui répand un baume salutaire sur nos plaies; il est le Dieu de toute consolation : « Venez à moi, vous dit-il, vous tous qui souffrez et qui marchez courbés vers la terre, et je vous soulagerai. Vous êtes effrayés par le nombre de vos iniquités, vous craignez pour vos destinées futures et pour la vie à venir! Eh bien, sa chair est un gage, une garantie de la vie éternelle. » Quiconque, dit-il, mange ma chair et boit mon sang, vivra éternellement et moi-même je le ressusciterai au dernier jour! »

Après cela, y en aura-t-il encore parmi vous, mes chers paroissiens, dont la faim et la soif spirituelles ne seront pas excitées par une nourriture si précieuse? A la vue de tant de bienfaits offerts par Jésus, y en aura-t-il encore qui se laisseront forcer par l'Église pour venir à peine une fois l'an, s'asseoir à ce banquet divin? qui se laisseront en quelque sorte traîner malgré eux à la table sainte? En trouvera-t-on encore parmi vous qui rougiront, oui, qui par respect humain seront gênés de communier de temps en temps avec les âmes pieuses? Ah! mes frères, cette pensée donne du froid à l'âme, qu'on puisse être honteux de communier, honteux de recevoir son Dieu! On serait honteux de se montrer dans la maison de Dieu, au milieu des enfants de Dieu, de manger le pain des anges, de boire le calice du Sauveur, et l'on

ne serait pas honteux d'aller dans les compagnies du démon, de boire le calice du démon, de donner son âme au démon, d'introduire le démon dans son cœur!! Non, ô mon Dieu! cela est incroyable, cela n'est pas possible! aussi cela serait trop terrible! car vous avez dit dans votre évangile que vous rougiriez de reconnaître devant votre Père au jour du jugement, celui qui aura rougi de vous durant cette vie!

Mais pourquoi faudrait-il des menaces au sujet d'un sacrement qui est tout amour? Pourquoi, mes chers frères, ne nous laisserions-nous pas plutôt émouvoir par les tendres invitations du Sauveur que par ses menaces? Ecoutez comme il vous invite, et comme il vous presse. « C'est, dit-il, avec le désir le plus ardent, que je désire manger avec vous cet agneau pascal de la loi nouvelle. Venez donc, les noces de l'Agneau sont préparées! Venez manger mon pain, et boire le vin que je vous ai versé. Venez, personne n'est exclu de ma table, venez riches et pauvres, pourvu seulement que vos âmes soient revêtues de la robe d'innocence ou de la pénitence? — Venez et mangez, mes amis, rassasiez-vous, mes bien aimés! Car celui qui mange ma chair et boit mon sang ne mourra pas de la mort éternelle, et moi-même au dernier jour, je le ressusciterai pour la vie bienheureuse et immortelle! »

Ainsi soit-il!

XVII.

INSTRUCTIONS SUR LA SAINTE EUCHARISTIE.

IIIme DISPOSITIONS REQUISES POUR LA SAINTE COMMUNION.

« Opus grande est, neque enim homini præparatur habitatio sed Deo. » I. Paral. 29.

« C'est une œuvre grande que j'entreprends, car la demeure que je prépare n'est pas pour un homme, mais pour Dieu même. »
I. Paral. 29.

Dans la sainte Communion, mes chers paroissiens, nous recevons le Dieu de toute sainteté et de toute Majesté; il n'est donc pas difficile de comprendre que, pour recevoir un tel hôte nous devons orner la maison de notre cœur de quelques vertus qui lui sont agréables. Lorsque le saint roi David s'apprêtait à bâtir un temple à Dieu dans sa ville royale de Jérusalem, il ne cessait de faire venir, même des pays les plus éloignés, une indicible quantité d'or, d'argent, de bois et de matériaux précieux; et lorsqu'on lui demandait pourquoi une telle quantité de matériaux recherchés, il répondait : Eh quoi! pourrait-on jamais entreprendre un ouvrage plus sublime? Ne savez-vous pas que ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu même que je vais bâtir une maison? Oh! si les Chrétiens avaient de telles dispositions,

s'ils avaient la foi de David lorsqu'ils se préparent à la sainte Communion ! Car là aussi, le Chrétien prépare dans son cœur une demeure pour recevoir le Créateur du ciel et de la terre.

Ecoutez, mes frères, comment parle le saint Concile de Trente, « Plus un Chrétien, dit ce concile, connaît la grandenr et la sainteté de ce sacrement, plus il doit se préparer saintement à le recevoir ; plus il doit avoir soin de ne s'approcher de la divine communion, que pénétré du plus profond respect et orné de la plus grande sainteté. » Et le catéchisme du Concile de Trente ajoute à son tour ces paroles énergiques : « Parmi tous les moyens que le Sauveur nous a donnés pour obtenir sa grâce, comme il n'y en a aucun qui puisse être comparé à la communion, pour la sainteté, la dignité et l'efficacité ; de même il n'y aura pas de châtiment plus terrible que celui que Dieu réserve au chrétien qui n'aurait pas les dispositions nécessaires pour recevoir un sacrement qui renferme en réalité et en substance Jésus-Christ lui-même, la source et l'auteur de toute sainteté. »

D'ailleurs, mes frères, ce n'est pas seulement à cause du respect dû à la Majesté infinie de Dieu présente dans ce sacrement que nous devons nous y préparer saintement ; nous devons le faire encore dans notre propre intérêt et pour l'avantage spirituel de nos âmes ; car une doctrine universelle des Théologiens, fondée sur l'autorité du Concile de Trente et de l'expérience, nous apprend que ce divin sacrement opère en nous d'après nos dispositions, comme le grain lui-même que vous jetez en terre, produit des fruits et se multiplie d'après les préparations du terrain auquel vous le confiez. Cette doctrine nous apprend que ce sacrement opère beaucoup dans

ceux qui sont bien préparés, qu'il opère peu dans ceux qui ne se disposent qu'imparfaitement, qu'il n'opère même que des fruits de mort dans ceux qui le reçoivent indignement. C'est une chose triste à constater, comment la sainte Communion, qui d'elle-même a la puissance de produire et devrait produire des fruits abondants de grâce et de salut, produit pourtant souvent si peu d'effets dans les âmes qui la reçoivent. D'où vient cela, mes frères? Hélas! c'est parce que nous ne préparons pas nos cœurs; c'est parce que nous aimons trop à nous nourrir des choses de la terre; c'est parce que nous sommes trop attachés à cette terre et aux choses de la terre, à nos passions et aux objets de nos passions. Sainte Magdeleine de Pazzi, une grande Sainte, une grande amante de Jésus: (et elle parlait d'expérience:) avait coutume de dire qu'une seule communion bien faite était capable de rendre un homme saint.

Et pourquoi pas, mes frères? Jésus-Christ entre dans le sein de Marie, et il en fait un sanctuaire de toutes les vertus; il entre dans la maison du prophète Zacharie et il sanctifie Jean-Baptiste même avant sa naissance et remplit la mère du saint précurseur des dons du Saint-Esprit; il entre dans la maison de Zachée, un homme qui avait été grand pécheur, et ce jour même, dit l'Évangile, s'est opéré le salut de toute cette famille. Oui, une seule communion bien faite est capable de nous rendre saints; mais le grand point c'est de faire une bonne et sainte Communion.

Examinons donc quelles sont les dispositions nécessaires pour obtenir les heureux effets d'une bonne Communion.

Je ne m'arrêterai pas longtemps à expliquer

quelles sont les dispositions corporelles requises pour communier.

Vous savez tous qu'on doit être entièrement à jeun de toute nourriture, de toute boisson et de toute médecine, sauf le cas d'une maladie grave, depuis les douze heures de la nuit qui précèdent la communion. Vous savez sans doute aussi que ce serait commettre une irrévérence blâmable envers cet auguste sacrement, si l'on se rendait à la sainte table sans une grande modestie dans la tenue extérieure, comme aussi sans une certaine propreté dans les habits, aux mains et au visage. Mais il faut avoir soin d'éviter l'excès contraire qui serait tout aussi condamnable, c'est-à-dire de s'habiller avec absolument trop de recherche, à tel point que les pauvres oseraient à peine, en compagnie d'une telle recherche et d'un tel luxe venir s'asseoir à ce banquet spirituel auquel pourtant ils sont admis avec le même droit que les riches, pourvu seulement que tous soient revêtus du bel habit de la grâce sanctifiante.

Enfin, je pense que les personnes mariées n'ignorent non puls que les saints Pères et le catéchisme du Concile de Trente leur conseillent très-fortement, de se traiter comme frères et sœurs au moins pendant une journée entière avant la Communion, et de ne poser durant ce temps aucun acte quelqu'honnête et permis qu'il soit entre personnes mariées, qui pourrait pourtant les rendre moins dignes de recevoir dans leur cœur l'agneau sans tache, le corps virginal de Jésus. Vous m'avez compris, et vous comprenez aussi combien cette disposition corporelle est raisonnable, juste et légitime, bien qu'elle ne soit pas exigée sous peine de péché mortel. Mais passons immédiatement aux dispositions qui sont requises

de tout le monde, c'est-à-dire aux dispositions de l'âme qui sont de beaucoup les plus importantes.

Pour communier dignement, l'on doit avant tout être en état de grâce, c'est-à-dire libre de tout péché mortel. La sainte Eucharistie est une nourriture véritable, la nourriture de nos âmes. Pour recevoir cette nourriture, notre âme doit donc vivre. Quand notre âme vit-elle, en quoi consiste sa vie? La vie de notre âme, c'est la grâce sanctifiante; c'est pour cela qu'on appelle le Sacrement de l'Autel, un sacrement des vivants. Saint Grégoire pape rapporte que dans les premiers temps de l'Eglise, au moment où l'on allait distribuer la sainte Communion, il y avait toujours un prêtre ou un diacre qui s'écriait à haute voix : « Les choses saintes à ceux qui sont saints ! Que ceux qui ne sont pas dignes de prendre part à ce mystère divin, se retirent et fassent place aux autres ! » Il serait peut-être à souhaiter, mes frères, qu'un usage aussi frappant existât encore aujourd'hui dans l'église, pour éloigner du banc de Communion par une crainte salutaire, tant d'âmes sacriléges qui viennent provoquer Dieu jusque dans le sacrement de son amour. Je dis sacrilèges; car vous savez que ceux qui osent s'approcher de la Communion en état de péché mortel, non seulement ne participent pas aux fruits salutaires de la Communion, mais au lieu de cela, commettent une impiété sacrilége. Que dis-je qu'ils n'obtiennent pas les fruits de la Communion? Oui ils obtiennent bien les fruits de leur communion, mais des fruits terribles, fruits amers, fruits de damnation et de mort, ils mangent, dit saint Paul, et boivent leur propre damnation; et comme la Communion est une nourriture qu'ils s'incorporent, qu'ils s'identifient, une nourriture qui devient leur propre substance,

il est entièrement vrai de dire que ceux qui communient d'une manière sacrilége, s'incorporent et s'identifient leur propre damnation, ils la portent avec eux cette damnation, elle est écrite au milieu de leurs entrailles, elle circule dans leurs veines avec leur sang. Ah! mes chers frères, examinez-vous donc bien, éprouvez-vous bien, et si votre conscience vous reproche quelque péché grave, allez d'abord vous purifier au confessionnal. Pour manger le pain des anges, il faut être pur, il faut être un ange, et rappelez-vous que vous ne pouvez approcher du banc de communion avant d'avoir reçu l'absolution, et une absolution bonne et valable, sans vous exposer aux suites terribles dont l'apôtre saint Paul ménace les sacriléges.

Pour obtenir pleinement les heureux fruits de la sainte Communion, l'on doit être non-seulement pur de tout péché mortel, l'on doit encore être libre de toute attache aux péchés véniels. Une nourriture trop forte est peu profitable, elle est même plutôt nuisible à un corps qui est malade et trop faible pour la digérer. De même l'Eucharistie, le pain des Anges, le pain des forts est peu profitable à ces chrétiens tièdes et lâches qui se traînent pesamment dans la voie des commandements, qui n'ont pas la moindre crainte des péchés véniels, qui y retombent à tout moment et ne se donnent pas la moindre peine pour s'en préserver. Ils mangent le pain des Anges et ne deviennent pas plus forts. Pourquoi? C'est parce que leur attache aux péchés véniels empêche ce pain divin d'opérer en eux ses fruits. Si donc vous voulez communier avec beaucoup de fruit et de manière à devenir saints, ôtez tous les obstacles; prenez la résolution généreuse, quand même elle devrait vous en coûter un peu

de renoncer à vos fautes habituelles ; purifiez-vous au tribunal de la pénitence de vos péchés véniels, de vos fautes mêmes les plus légères, ou du moins, si vous ne voulez pas les confesser, tâchez de les effacer par un repentir sincère. Le Sauveur dans la dernière Cène assura ses apôtres qu'ils étaient purs tous, excepté un seul, le traître ; et pourtant, avant d'admettre ses apôtres à la Communion de son corps et de son sang, il voulut encore, de ses propres mains, leur laver les pieds. Il voulait, dit saint Bernard, nous apprendre par là avec quelle pureté, avec quelle sainteté nous devons approcher de ce divin sacrement ; qu'il ne suffit pas d'être purs de tout péché mortel, comme les Apôtres l'étaient, que nous devons même renoncer à nos péchés véniels, qui sont comme la poussière qui s'attache à nos pieds.

Quoique vivant et en bonne santé, le corps de l'homme profite peu cependant d'une nourriture qu'il prend sans goût et sans appétit. De même, mes frères, pour recueillir les fruits abondants de la nourriture divine que Jésus nous offre dans la sainte Communion, il ne suffit pas que notre âme vive, c'est-à-dire qu'elle soit exempte de tout péché mortel ; il ne suffit pas qu'elle soit forte et en bonne santé, c'est-à-dire libre de toute attache aux péchés véniels, il faut encore que notre âme soit excitée par un appétit spirituel, il faut qu'une sainte faim la pousse vers la table sainte ; cela veut dire que nous devons communier non pas par habitude, pour suivre l'exemple des autres, avec indifférence, mais avec un désir ardent de nous unir étroitement avec Jésus-Christ, d'imiter Jésus-Christ, et d'avancer sans cesse dans la voie de la sainteté qu'il nous a tracée. Regardez, dit saint Augustin, regardez un petit

enfant ; voyez avec quel empressement, avec quelle faim, avec quelle passion il s'empare des seins maternels ; voyez avec quelle avidité il y puise le lait qui fait sa nourriture ! Mais aussi voyez quelle belle force, quelle belle santé, quel accroissement il va chercher à cette source de sa vie ! Il en sera de même de nous, et nous recevrons de notre Dieu les plus beaux dons, les plus belles grâces, les faveurs les plus élevées, si seulement nous avons faim et soif de la céleste nourriture qu'il nous offre sur sa table sainte, si seulement, comme un cerf altéré, nous soupirons après ces sources vives du Sauveur, dont les eaux jaillissent, dit l'Écriture sainte, jusqu'à la vie éternelle.

Trois dispositions sont donc nécessaires lorsqu'on se prépare de loin à la sainte Communion : Il faut être pur de tout péché mortel, exempt d'une trop grande habitude des péchés véniels, et être animé d'un désir ardent de s'unir à Jésus-Christ tant par l'imitation de ses perfections que par la participation à sa chair divine.

D'autres dispositions sont nécessaires, lorsqu'agenouillé devant le banc de Communion, l'on est sur le point de recevoir Jésus dans le Saint Sacrement. Une foi vive et ardente, voilà ce qu'il faut surtout alors, et je finis par là ; car si vous parvenez à exciter dans votre cœur, cette foi vive, je ne doute pas que tous les autres sentiments, de crainte respectueuse, d'adoration, d'humilité, d'amour et de reconnaissance que Jésus-Christ demande de vous à ce moment solennel, ne s'éveillent d'eux-mêmes dans vos cœurs.

Avant tout donc il faut une foi vive et ardente. Et que faut-il donc croire ? Ah ! mes chers frères, qu'est-ce donc ce qui se passe, qu'est-ce donc ce

qui vous arrive dans la sainte Communion ? — Mais vous devez croire, que vous, pauvre créature, vous avez le bonheur de vous approcher de votre Dieu, de votre Créateur, de la source de tout bien et du salut. Vous devez croire que vous n'êtes éloigné que de quelques pas du roi du ciel et de la terre, qui vient lui-même à vous, qui se jette dans vos bras, qui déjà repose sur votre langue, qui va entrer dans votre cœur, à vous, qui êtes sa créature bien-aimée ! Supposons, mes frères, que Dieu voulût descendre du ciel d'une manière visible, pour venir vous visiter dans votre maison et qu'en entrant, il vous dit : ô homme, ô chrétien, voici celui qui vous a donné la vie ! C'est moi qui, par amour pour vous et pour votre usage ai fait toutes les créatures ; c'est moi qui ai quitté le ciel et suis venu sur la terre me faire homme, souffrir et mourir pour vous rendre éternellement heureux. C'est moi qui, tout Dieu que je suis, ai voulu prendre un corps pour devenir votre frère, qui ai donné mon sang et ma vie pour vous sauver de la mort éternelle ; c'est moi qui plus tard serai votre couronne, votre joie, votre bonheur durant l'éternité ! Le voici, ô homme, ce corps qui a souffert pour vous tant de tortures ! Voici ces plaies que j'ai laissé ouvrir dans mes membres pour vous ouvrir le ciel et vous fermer l'enfer ! Je suis votre Dieu ! Ah ! mes frères, que penseriez-vous, que diriez-vous au moment d'une telle apparition? Oh ! vous ne diriez rien, vous seriez confondus, anéantis ; vous succomberiez sous le poids de votre admiration et de votre amour ! Ou si vous aviez encore la force de dire une parole, vous tomberiez à genoux et vous diriez : Seigneur ! Est-ce donc que je mérite tant de bonté ! oubliez-vous, Seigneur, que je suis cette créature ingrate qui vous

ai tant offensé et qui ne suis pas digne seulement que vous tourniez votre face vers moi ? Ne suis-je pas ce pauvre lépreux si couvert de péchés ? Cet aveugle qui n'ai pas voulu ouvrir les yeux aux preuves quotidiennes de votre amour ? Ah ! Seigneur, ayez pitié de moi, dites seulement une parole, et mon âme sera guérie de sa lèpre ! Oui, j'étais aveugle, et je ne savais ce que je faisais quand je vous ai offensé ! Par votre miséricorde qui vous engage à venir à moi, pardonnez-moi, ouvrez-moi les yeux, faites que je voie, Seigneur, faites que je comprenne, faites que je devienne un autre homme, prêt à vous aimer maintenant comme vous le méritez si bien, prêt à vous aimer autant que je vous ai offensé ; car, ô mon Dieu, ô Dieu de tout amour, je comprends maintenant que vous seul êtes digne d'être aimé !

Eh bien, mes frères, ce que je viens de vous dire là, n'est pas une supposition, c'est une réalité, c'est un fait bien véritable. Cette visite, cette apparition de votre Dieu vous arrive dans la sainte Communion. — Parlez donc ainsi à votre Dieu quand vous le recevez dans la sainte Communion ; car c'est lui-même que vous recevez là, c'est le même Dieu !

Ainsi soit-il !

XVIII.

INSTUCTIONS SUR LA SAINTE EUCHARISTIE.

IVme. INSTRUCTION EFFETS DE LA SAINTE COMMUNION.

« Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. » Joann. VI.

« Celui qui mange ce pain vivra éternellement. » Jean. VI.

L'Eglise en parlant de la sainte Eucharistie, la nomme un abrégé des œuvres merveilleuses de notre Seigneur Jésus-Christ ; c'est-à-dire un abrégé des merveilles de sa toute puissance et de son amour. Sans doute, mes frères, cet amour Jésus-Christ l'a fait paraître au plus haut degré en instituant ce divin Sacrement, lorsqu'il a voulu voiler, obscurcir, anéantir en quelque sorte l'éclat de sa divinité sous les humbles espèces du pain et du vin et qu'il a voulu donner sa chair en nourriture aux hommes. Cet amour n'éclate pas moins cependant dans les effets étonnants que ce divin Sauveur produit dans les âmes qui s'unissent dignement à lui dans la sainte Communion. C'est de ces effets admirables que je viens vous entretenir pendant quelques instants et je tâcherai de vous faire voir que ce sacrement, qui nous unit véritablement avec Jésus-Christ, *nourrit; fortifie nos âmes* et qu'*il éloigne de nous tous les dangers et les maux spiri-*

tuels, enfin *qu'il nous procure tous les biens desirables*, pourvu toutefois que nous le recevions avec un cœur pur et avec des dispositions dignes d'une action si sainte et si sublime.

Le premier effet d'une sainte et digne Communion, c'est qu'elle nous unit, nous rend *un* avec Jésus-Christ. Mais quelle union, mes frères ! — Non pas comme un ami s'unit à son ami, un frère à son frère, une mère à son enfant; non pas même comme les liens d'un chaste mariage unissent deux cœurs ! L'amour de Jésus, l'union qu'il contracte avec nos âmes dans la sainte Communion a bien dépassé toutes ces amours, toutes ces amitiés, toutes ces unions de la terre ; et, s'il veut se donner à nous sous la forme d'une nourriture, c'est, dit saint Thomas, afin de s'unir de la manière la plus intime et la plus étroite possible avec ceux qui le reçoivent, puisque la nourriture que nous prenons ne s'unit pas seulement à notre corps, mais se change en notre corps même et devient une et même chose avec lui. Il n'a donc pas suffi à Jésus-Christ que nous lui fûssions unis par les liens de la foi, de la grâce et de la charité, dans le sein de l'Eglise dont il est le chef et la tête ; il a voulu s'unir à nous d'une manière corporelle, substantielle et visible, il a voulu que son corps devint notre corps et que notre sang se mêlât à son sang. C'est là le dernier terme de l'amour, et l'amour ne peut aller plus loin que jusqu'à l'union, car cette union est le sacrifice le plus absolu que l'on puisse faire de soi-même. Une mère, dit saint Jean Chrysostôme, donne bien souvent son enfant à une autre mère pour que celle-ci le nourrisse de son lait. Jésus n'a pas fait ainsi ; Jésus nous a donc plus aimés qu'une mère n'aime son enfant, puisqu'il

nous nourrit lui-même, et cela de sa propre substance. Il convenait, mes frères, que vous comprissiez bien ce premier effet de la sainte Communion, qui en est plutôt l'essence même, c'est-à-dire cette union intime qui s'y établit entre les chrétiens et Jésus-Christ parce que c'est de là que découlent les effets si désirables de la sainte Communion.

Il s'en suit donc d'abord qu'une fois unis à Jésus-Christ dans la sainte Communion, nous cessons de vivre de notre propre vie et nous commençons de vivre de la vie de Jésus-Christ, comme Jésus-Christ lui-même vit de la vie que depuis l'éternité il puise dans le sein de son Père. Echange admirable, mes frères, qui s'établit dans la sainte Communion, et par lequel Jésus-Christ n'adopte plus, comme lorsqu'il s'est fait homme, les misères de notre vie mortelle, mais par lequel il élève notre nature mortelle et misérable jusqu'aux hauteurs de sa divinité en nous communiquant les fruits de sa divinité, sa douceur, sa force, sa pureté, sa sainteté ! — Je vais tâcher de vous faire mieux comprendre cet échange de vie qui se fait entre l'homme et Jésus-Christ dans la sainte Communion, par une comparaison avec un phénomène semblable dont vous êtes témoins tous les jours.

Vous avez dans votre jardin ou dans votre prairie un arbre. Cet arbre est sauvageon, tel que la nature l'a produit. Il ne porte encore aucun fruit, ou s'il en porte, ce sont des fruits sauvages, amers, que l'on ne peut manger. Mais qu'une main habile aille chercher sur un autre arbre, qui porte de bons fruits, une branche ; qu'elle greffe cette branche fertile sur ce tronc sauvage qui ne produisait rien, aussitôt il se fait un échange de vie, il se produit une vie nou-

velle. Sera-ce la souche sauvage qui communiquera l'amertume de ses racines à la branche greffée? Non ; mais la branche empruntée communiquera la fertilité de sa sève à tout l'arbre, et le suc de la racine et du tronc qui était âpre, amer, s'adoucira et produira des fruits très-agréables au goût.

La même chose, dit saint Thomas arrive dans la communion. Notre nature amère dans sa souche, corrompue dans son origine par le péché, ne peut produire d'elle-même que des fruits de péché et de perdition ; mais une fois qu'elle a été régénérée, refaite dans le baptême ; une fois surtout que la chair et le sang de Jésus lui ont été inoculés et comme greffés dans la sainte communion, aussitôt elle commence de vivre de la vie de Jésus-Christ, vie divine, et à produire, au lieu de ses fruits de péché antérieurs, des fruits de grâce, de salut et de vie.

Jésus-Christ, en se donnant à nous dans l'Eucharistie sous les apparences d'une nourriture, comme sont le pain et le vin, montre qu'il veut produire en nous des effets semblables à ceux que la nourriture matérielle produit dans nos corps. Un des premiers effets du pain matériel que nous mangeons, c'est de nous fortifier, de nous conserver et de nous augmenter la santé, et d'éloigner de nos corps l'affaiblissement, la maladie et la mort.

L'Eucharistie produit dans nos âmes des effets semblables. Nous y recevons le Dieu qui nous guérit comme dit le saint Prophète David, de toutes nos maladies spirituelles. Comment donc n'y puiserions-nous pas des forces pour écarter tous les dangers, tous les maux spirituels qui menacent la vie de notre âme et notre bonheur éternel ?

Cela ne veut pas dire pourtant, mes frères, que

ce sacrement ait le pouvoir de guérir notre âme de ses plaies mortelles, c'est-à-dire de rendre la grâce et la vie de l'âme à ceux qui les ont perdues. Non! Le pain matériel non plus ne peut rendre la vie à un corps mort; mais il entretient et augmente la vie dans les corps vivants. Il en est de même de l'Eucharistie qui est la nourriture et la vie de l'âme. Même. je vous l'ai déjà dit assez de fois, recevoir Jésus-Christ en état de péché mortel, serait commettre un crime et faire à Jésus l'injure la plus sanglante, ce serait tuer sa propre âme. Je parle donc de ces plaies qui affaiblissent la vie de l'âme et la disposent à la mort, plaies spirituelles qui nous ont été faites par le péché d'Adam. Vous le savez, tous nous avons été mordus une fois par le serpent infernal: c'est le péché originel. Plusieurs sont encore mordus tous les jours et meurent encore tous les jours. Cette première morsure, il est vrai, a été guérie dans le baptême; celles qui l'ont suivie ont été guéries peut-être par le sacrement de pénitence; mais qui comptera toutes les maladies, toutes les plaies, toutes les défaillances qui nous sont restées: obscurcissement dans l'Intelligence, désordre et ténèbres dans la conscience, corruption dans le cœur et dans la volonté, dégoût pour la vertu, inclination au mal, voilà autant de plaies qui nous sont restées de la morsure du serpent, c'est à dire, du démon, plaies qui ne sont pas la mort encore, mais qui disposent et conduiront beaucoup d'hommes à la mort, s'ils ne travaillent à s'en guérir. Comment s'en guériront-ils? Par la sainte Eucharistie qui est la souveraine médecine, la force et la vie des âmes.

Ah! mes frères, si les Israélites qui avaient été

mordus par des serpents envoyés de Dieu dans leur camp en punition de leurs murmures contre Dieu, si ces Israélites ont été guéris seulement en regardant une image d'airain que Moïse, sur l'ordre de Dieu, fit élever dans le désert ; est-ce donc que la vue, la contemplation de Jésus-Christ lui-même dans la communion, de Jésus-Christ qui était figuré dans cette image merveilleuse du désert, de Jésus-Christ qui, par sa mort, a écrasé la tête du serpent infernal, est-ce que cette vue, dis-je, n'aura pas le pouvoir de nous guérir des plaies que ce même esprit des ténèbres a faites à notre âme, des maladies de notre volonté, de notre intelligence, de notre cœur ? Oui, sans doute pourvu que nous tournions seulement nos regards vers le saint tabernacle avec foi, avec confiance et amour! Mais s'il suffit de regarder la sainte Eucharistie avec les yeux de la foi pour être guéris de tant de dangers et de maux de notre âme, que sera-ce lorsque nous recevrons ce même Jésus-Christ souvent et dignement dans notre cœur ? — C'était dans la sainte Communion que les premiers chrétiens qui en si grand nombre ont eu le bonheur de souffrir pour Jésus-Christ, c'était là qu'ils allaient chercher leur force pour résister à leurs ennemis et aux ennemis de leur Dieu ; c'était là qu'ils allaient se tremper (car ils communiaient presque tous les jours :) pour fouler aux pieds les séductions, les promesses et les menaces de leurs tyrans, la mort et l'enfer même déchaînés contre eux. Aussi, dit saint Cyprien, ils ne marchaient jamais au combat du martyre sans s'être d'abord fortifiés avec le pain de vie. — Et, là où ils allaient puiser leur force pendant les combats de la foi, là ils allaient aussi durant la paix puiser le cou-

rage pour résister victorieusement aux tentations de leur propre chair, pour fuir le péché et pratiquer les vertus les plus héroïques. Et ces grandes choses opérées par la vertu de cette nourriture céleste ne doivent pas nous étonner. Pourquoi ? Parce que après avoir reçu la sainte Communion, l'on est dans la société de Jésus, et lorsqu'on est dans la compagnie du Sauveur, qu'aurait-on à craindre ? Un jour que les apôtres se trouvaient sur le lac de Tibériade, les flots tout-à-coup soulevés par la tempête, devinrent furieux : les vents se déchaînaient horriblement ; les apôtres se mirent à crier se croyant sur le point d'être engloutis. Qu'avaient-ils à craindre ? Oh rien ! Jésus était là, me voici leur dit le Sauveur, et tout-à-coup, à cette seule parole, les vents tombèrent, la mer devint calme, le danger avait disparu.

David était un saint roi, sans doute, mais qui vivait bien longtemps avant Jésus-Christ et qui n'avait, par conséquent, pas le bonheur de pouvoir s'unir si étroitement à son Dieu que nous le pouvons aujourd'hui. La foi et l'amour de David étaient grands sans doute ; mais David ne communiait pas ; et cependant, fort de son ardent amour qui l'unissait de loin à son Dieu, il s'écriait ; « Au « milieu de tous mes maux, au milieu de l'adver- « sité et des croix qui m'accablent, je ne crains « rien, ô mon Dieu, parce que vous êtes avec « moi ! que tous les malheurs tombent sur moi, que « tous mes ennemis se dressent contre moi, que « tous les dangers m'environnent, *avec vous* « je ne crains rien. » Et nous, mes frères, qu'aurons-nous donc à craindre, nous qui recevons ce Dieu lui-même, en personne et en réalité dans notre cœur, ce même Jésus qui durant sa vie

mortelle, guérissait les malades par un seul attouchement, par un seul geste ressuscitait les morts et mettait en fuite les démons, pourvu qu'il trouvât seulement une foi vive et de l'amour dans ceux qui le priaient.

Il ne tient donc qu'à nous d'échapper à tous les maux et à tous les dangers de notre âme, nous n'avons qu'à ouvrier notre cœur à Jésus, et à le rendre digne de devenir la demeure de ce divin médecin de nos âmes. Préparons saintement notre cœur, et ce même Jésus payera la demeure que vous lui offrez, en vous comblant de tous les biens désirables.

Dieu nous a donné son propre fils, dit St. Pault comment après cela pourrait-il nous refuser quelque chose, et avec lui, comment ne nous aurait-il pas aussi donné tous les biens? Cela n'est-il pas rigoureusement vrai, mes frères? Tout bonheur est en Dieu ou vient de lui: Celui donc qui possède son Dieu, possède tout bonheur, car il a en lui alors la source même du bien. C'est pour cela que le Sauveur se comparait à une source d'eau, un jour qu'il parlait avec une femme samaritaine près d'un puits. Lorsque vous avez éteint, votre soif à une source d'eau, si votre soif revient, que faites-vous? Vous êtes forcé de retourner à cette fontaine. Il n'en serait pas ainsi si vous pouviez porter la source avec vous. Ce bonheur vous l'avez dans la sainte communion; la source vive, la source dont les eaux jaillissent jusqu'à la vie éternelle vous la portez avec vous par la sainte communion, et il ne dépend que de vous d'y puiser le salut éternel. Ces eaux, si vous le voulez, ne couleront pas en vain sur votre âme; mais elles lui feront produire, comme à un jardin

bien préparé, des fruits de pureté, d'humilité, de patience, de force, des fruits enfin de vie et de salut. Jésus-Christ, dit sainte Thérèse, a l'habitude de bien payer son logis à ceux qui le reçoivent bien.

Obededom, un payen, eut le bonheur de recevoir dans sa maison l'Arche d'alliance, et à cause de cela, dit l'Ecriture sainte, Dieu combla de bénédictions cet homme et toute sa maison. C'est l'arche vivante du nouveau testament, c'est Jésus-Christ lui-même, chrétiens, que vous recevez dans la maison de vos cœurs, quelles bénédictions, quelles prospérités n'avez-vous pas à attendre? — C'est le froment des élus qui est semé dans vos cœurs; ces fruits croîtront richement dans cette vie, et vous les recueillerez en moisson abondante pendant toute l'éternité! c'est le vin qui fait germer les vierges que votre cœur a bu; il purifiera votre cœur, il vous donnera une puissance d'amour qui vous rendra dignes de participer aux noces éternelles de l'agneau!

Mais cessons! Peut-être vous me croiriez à peine! car d'où vient, me dites-vous avec tristesse, d'où vient que moi, que vous, que nous tous, après avoir reçu si souvent la sainte Communion, nous sommes toujours si dépourvus de biens spirituels? d'où vient que nous sommes toujours si faibles et même si couverts de péchés, si pleins de vices et d'inclinations au péché? Jésus touchait les tombeaux et les morts ressuscitaient! Jésus a si souvent touché nos cœurs de son corps précieux, pourquoi donc notre cœur reste-t-il mort? Ah! mes frères, gardons-nous bien d'attribuer cela à autre chose qu'à nous-mêmes! Ne savons-nous donc pas que la sainte Communion est la vie pour les uns, la mort pour les autres? la vie pour les bons, la mort pour les méchants?

Ne savons-nous pas que le même soleil avec les mêmes rayons endurcit et pétrifie la terre argileuse, tandis qu'il fond la cire, la tendre et molle cire ? Oh ! si nos cœurs étaient purs, tendres, ornés comme la cire, ils seraient fondus aux rayons de l'amour divin dans le saint Sacrement ; mais parce que nos cœurs sont d'argile, terrestres et attachés aux choses de la terre , voilà pourquoi ils s'endurcissent peut-être plutôt que de s'amollir saintement à la flamme de cet amour d'un Dieu.

Pour ce qui me regarde, ô Seigneur Jésus , si jusqu'à cette heure j'ai fait si peu de progrès dans votre amour et dans la pratique des vertus ; si vous me trouvez encore si plein de fautes et de péchés, moi que vous daignez pourtant admettre tous les jours, malgré mon indignité à votre table sainte , ah ! bien loin d'en accuser l'impuissance de votre divin sacrement, je n'en accuse que moi-même, et je l'avoue humblement en présence de tout cet auditoire chrétien, c'est ma faute ô mon Dieu ; c'est parce que moi aussi jusqu'ici je ne vous ai pas suffisamment préparé mon cœur ; c'est parce que moi aussi je me suis trop laissé absorber par ces misérables et si fragiles choses de la terre ! mais je vous en prie, ô Jésus , changez mon cœur ; brisez le dernier lien qui l'attache à la terre et le rendez digne de cette manière , de ressentir, avec tant de saints prêtres, avec tant d'âmes pieuses parmi les simples fidèles , les heureux fruits de ce sacrement d'amour !

Et-ce que je viens de vous demander pour moi, ô Jésus, je vous le demande aussi pour tous mes auditeurs. Oh! s'ils vous en croyaient, ô Jésus, s'ils comprenaient ! mais comment comprendraient-ils ? Ils sont si continuellement distraits , occupés, ab-

sorbés par leurs occupations de la terre, par leurs travaux, par leurs besoins de chaque jour, peut-être hélas! par les plus grandes futilités? S'ils comprenaient pourtant ce que c'est qu'une bonne communion? S'ils appréciaient ce magnifique don de Dieu, qui n'est autre que Dieu-même, ah! ils vous aimeraient, ils vous aimeraient plus qu'ils ne vous ont aimé jusqu'à ce jour; ils renonceraient à leurs péchés et aux idoles de leurs passions, ils se prépareraient mieux à la sainte Communion; ils n'auraient pas une si grande hâte de sortir de l'église après leur communion, sans vous avoir à peine remercié, ils travailleraient enfin à se mettre mieux en état de percevoir les heureux effets de la communion! Eh bien, Seigneur Jésus, faites leur comprendre cela, augmentez leur foi, et vous aurez gagné autant d'amants nouveaux de votre sainte Eucharistie, autant d'héritiers nouveaux de la vie éternelle dont vous êtes vous-même le gage dans la sainte Communion.

Ainsi soit-il.

XIX.

SERMON SUR LA PASSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION OU POUR LE VENDREDI AVANT LES RAMEAUX

« Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. » I. cor. II. 2.

« Car je ne me suis point vanté parmi vous de savoir autre chose que Jésus, et Jésus crucifié. » I. cor. II. 2.

Je viens vous appeler, chers chrétiens, à la représentation d'un spectacle bien douloureux : vous allez assister au spectacle des souffrances et de la mort de votre Jésus.

Les Juifs, ceux mêmes qui l'avaient crucifié, voyant après tant de signes de divinité, après tant de patience et une résignation si vraiment divine, qu'après tout ils avaient crucifié un innocent, un Dieu, les Juifs se frappaient la poitrine de douleur et de regret en revenant du Calvaire. O chers chrétiens, si nous eûssions vécu à Jérusalem, dans le temps et aux lieux qui furent honorés de la présence de Jésus ; si nous eûssions été témoins de cette longue série d'humiliations et de tourments dont on ne cessa de l'abreuver ; s'il nous eût été donné de suivre les pas de cet agneau divin qui s'en allait dans son

sang effacer les iniquités du monde, marchant de supplice en supplice, d'opprobre en opprobre, depuis le jardin des Olives, jusqu'au sommet du Calvaire, qui de nous eût eu l'âme assez dure, le cœur assez injuste pour ne pas verser des larmes sur le sort de cette innocente victime ? mais il est plus qu'un innocent pour vous. Suivez-moi donc par la réflexion dans cette Judée, dans cette Jérusalem et pleurez sur l'ingratitude de cette nation malheureuse qui a tué tous ses prophètes, et qui a mis le comble à tous ses crimes en tuant le dernier des prophètes, le premier des justes. Pleurez sur le crime atroce qui s'est commis dans cette malheureuse contrée et qui pendant deux mille ans, a fait l'effroi de l'humanité toute entière. Précieuses larmes qui tombent sur le tombeau de Jésus, de l'innocent Jésus, oh ! je ne vous empêcherai pas de couler ! mais chers chrétiens, que nos larmes ne soient pas des larmes stériles et notre componction une componction passagère ! Pleurons donc sur les douleurs de Jésus ; mais pleurons aussi sur nous-mêmes ! Jésus lui-même veut que vous gardiez pour vous une bonne partie de vos larmes. « *filles de Jérusalem*, dit-il, *ne pleurez pas tant sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants !* » Oh ! oui, chrétiens lorsque vous approcherez de ce jardin où commença, de cette montagne où finit le supplice de votre Sauveur, vous pleurerez sur vous-mêmes ; quand vous serez là, vous vous rappellerez que ce sont vos péchés qui ont été les premiers bourreaux de Jésus ; vous reconnaîtrez là que vous êtes les véritables auteurs du déicide. A chaque supplice que vous verrez souffrir à votre rédempteur, vous vous souviendrez des paroles du prophète : « *ce sont nos iniquités qui l'ont cou-*

vert de plaies ; c'est à cause de nos crimes qu'il a été accablé. » Si nous n'avions pas péché, aurait-il souffert ? Si nous ne nous fûssions pas rendus les esclaves du démon, aurions-nous eu besoin qu'il nous rachetât dans son sang ? Dans la loi ancienne, quand un homme était trouvé mort sur un chemin et que l'auteur du meurtre était ignoré, les habitants du lieu le plus voisin étaient appelés. On immolait une victime d'expiation, et sur cette victime, les voisins lavaient leurs mains pour déclarer qu'ils étaient innocents. Comtemplons la croix où notre Sauveur est exposé ! qui de nous aura l'audace de dire : « *mes mains n'ont point eu de part à l'effusion de ce sang.* » Ou, avec Pilate, « *mes mains sont innocentes du sang de ce Juste.* » Pensée profondément douloureuse et humiliante, mais en même temps infiniment salutaire ! Chaque fois que j'ai offensé le Seigneur, non-seulement je me suis rangé avec ses ennemis, mais je me suis mis au nombre de ses bourreaux. Je suis même en un sens, plus coupable qu'eux; car enfin il n'était pas encore mort pour eux, comme déjà il avait fait pour moi le sacrifice de sa vie lorsque je l'offense ; Les Juifs qui l'ont crucifié, ne le connaissaient point, et s'ils eûssent su qu'il était le roi de gloire, jamais ils ne l'eûssent mis à mort. Mais moi, c'est avec pleine connaissance que je l'outrage ; c'est en sachant parfaitement ce que je fais que je crucifie de nouveau le Fils de Dieu, lorsque je pèche. Ah ! je puis donc, avec plus de raison que les Juifs, me frapper la poitrine de douleur et de regret, c'est pour m'élever à la gloire qu'il se soumet à tant d'humiliations ; c'est pour me procurer un bonheur sans mesure, qu'il se livre à de si affreuses tortures ; c'est pour me donner la vie éternelle qu'il

subit la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse ; il meurt pour moi, et c'est moi-même qui le mets à mort ! O mon âme, voilà un sujet digne de tes larmes ; pleure ton Jésus ; mais pleure ton ingratitude et tes péchés pour lesquels il va mourir !

Lorsqu'on entre dans la considération de ce grand mystère de la passion de Jésus, le premier sentiment que l'on éprouve, mes chers frères, est l'étonnement. Un Dieu abreuvé d'humiliations, épuisé de souffrances, expirant dans le supplice le plus infâme, voilà ce qui confond la raison et l'accable. Cette raison n'a pas de peine à reconnaître dans Jésus-Christ son Dieu, quand elle le voit sur le Thabor, rayonnant de gloire ; quand elle le suit dans sa carrière évangélique, environné de troupes nombreuses qui l'écoutent avec admiration et le contemplent avec respect ; quand elle le voit commandant à la nature, réprimant les tempêtes, affermissant la mer sous ses pas, repoussant les démons dans l'enfer, chassant les maladies, ressuscitant les morts. Mais quand elle le considère livré à une multitude barbare dont il est devenu le jouet, laquelle ne cesse de le couvrir d'opprobres et de l'accabler de tourments ; peu s'en faut que, comme le juif aveugle, elle ne s'en fasse un sujet de scandale. Mais la foi vient éclairer bientôt la raison et dans Jésus crucifié même, nous retrouvons le chef-d'œuvre de la puissance et de la sagesse infinie de Dieu. Jésus était Dieu comme son Père, consubstantiel de l'éternel et la splendeur de sa gloire ; mais pour réparer l'outrage fait à sa divinité, par le péché, il a déposé lui-même les rayons de sa divinité, afin de pouvoir s'humilier le plus profondément possible dans sa

chair mortelle ; homme lui-même, il a voulu payer la dette de l'homme ; mais il a voulu la payer d'une manière et dans une mesure dignes de Dieu ; d'une manière en même temps qui renfermât une instruction éternellement frappante pour l'humanité au profit de laquelle sa rédemption s'opérait.

L'offense du premier homme que Jésus-Christ venait réparer consistait principalement en trois choses : dans l'orgueil et l'ambition d'être semblable à Dieu ; dans la sensualité et l'intempérance criminelle qui lui fit manger le fruit défendu ; dans la prévarication et la désobéissance au précepte formel du Seigneur. Jésus va expier le triple péché du premier père, et applique à chaque vice un remède propre : à l'orgueil, ses humiliations ; à la sensualité, ses souffrances ; à l'insubordination, son obéissance. Du milieu de ses bourreaux, l'entendez-vous, mon frère, qui vous adresse ces paroles ; — Oubliant que tu n'es qu'une créature, tu as eu l'extravagante audace de t'égaler à ton créateur ; et moi, tout Dieu que je suis, je me ravale jusqu'à être le dernier des hommes, le jouet et l'opprobre des plus misérables. — Abandonné à ton appétit brutal, tu as accordé à tes sens un plaisir défendu ; et moi, quittant le séjour de l'infinie béatitude, je viens me livrer aux tortures les plus cruelles ; tu as osé te révolter contre ton Dieu, et violer son commandement, et moi, maître absolu de tout ce qui existe, je me soumets au joug de l'obéissance la plus absolue ; je me rends obéissant, non pas seulement à Dieu, mais je me laisse traîner, de la manière la plus inhumaine, par les hommes les plus injustes, les plus criminels et les plus barbares ! — Oh !

non, mon Dieu, vos humiliations ne sont point de la folie; mais j'y reconnais l'effet de l'amour le plus ardent et de la sagesse la plus consommée. Votre croix est devenue non seulement l'autel où votre amour vous immole, mais une chaire d'où vous nous enseignez les vérités les plus admirables et les plus propres à nous conduire à la possession des fruits de votre passion et de votre mort!

La sagesse éternelle avait ainsi disposé les choses, mes frères. Et comme l'église du ciel, l'église triomphante a son livre, son miroir, son modèle; ainsi, dans sa sagesse, Dieu a voulu donner à l'église de la terre, son livre, son miroir et son modèle. La divinité que les bienheureux voient face à face et sans voile, est le livre propre de l'éternité. C'est dans ce livre admirable qu'ils lisent et contemplent les grandeurs ineffables de Dieu. Dans ce livre, ils puisent les lumières les plus sublimes qui puissent éclairer une intelligence créée; dans ce livre enfin ils voient, avec les sentiments les plus vifs de reconnaissance et d'amour, cette bonté qui les a prévenus, cette patience qui les a attendus, cette miséricorde qui leur a pardonné tant d'infidélités, cette providence paternelle qui, à travers mille écueils, les a conduits au port du salut. — Le livre du temps, de ce monde, de cette vie mortelle est aussi la divinité, car l'homme étant l'œuvre de Dieu, œuvre intelligente et faite à son image, ne peut avoir d'autre maître, d'autre guide, d'autre modèle que Dieu même. Mais ici-bas l'homme ne peut voir Dieu face à face dans sa Divinité; Dieu

s'est donc abaissé pour lui, Dieu a pris un voile pour cacher sa divinité et se faire accessible aux yeux de l'homme, Dieu s'est fait chair et il est venu pratiquer les vertus propres à l'homme, afin que l'homme agisse conformément au modèle qui lui a été montré. Un Dieu homme, un homme-Dieu, crucifié par amour pour nous, voilà Chrétiens, notre livre, le livre propre de notre pèlerinage, voilà le modèle que nous devons suivre. Tout est là, chrétiens, et connaître Jésus, c'est avoir acquis la science la plus éminente, la connaissance la plus sublime qu'il soit donné à l'homme d'atteindre. Saint Paul, ce vase d'élection, ravi jusqu'au troisième ciel, saint Paul se glorifie de ne savoir rien autre chose que Jésus et Jésus crucifié. Celui, dit saint Augustin, qui a l'avantage de savoir Jésus, sait tout ; qui ne connaît pas Jésus, ne sait rien ; tout consiste à savoir, à connaître Jésus, mais Jésus crucifié.

Il est donc de la plus haute importance pour nous, Chrétiens, d'étudier Jésus crucifié, ce livre divin exposé à nos regards, de méditer sa passion, d'approfondir les grandes instructions qu'il nous a données dans ce dernier acte solennel de sa vie. Car quoique sa vie entière ait été consacrée à notre instruction, quoique tous ses discours aient été des leçons, toutes ses actions, des exemples ; cependant tout ce qu'il avait enseigné dans le cours de ses trente trois années, il le rappelle dans ses dernières heures, et sa mort à elle seule est l'abrégé de sa vie.

C'est pour ces motifs que l'Église nous engage à méditer la passion de son divin fondateur, surtout durant les saintes stations du Carême. C'est par le même motif, Chrétiens, que je suis monté dans cette chaire aujourd'hui. Exciter vos cœurs à la re-

connaissance pour le grand mystère de la rédemption ; tirer de ce mystère quelques instructions profitables à votre conduite et au salut de vos âmes, tel est le but que j'ai dû me proposer en venant dérouler sous vos yeux le drame sanglant de la croix. Je tâcherai de vous montrer qu'il n'y a rien qui nous fasse connaître mieux la grandeur, l'énormité du péché mortel, que la passion de Jésus ; et, en second lieu que rien aussi ne peut mieux nous faire concevoir la grandeur et l'étendue de l'amour de Jésus pour nous. — La première leçon, nous irons la puiser au jardin des Olives ; pour la deuxième, nous monterons au Calvaire.

O Dieu, si vos regards tombent en ce moment sur cette réunion d'hommes, vous reconnaîtrez parmi eux plus d'un qui a à se reprocher la mort de votre Fils bien-aimé. Mais ayez pitié de nous, ô Dieu, et jetez vos regards sur cette victime divine qui s'offre pour nous et qui a bien acquis le droit de désarmer votre justice. Voyez ô Dieu, cette assemblée, qui toute effrayée au souvenir de ses crimes, vient se grouper sous la croix pour échapper à l'orage de votre colère ! Ah ! s'ils sont ici sous la croix, ce n'est plus pour crier avec le Juif déicide ; « *Prenez-le, qu'il soit crucifié !* » Oh ! c'est le remords qui les amène, c'est le repentir, c'est l'espérance aussi qui les pousse sous la croix ; ils attendent qu'une goutte du sang expiatoire puisse tomber sur leur âme, pour effacer leurs ingratitudes et leurs péchés ! ô Dieu, bénissez donc et consolez cette assemblée chrétienne !

Et vous, Marie, mère des douleurs, vous invoquerai-je ?.... Non, mère désolée, je respecterai vos douleurs et ne vous invoquerai pas aujourd'hui. — Je t'invoquerai seule, ô croix divine, mon unique

espérance ! Ta vue me rappelle tous mes crimes ; mais ta vue aussi me rappelle tous mes titres au pardon ; ta vue donnera des larmes à mon cœur, de l'émotion et de la vertu à ma parole ; ta vue triomphera de l'endurcissement des cœurs auxquel je vais raconter tes mystères.

(*Cantatur*) Ave crux, spes unica.

Transportons-nous en esprit, mes frères, au pied du mont des Olives, dans le jardin solitaire de Gethsemani, où Jésus s'est retiré avec ses apôtre pour prier et pour commencer sa douloureuse passion Le soleil s'est retiré de l'horizon ; le silence et l tranquillité sont descendus sur la terre et disposen le cœur à la prière et à la méditation des chose divines. A peine est-il arrivé dans le jardin, di l'Évangile, que son âme commence à s'attrister e à se troubler. Plein d'une tendre sollicitude pou ses disciples encore faibles, le divin Sauveur veu leur épargner le spectacle de ses douleurs et d ses défaillances, et se retournant vers eux, il leu dit : mon âme est triste jusqu'à la mort, attendez moi donc ici et priez, pendant que je vais m'éloi gner pour prier seul. Il se sépare alors d'eux e s'enfonçant dans l'épaisseur du jardin, il s'avanc seul vers le lieu redoutable où l'attend la justic de son Père. Il s'arrête enfin sous les voûtes d'un grotte creusée dans la montagne, et là, pliant le genoux, ou plutôt, succombant sous le poids d l'affliction qui s'emparait de lui, il se jette la fac contre terre et prie.

Arrêtons-nous un moment, Chrétiens. — Jésu

gémit sous le poids d'une douleur immense ; une crainte mortelle s'est emparée de son âme ; il est terrassé d'avance par l'image de mille tourments qui le menacent. Que va faire Jésus ? — Ira-t-il mendier de la consolation auprès de ses apôtres ? Retournera-t-il près de ses disciples fidèles, pour se distraire, pour se dissiper, pour oublier ses tourments ? Il a pourtant besoin de consolation, il est homme, et il souffre dans son âme des douleurs, une tristesse que jamais âme humaine n'a souffertes ? Oh oui, il demandera de la consolation ; mais il la cherchera où elle se trouve, il ne s'appuyera pas sur des bras de chair, il se tournera vers les collines éternelles d'où nous doit venir tout secours et toute consolation, il priera, il prie son père éternel !

Et nous, Chrétiens, quand les eaux de la tribulation montent dans notre âme, quand la main paternelle de notre Rédempteur nous distribue quelques gouttes de son calice d'amertume, où allons-nous chercher la consolation dont nous avons besoin? N'est-ce pas dans la chair et le sang que nous établissons notre confiance ? N'est-ce pas à la terre que nous demandons le secours qui nous doit venir du ciel ? N'est-ce pas peut-être dans la dissipation, dans les vains plaisirs, dans les criminels amusements du monde que nous allons noyer nos amertumes ? Hélas ! Chrétiens, vous vous trompez ! Ce sont là des citernes vides qui ne peuvent contenir des eaux ; ce sont là des sources empoisonnées où les malheureux enfants du siècle ne vont que trop souvent puiser le désespoir et le dégoût de la vie, croyant y trouver l'oubli de leurs maux ou le bonheur. Sachez-le d'ailleurs, vos cœurs sont créés pour Dieu, et qui que vous soyez, fûssiez-vous le plus riche de la terre, c'est en vain que vous espérez

qu'autre chose que Dieu même puisse remplir le vide de votre cœur. Le plaisir ! Mais à peine aurez-vous approché vos lèvres de cette coupe, que ces lèvres plus brûlantes qu'auparavant voudront, comme chez un homme que la fièvre dévore, s'en approcher encore, et toujours de nouveau, sans jamais pouvoir les rafraîchir ni se désaltérer. Les plaisirs peuvent distraire, dissiper, enivrer, faire oublier pendant quelques moments l'idée du malheur ; mais pour la faire revenir ensuite mille fois plus cuisante et plus amère. La religion, la confiance en Dieu, la prière seule, Chrétiens, possède le baume précieux qui guérit toutes les blessures morales, parce qu'elle seule peut faire un bien du mal qui nous afflige. Vous vous désolez d'une perte, d'une privation, d'une maladie, d'une disgrâce, d'une humiliation. Ah ! pensez plutôt que c'est Dieu qui vous les a préparées pour vous procurer du mérite ; songez qu'offert à Dieu, que reçu avec résignation, qu'uni aux souffrances de Jésus, ce qui vous désespère, va devenir la source même de votre bonheur. Peut-il y avoir une pensée plus salutaire, non-seulement pour la vie future, mais plus consolante même pour la vie présente, que de se rappeler qu'une mesure légère de tribulations chrétiennement souffertes, par un riche dédommagement de Dieu, va se changer en un immense poids de gloire? Eh bien ! donc, cœurs brisés, âmes souffrantes, si vous avez inutilement demandé au monde un remède à l'ennui qui vous dévore, venez sur les traces de votre Sauveur, cherchez dans la prière, dans la solitude, dans le recueillement, les seules consolations qui puissent calmer les agitations de votre cœur. Jésus-Christ, pour prier, s'écarte de ses apôtres et s'enfonce dans la solitude. Vous aussi, retirez-vous de

temps en temps loin des bruits du monde, loin de vos occupations ordinaires et des tracas continuels de la terre, pour penser pendant quelques instants aux intérêts de votre âme. Venez surtout dans cette église, dans cette solitude sacrée, que dis-je solitude? Venez dans cette sainte société de Jésus, venez au pied de cet autel, respirer les parfums divins qui calment les passions; venez y chercher les abondantes consolations divines qui rempliront votre cœur et le soulageront ; venez y déposer le fardeau de vos misères spirituelles et temporelles ; vous éprouverez par votre propre expérience que si vous y venez avec le désir d'être exaucés, vous n'en sortirez pas sans avoir le cœur allégé; vous y retrouverez ce calme que vous avez peut-être perdu, vous y retrouverez votre Dieu et avec lui, ces consolations, ce rafraîchissement de l'âme, ces forces nouvelles qui vous sont nécessaires pour continuer votre pèlerinage sur la terre.

Mais retournons à Gethsemani, auprès de Jésus dont les souffrances ont commencé. Il a accepté le ministère sanglant de notre réconciliation, et il se trouve là devant son père, chargé de toutes les iniquités de la terre, devenu pour lui un objet de colère. Aussi Jésus éprouve dans ce moment tout le poids de cette justice paternelle. Une mortelle terreur a rempli son âme ; une sueur glacée ruisselle de son front ; ses mains sont étendues vers le Créateur qu'il invoque par ses larmes, car la parole expire sur ses lèvres décolorées. Lui qui, quelques moments auparavant, parlait avec tant de confiance à son père, gît maintenant la face contre terre, n'osant, ne pouvant regarder le ciel ; il tremble maintenant devant ce même père qui n'est plus pour lui qu'un juge inexorable. Des larmes brûlantes échappent de ses yeux ; dans ses angoisses, le sang fait éruption,

phénomène inouï que jamais douleur avant lui ni après lui n'a révélé au monde et que la science explique à peine, le sang fait éruption à travers tous les pores de sa chair sacrée; il implore à grands cris la pitié de son Juge : « *Mon père, mon père, toutes choses sont possibles à votre puissance; faites donc que cette heure de souffrances passe d'un vol plus rapide; éloignez de moi ce calice d'amertume. Pourtant, ô mon père, que votre volonté soit faite et non la mienne!* »

O bon Jésus! en quel état dut se trouver votre tendre cœur en cet affreux moment! Et vous, Père céleste, que faites-vous quand votre fils unique est prosterné la face contre terre? Ne vous souvient-il plus que celui que vous voyez couvert d'une sueur de sang, fut engendré de votre substance? Les Patriarches et les Prophètes espérèrent en vous, et vous les délivrâtes, ils crièrent vers vous et ne furent point confondus! Comment donc votre fils unique est-il abandonné, lui qui ne commit aucun péché, lui dont la bouche fut pure de tout mensonge? Comment un père peut-il s'armer d'une pareille rigueur envers son fils, et un père si bon envers un fils si doux, si innocent et tant aimé? Eh quoi! Père saint, votre colère ne serait-elle point appaisée par un spectacle si douloureux? Considérez que déjà votre fils a souffert injustement; que déjà il a satisfait pour nos péchés; qu'il a payé notre rançon un prix mille fois trop élevé, puisqu'une seule des précieuses gouttes de ce sang qui découle jusqu'à terre est d'une valeur plus grande que tout ce qui existe. Cependant, ô Justice merveilleuse, vous n'êtes pas satisfaite encore! Tous ces tourments vous ne les regardez que comme l'essai de la passion à venir. C'est l'arbre de la croix que vous

avez en vue, et tant que vous n'y voyez point votre Fils attaché, vous ne pouvez être satisfait. Il faut que le démon qui a vaincu l'homme par l'arbre, soit vaincu par l'arbre, à son tour, par l'arbre de la croix!

Maintenant, Chrétiens, comprenez-vous pourquoi cette justice si rigoureuse du père; pourquoi ce surcroît d'accablement et d'angoisses dans le fils? Jésus s'était chargé volontairement de tous les péchés du monde. Il s'est fait pour nous péché et malédiction. Nous sommes accoutumés à considérer Jésus-Christ comme le saint des saints, comme la sainteté même; il est tout cela sans doute, et ce serait une erreur impie de penser qu'il ait jamais pu cesser de l'être. Mais dans sa passion, il cesse de le paraître. Cette sainteté qu'il conserve toujours en lui-même, il la cache sous le voile de nos péchés. Dieu a reporté sur lui l'iniquité de tous les hommes; il en est revêtu, il en est chargé; il est le pécheur public, le pécheur universel, et le grand apôtre inspiré par l'esprit saint, ne craint pas de dire que celui qui n'avait jamais connu le péché est devenu pour nous le péché même. Toutes les iniquités de tout genre, commises et à commettre dans tous les temps, dans tous les lieux, réunies sur Jésus-Christ, forment autour de lui comme un nuage sombre et épais qui obscurcit ce soleil de sainteté. Tous ces péchés, les péchés les plus horribles que l'enfer ait jamais vomis sur la terre, lui sont imputés par son père, comme s'il les avait lui-même commis, il en demeure responsable, il doit en porter toutes les peines. Et c'est dans cet état, c'est couvert de cette lèpre effroyable qu'il se présente devant son père. Est-il étonnant que la crainte et l'épouvante l'aient saisi; Est-il éton-

nant que son sang frémissant ait percé ses veines; Est-il étonnant que le Père divin ait versé sur cet objet de malédiction toute la coupe de ses vengeances; Est-il étonnant enfin que le fils bien-aimé, qui avait tant d'horreur lui-même pour le péché, qui en comprenait si bien la laideur et l'infinie malice, en ait été troublé, terrassé, attristé jusqu'à tomber en agonie?

Et cette agonie, chrétiens, nous contenterons-nous d'y compâtir, et ne porterons-nous pas nos yeux sur les causes qui l'ont produite? Ah! nous devrions mourir de honte et de douleur, et nous n'y pensons seulement pas! Le fils de Dieu avait raison de dire aux filles de Sion: Ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer, pleurez sur vos péchés qui m'ont mis dans cet état, état qui malgré l'endurcissement de vos cœurs ne laisse pas que de vous arracher des larmes. Reconnaissons-le donc, chrétiens, ce sont mes péchés et les vôtres qui ont percé l'âme de Jésus de ce glaive de douleur. Ecoutons le prophète: « *Nous avons tous erré, et chacun de nous s'est égaré dans ses voies; mais le Seigneur a mis sur lui seul l'iniquité de nous tous.* » Toutes les trahisons et les perfidies; toutes les impuretés et les adultères; toutes les impiétés et les sacriléges, les imprécations et les blasphèmes, tout ce qu'il y a de corruption dans une nature, si corrompue que la nôtre, amas épouvantable, tout cela vient inonder Jésus, tout cela vient fondre sur Jésus; de quelque côté qu'il tourne les yeux, il ne voit que crimes et péchés; ils le poussent ils le renversent, ils l'accablent! « *Corruentes iniquitates conturbaverunt me.* »

Encore si en souffrant, le divin Sauveur eût pu nourrir le doux espoir que du moins le péché

serait effacé à jamais de dessus la terre et que les hommes cesseraient d'être ingrats. Mais non, cette illusion même ne pouvait exister pour lui. Il prévoyait, il avait présents à l'esprit tous les péchés qui devaient encore se commettre malgré ses souffrances, malgré son amour. Voilà l'idée qui accablait son âme, voilà ce qui lui faisait dire dans l'amertume de son cœur : Est-ce donc là, ô hommes, la compensation que vous avez à me donner ? Ah ! si je voyais que, pénétrés de reconnaissance vous dussiez cesser de pécher et commencer de m'aimer, avec combien d'amour j'irais maintenant mourir pour vous ! mais voir après tant de souffrances, tant de péchés nouveaux ; après tant d'amour, voir tant d'ingratitude ; voilà ce qui m'afflige, voilà ce qui me rend triste jusqu'à la mort, voilà ce qui me fait suer le sang. « *Et factus in agonià prolixius orabat.* »

Chrétiens, ces reproches ont-ils touché vos cœurs ? Aurez-vous encore désormais le triste courage de commettre de propos délibéré ces péchés qui ont causé de si cruelles souffrances à notre divin Sauveur ? car, encore une fois, c'est à cause de nos péchés qu'il a été couvert de plaies, c'est à cause de nos crimes qu'il a été pour ainsi dire brisé et broyé dans le mortier de sa passion. « *Je l'ai frappé,* dit le Seigneur, *à cause de l'iniquité de mon peuple.* » Ne trouvez-vous pas, chrétiens que vous lui ayez assez fait souffrir de tourments, assez fait subir d'opprobres ? Voudriez-vous encore lui infliger une nouvelle agonie, une nouvelle sueur de sang, voudriez-vous de nouveau l'attacher à la croix ? car renouveler la cause, c'est renouveler l'effet ; renouveler le péché, c'est renouveler la croix ! Non ; mais vous allez dire un éternel adieu

à ce péché dont vous pouvez voir aujourd'hui l'affreux caractère dans la sueur et le sang de Jésus ! Vous allez pleurer vos péchés et vos larmes mêlées avec le sang de Jésus les effaceront. Voici d'ailleurs un temps bien favorable ; voici le temps pascal qui approche. Le sang expiatoire va encore une fois couler à flots pour vous au tribunal sacré de la pénitence. Venez donc, chrétiens repentants, venez laver la robe de votre âme dans le sang de l'Agneau. Pourquoi ne viendriez-vous pas avec le désir sincère de vous purifier, de vous renouveler dans cette piscine salutaire ? Pourquoi résisteriez-vous aux invitations, aux tendres reproches de votre Sauveur : Mon peuple ; car malgré tout je ne puis oublier que tu es l'ouvrage de mes mains par la création, l'ouvrage de mon amour par la rédemption, mon peuple, que t'ai-je fait, quel sujet de plainte et de chagrin t'ai-je donné, réponds moi Tu as reçu de moi les preuves les plus incontestables et les plus palpables de l'amour le plus parfait ; pour laquelle de ces preuves voudrais-tu donc me lapider ou me crucifier de nouveau ? Je t'ai donné les biens de la nature, je t'ai mérité ceux de la grâce, je t'ai préparé ceux de la gloire. Est-ce pour me punir de ces bienfaits que tu voudrais encore me déclarer la guerre ? Pour te délivrer de la malédiction éternelle, je me suis fait malédiction moi-même ; pour te procurer une vie céleste, divine, éternelle, j'ai posé ma vie pour toi sur l'arbre de la croix. Dis-moi, mon peuple, qui de tes amis t'a aimé comme moi, jusqu'à donner sa vie pour toi ? Je pouvais, voyant ton ingratitude et ton mépris, je pouvais, t'anéantir, te précipiter dans les flammes éternelles au moment de ton péché ; mais je t'ai attendu ; mon amour a couru

après toi ; j'ai continué de souffrir, et aujourd'hui encore, tant je t'aime, je serais prêt à recommencer de souffrir pour toi ; pourrais-je enfin espérer d'avoir vaincu ton endurcissement? Verrai-je seulement tomber une larme de tes yeux, et, au sortir de ce temple, n'iras-tu pas me crucifier encore ? O mon peuple, que vois-tu donc en moi qui puisse tant te déplaire ? Les peuples payens de Cethim et de Cédar ont-ils fait quelque chose qui puisse être comparé à ton ingratitude, à tes crimes? Ont-ils fait comme toi, ont-ils accepté tous les jours de nouveaux Dieux, quoiqu'ils ne dûssent rién à leurs Dieux qui n'étaient que de bois et de pierre ? Mais toi, que j'avais quelque droit de regarder comme mon peuple élu, comme mon peuple dévoué, toi tu échanges tous les jours la gloire de mon amitié, de mon amour, contre une honteuse idole, contre tes précédentes erreurs ; mais un jour viendra, sera-ce dans le temps de la grâce, sera-ce au jour de la justice ? un jour viendra où tu comprendras si c'est un mal de pécher, d'abandonner, de crucifier ton Dieu ! Ah ! divin Jésus ! grâce et miséricorde pour moi ! grâce et pardon pour tous mes auditeurs ! nous nous jetons encore une fois au pied de votre croix sanglante. Cette croix nous accuse ; mais cette croix aussi plaidera pour nous, et le sang qui en découle, obtiendra encore une fois pour nous grâce et miséricorde aux pieds de l'Eternel.

(*Cantatur integre*) Vexilla regis, etc.

Maintenant, chrétiens suivez-moi en esprit sur le Calvaire. Allons recueillir le dernier soupir de Jésus et les dernières paroles qui tomberont de sa

bouche. Accourez à la voix du prophète qui vous appelle sur la montagne du Seigneur; venez à sa suite, vous instruire de ses voies et apprendre à marcher dans ses sentiers.

Elle était passée la dernière heure de cette nuit d'angoisses qui avait couvert de ses ombres des scènes si barbares, si inouïes, si inhumaines : une agonie mortelle, une trahison infâme, des baisers, des soufflets, des crachats, un couronnement d'épines, une royauté, un sceptre dérisoire et les cris de fureur d'une populace acharnée. Puis, au matin le soleil se leva sur le monde avec ses splendeurs accoutumées. C'était au plus beau moment du jour; toute la nature chantait la gloire du Créateur et semblait inviter les hommes à la reconnaissance, lorsque tout-à-coup, au milieu des splendeurs du ciel, on vit apparaître sur le sommet d'une montagne une croix, une croix brune et grande qui s'élevait peu à peu dans les airs; elle détachait d'une façon lugubre sa sinistre silhouette sur l'orbe lumineux de l'astre du jour. Sur cette croix, instrument du supplice réputé le plus infâme, sur cette croix un malheureux apparaissait élevé, cloué, immobile. D'innombrables spectateurs avaient les yeux fixés sur lui. A ses côtés pendaient, également sur des croix, deux malfaiteurs, deux scélérats, deux meurtriers, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche; mais lui seul apparaissait dans les airs ayant une couronne d'épines enfoncée dans la tête; à lui seul on avait donné un vin amer mêlé de fiel et d'absinthe, des soldats allaient et venaient autour de sa croix et ceux qui passaient le regardaient en l'insultant et disaient entre eux avec une raillerie amère « *lui qui a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même; s'il est le Fils de Dieu qu'il descende d*

sa croix, et nous croirons en lui : il a mis sa confiance en Dieu, que Dieu le délivre ! » Au milieu de tout cela, Jésus du haut de sa croix levant la tête et portant ses regards vers les cieux priait et disait : « *Mon père pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.* » Pardon généreux, sublime ! Voilà la prière du Dieu mourant. Quel autre qu'un Dieu d'une infinie bonté pouvait la faire ? Avant de songer à sa mère qui est là, à ses amis qui pleurent à ses pieds, à ses apôtres qu'il avait si constamment aimés, aux saintes femmes qui l'avaient suivi jusqu'au dernier moment, oubliant ses propres souffrances, sa première pensée, son premier vœu, sa première parole sur la croix, c'est une prière pour ses ennemis, un pardon pour ses bourreaux ; au milieu de leurs cris qui pressent sa mort, au milieu de leurs insultes et de leurs railleries, il ne pense pas que c'est par eux qu'il souffre ; il se souvient seulement qu'il souffre pour eux ; il prie pour un Pilate qui l'a condamné, pour un Caïphe qui l'a accusé, pour un Judas qui l'a trahi et vendu, pour ses bourreaux dont la main est encore teinte de son sang, pour ce peuple qui l'a couronné d'épines, pour ces Pharisiens vindicatifs qui l'ont livré à la populace et blasphèment à ses pieds. Et il s'écrie : « *pardonnez-leur ils ne savent ce qu'ils font.* »

La prière du divin Rédempteur, mes frères, ne s'étendait pas seulement à ses bourreaux ; elle embrassait tous ceux qui ont eu part à sa mort ; elle nous comprend tous, pécheurs infortunés qui en sommes les premiers auteurs. Appliquons-nous la, et répétons après lui dans les sentiments d'une sincère componction : grâce et pardon, Seigneur, pour tant de péchés qui ont provoqué vos doulou-

reux tourments ; Nous ne la méritons pas ; mais nous l'implorons par les mérites de celui qui l'a implorée du haut de la croix, nous l'avouons après lui : nous ne savions pas ce que nous faisions lorsque nous vous offensions ; nous étions des aveugles, des insensés, des furieux ; nous étions entraînés dans ce tourbillon de nuits et de jours, au milieu de misérables affaires, au milieu de mille bagatelles qui font notre vie et qui préparent notre chute. Pardonnez-nous, nous ne savions ce que nous faisions : *pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* »

Mais pour obtenir, chrétiens, l'effet de cette prière, il ne suffit pas de la répéter après le Sauveur. En nous accordant un grand bienfait, le divin maître nous présente en même temps un grand exemple, et nous ne méritons pas de recevoir ses bienfaits si nous ne savons imiter ses exemples. Ce qu'il avait enseigné dans le cours de sa prédication, aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, il le pratique dans ses derniers moments d'une manière sublime ; il avait posé le précepte, il montre la manière de l'exécuter ; il avait interdit toute vengeance, et aujourd'hui, par son exemple, il confond, il détruit tous les prétextes dont l'amour propre s'efforce de l'autoriser. Venez donc, hommes vindicatifs, venez vous présenter devant la croix de Jésus ; venez, vous tous qui nourrissez dans vos cœurs des ressentiments contre vos semblables, produisez toutes les excuses dont vous aimez à les colorer : La grièveté des injures qu'on vous a faites ?

Mais approchent-elles, peuvent-elles approcher

de celles dont on a chargé Jésus? La dignité de votre rang, les exigences de votre position, et que ne dites-vous tout bonnement votre orgueil vous obligent à haïr, à vous venger? Ah!... mais votre rang est-il donc plus élevé que celui d'un Dieu? Votre honneur est-il plus respectable que l'honneur du fils de l'éternel, du maître souverain de l'univers? La justice veut que vous vous vengiez parce que l'on vous a injurié à tort? La justice le veut? Mais y avait-il jamais eu injure qui méritât plus justement et plus impérieusement le châtiment que le déïcide? Eh bien, chrétiens, après des préceptes si souvent réiterés, après un exemple aussi frappant, comment cette grande loi, la loi la plus noble et la plus magnifique du christianisme, la loi du pardon des injures et de l'amour des ennemis est-elle observée par la plupart des hommes? Vous demandez tous les jours après l'exemple de Jésus-Christ que vos offenses vous soient pardonnées comme vous pardonnez vous-mêmes à ceux qui vous ont offensés, mais voudriez-vous en effet que la miséricorde divine envers vous eût pour mesure votre miséricorde envers vos frères? Cette parole dans votre bouche n'est-elle pas plutôt une imprécation contre vous-mêmes qu'un vœu, qu'un titre pour votre justification; et au lieu d'implorer l'indulgence de Dieu, ne provoque-t elle pas sa colère et sa vengeance? Ah malheureux! Après l'exemple et le précepte de votre Dieu, que répondrez-vous à l'heure de votre jugement, lorsque la miséricorde sera passée, lorsque ce même Jésus prononcera contre vous cette sentence d'une foudroyante justice: serviteur méchant, j'avais tant pardonné et tant souffert, moi ton Dieu et ton souverain; à

toi-même, serviteur injuste, j'avais tant pardonné, non pas une fois, mais tous les jours ; je t'avais pardonné même les souffrances que tu m'avais infligées et la mort que tu m'as fait souffrir. Ne devais-tu donc pas, toi aussi, avoir quelque miséricorde, ne devais-tu pas à ton tour pardonner à ton frère le peu qu'il avait manqué à ton égard ? Reçois un jugement sans miséricorde, toi qui n'as pas eu de miséricorde ; retire-toi dans le séjour des ténèbres, de l'orgueil, de la haine et de la vengeance où l'on grince éternellement des dents, va dans les flammes éternelles !

Tandis qu'aux pieds de la croix les passions humaines s'agitaient, et qu'une atmosphère de crimes pesait sur la terre, dans une région supérieure la croix commençait à faire sentir sa vertu : la rédemption commençait.

Autour de la croix l'on entendait une voix qui disait « *nous souffrons avec justice la peine due à nos crimes, mais lui, il n'a pas fait de mal* » Puis, après quelques moments de silence : « *Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez entré dans votre royaume !* » Et une autre voix qui lui répondait : « *En vérité, en vérité, je vous le promets, aujourd'hui même vous serez avec moi dans le Paradis.* »

Quelle confiance, mes frères, quel amour, quelle foi dans ce larron, dans cet homme jusqu'ici si dégradé, si vil, si flétri ! Comme il reconnait, sans hésiter, le roi de gloire à travers tant d'humiliations qui le couvrent ! quelle profonde humilité ! comme il avoue sincèrement, douloureusement que c'est avec justice qu'il est puni ! quelle résignation aussi ! Il ne demande qu'un souvenir, et le Sauveur lui promet un royaume. Enfin quelle con-

fiance inébranlable dans celui qu'il reconnaît pour son Dieu, quel amour pour le Sauveur! « *Souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume!* » Telles furent les dispositions du bon larron! quel exemple, mes frères, pour nous exciter à la confiance! A la dernière heure d'une vie remplie de crimes, il espère dans la miséricorde, et il l'obtient! mais aussi quelles dispositions dans cet homme pour obtenir le pardon!

« *Et vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* » Et vous tous, étrangers ou indifférents qui passez par ce triste chemin, arrêtez-vous un moment et voyez s'il y a une douleur pareille à la mienne! C'est la voix d'une femme le cri d'une mère dont on brise le cœur, dont on déchire les entrailles. Il se passait sur ce calvaire des choses étranges; il s'y rencontre des extrémités inouïes. Il fallait donc là une femme, une femme vierge et mère; une vierge, une seconde Eve, sans péché, de la plus pure innocence et réparatrice de la première Eve; une mère enfin debout près de la croix de son fils, pour mieux offrir avec lui le sacrifice de la rédemption du monde. Cette femme avait été longtemps bienheureuse et bénie entre toutes les femmes; cette vierge avait été longtemps une vierge glorieuse; cette méré avait été longtemps la plus heureuse de toutes les mères; le fils de ses entrailles était béni, et les anges descendaient du ciel pour la visiter familièrement dans son humble demeure. Eh bien, aujourd'hui, voyez-là debout, immobile, au pied de la croix de son fils contemplant en silence ce mystère de douleur et d'ignominie. « *Stabat mater dolorosa.* Pénétrée de douleur, elle n'en est cependant pas accablée. La vue de son

fils souffrant la désole ; mais sa foi en son fils sauvant le genre humain la ranime, et tandis que la mort de Jésus va ébranler toute la nature, sa mère le contemple debout et immobile ; seule dans le monde entier dépositaire du secret de la Providence, seule initiée au grand mystère qui s'opérait, Marie venait y coopérer. Elle aussi avait une mission à remplir sur le Calvaire : Un homme et une femme avaient concouru à notre perte ; il fallait que l'homme et la femme concourûssent à notre rédemption. Mais qui dira les douleurs, les angoisses et les déchirements affreux du cœur de cette mère si aimante ? qui dira surtout le renversement de cette âme, lorsque son fils du haut de sa croix, tournant vers elle un dernier regard, lui dit d'une voix mourante : ô vous que je ne puis plus nommer ma mère, voilà donc votre fils ! Ce disciple que j'aime, vous l'adoptez, et avec lui, tous ceux pour lesquels je meurs ; ils deviennent vos enfants, car je vous les donne. Ces dernières paroles allaient se graver en caractères de flamme, dans le cœur de Marie, et y porter, avec une angoisse excessive, un amour tout divin pour nous, un amour de mère ; elle nous adopta, nous devînmes ses enfants les plus chers. Eh bien, chrétiens, si Marie est devenue pour nous une mère, une mère pleine de bonté et de miséricorde, soyons pour elle, comme il est juste, mais soyons à jamais pour elle des enfants pleins d'amour, de respect et de confiance ! —

Prêt à terminer son sacrifice, voyant que de toutes les circonstances détaillées dans les prophéties, il n'en reste plus qu'une à remplir, Jésus s'écrie qu'il a soif. — Vous savez combien le Sauveur devait être épuisé par la fatigue et par la

perte de son sang ; car, à travers les rues de Jérusalem, dans cette flagellation cruelle qui avait si longtemps fait couler son sang, puis, sous les aiguillons de cette couronne d'épines qui déchirent son front, puis sous le poids de cette croix qu'il avait dû traîner lui-même jusqu'au Calvaire, puis enfin, dans ce long crucifiement, dans cette tension violente de tous ses muscles, son sang avait coulé avec une telle abondance qu'il devait être épuisé! Il disait : j'ai soif ! — Vous avez soif ? ô mon Jésus ! ah ! c'était la soif du salut du monde . c'était la soif de la charité qui brûlait vos entrailles ! Vous aviez soif de notre bonheur et c'est ce qui vous a fait quitter les demeures du ciel pour venir sur la terre ! Voilà pourquoi vous disiez : J'ai désiré d'un désir ardent de célébrer cette Pâque avec vous et de boire ce calice ; voilà pourquoi vous disiez sur la croix : « *sitio* » j'ai soif !

L'évènement le plus solennel dont la terre ait jamais été témoin est au moment de s'accomplir. La vie mortelle du Sauveur et notre rédemption elle-même vont se terminer. Depuis trois heures déjà le soleil l'a annoncé à la terre en lui retirant sa lumière. Ce grand astre a perdu ses rayons. Il n'apparait plus dans les cieux que comme un grand corps mort qui roule dans un linceul. Des ombres effrayantes s'accumulent de toutes parts ; semblables à un vêtement de deuil, elles enveloppent de leurs voiles funèbres le Calvaire et tout ce peuple immense qui des murs de Sion se pressait en foule jusqu'au pied de la croix. A travers ces ténèbres, Jésus jette un regard sur le ciel et un autre sur la terre. Des deux côtés il voit achevé ce qu'il avait à opérer et il s'écrie : « *consummatum est !* » Tout est consommé ! Dans le ciel

la volonté du Père éternel est exécutée, sa justice est satisfaite, sa colère est apaisée, le décret de mort porté contre le genre humain est déchiré; la miséricorde et la vérité se sont rapprochées, la justice et la paix s'embrassent. Tout est consommé! Sur la terre, les oracles sont accomplis, les figures réalisées, les vœux des Patriarches accomplis; le calice est bu jusqu'à la lie, le sang répandu jusqu'à la dernière goutte; l'Église chrétienne est fondée, tout est consommé! « *consummatum est* » Je n'ai plus rien à faire, ô hommes; tout ce que j'ai pu faire pour mériter votre amour, je l'ai fait; maintenant c'est à votre tour d'agir, c'est à votre tour de m'aimer!

O infortunés enfants d'Adam, âmes courbées vers la terre, âmes attachées à la terre, est-il donc possible qu'une bonté si supérieure à toutes vos idées, qu'un amour qui vous est si glorieux et si avantageux, qu'un amour qui par les cinq plaies de Jésus, vous demande la réciprocité, n'ait pu encore détacher votre cœur de la terre et en amollir la dureté? Je vous le demande en gémissant, malgré sa toute puissance, que pouvait faire Dieu lui-même de plus frappant, de plus touchant, de plus fort pour vous témoigner son amour, pour se faire aimer? Votre cœur est-il donc plus dur que le rocher, plus froid que le marbre? Ah non! mes frères, ce n'est point la dureté ou l'insensibilité naturelle de vos cœurs qui est cause de votre résistance à l'amour divin. Non! si un esclave, si le dernier des hommes avait souffert une partie seulement de ce que Jésus a fait et souffert pour vous, pour vous délivrer d'un supplice éternel, votre cœur serait touché, pénétré d'amour et de reconnaissance pour cet esclave, pour ce bienfaiteur.

Est-ce donc parce que Jésus-Christ est votre Dieu et votre Sauveur, que vous lui refuserez un amour que vous ne refuseriez pas à la dernière de ses créatures? Votre cœur s'attendrit et vos yeux ont des larmes pour les malheurs imaginaires d'un personnage fictif dont vous lisez l'histoire, d'un personnage souillé souvent des vices les plus bas; et vos cœurs resteront durs et insensibles à la lecture, à la vue des souffrances de votre Créateur, de votre Dieu, de votre Sauveur, du plus beau, du plus pur des enfants des hommes, qui souffre à votre place, pour vous, par amour pour vous-mêmes, pour vous sauver? Où donc est cette générosité dont vous vous piquez? Où sont ces sentiments nobles et élevés dont vous vous glorifiez? Vous ne pouvez voir sans un sentiment de peine que l'on torture un animal, et vous assisteriez froids insensibles à la mort de votre Dieu! O profondeur, ô abîme impénétrable du cœur humain, qui pourra vous comprendre? Oh! c'est avec raison que Jésus s'écrie par la bouche de son prophète: « *Me voici attendant les humiliations et les opprobres; je cherche un homme qui me console et je n'en trouve pas, un homme qui s'attriste avec moi, et il n'en est aucun.* » C'est avec raison encore qu'aujourd'hui il s'écrie du haut de sa croix: *Mon Père, pourquoi vous aussi m'avez vous abandonné?* » Son abandon est universel: dans le ciel, son père est inexorable; sur la terre, au pied de la croix, une multitude forcenée qui l'insulte au milieu de son agonie; les hommes pour qui il va mourir, durs, froids, insensibles.

Le moment suprême est arrivé. Il se fit dans les cieux un grand silence. Pour la dernière fois un frémissement subit, fugitif effort de la nature,

parcourt les membres palpitants du Sauveur. — Une affreuse pâleur les couvre ; les derniers flots de son sang s'échappent rapidement. Jésus reprend sa confiance et sa force divines, il s'écrie : *Mon Père, dans vos mains je recommande mon esprit.* » — Puis : « *Tout est consommé !* » Sa tête auguste retombe sur son sein. — Jésus meurt ! — Jésus est mort !...

Au même instant une secousse terrible ébranle la terre jusque dans ses fondements. Les colonnes du ciel frémissent. — Les astres refusent leur lumière. — Le tonnerre gronde avec fracas. — La mer rugit. — Les tombeaux s'ouvrent et leurs pâles habitants échappés à la mort se promènent dans la ville de Jérusalem. — Les rochers, les durs rochers se fendent. — Le voile du temple se déchire, et le Dieu d'Israël quitte à jamais son sanctuaire antique. Ah ! pleurez, pleurez, créatures insensibles, puisque l'homme peut assister, le regard sec au spectacle de la mort de son Dieu.

Les Juifs pourtant alors, dit l'Evangile, consternés et comme foudroyés, revenaient du Calvaire en se frappant la poitrine de douleur et de regret. Et vous, mes frères, reviendrez-vous de ce triste spectacle sans vous frapper la poitrine, sans vous reprocher vos crimes, sans pleurer ? Les rochers se fendent à la mort de Jésus ! Vos cœurs seront-ils plus durs que le rocher ? Y en a-t-il encore un parmi vous qui n'aimera pas notre Seigneur Jésus-Christ ? Anathème à celui-là ! Anathème et malheur à celui qui n'aimerait pas celui qui l'a tant aimé ! Mais cet anathème ne tombera pas sur vous chrétiens, vos larmes me sont un sûr garant que cet anathème ne tombera pas sur vous. Conti-

nuez de pleurer vos péchés, continuez d'aimer Jésus, et sa mort ne sera pas infructueuse pour vous; sa mort vous méritera la vie éternelle.

Ainsi soit-il.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS

CE VOLUME.

POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

n'est pas une charge nouvelle, mais un bienfait nouveau. B) Il n'est pas un tribunal d'humiliation, mais de réhabilitation. C) Nous y recevons l'assurance la mieux fondée de notre réconciliation avec Dieu. D) Admirable miséricorde de Dieu qui éclate dans la facilité avec laquelle il accueille le pécheur et lui pardonne. E) Le Sacrement de Pénitence nous restitue tous nos droits perdus. F) Nous rend la paix et la tranquillité de la conscience. G) Pourvu que nous le recevions avec les dispositions nécessaires. —

III. Sur l'Examen de Conscience. — Sans faire directement partie du Sacrement de Pénitence, l'Examen de conscience est pourtant aussi nécessaire que les parties constitutives elles-mêmes du Sacrement. B) En quoi il consiste. C) La confession est un vrai tribunal, le confesseur y est Juge, le pénitent un accusé; il faut que la cause qui s'y débat soit instruite. — C'est l'Examen de Conscience. D) Le pénitent ne doit pas se reposer sur les interrogations de son confesseur. E) Cet examen est indispensable au triple point de vue de la *contrition*, de la *confession* et de la *satisfaction*. F) Quel est le soin qu'il faut apporter à cet examen. G) Déplorable négligence de beaucoup de pénitents dans ce point. H) Sur quels péchés l'on doit s'examiner 1° Utilité de cet examen sur tous les péchés indistinctement. 2° Nécessité de cet examen quant aux péchés certainement mortels, ainsi que sur le nombre et les circonstances qui changent l'espèce. J) Nécessité d'invoquer la lumière et la force du saint Esprit, avant d'aborder cet examen. R) Méthode pratique. —

IV. Sur la fausse Paix de la Conscience. Cause et Remèdes. — La coupable indifférence qui amène beaucoup de pénitents au tribunal sacré, où ils exposent leurs péchés d'une manière incomplète, provient fréquemment d'une conscience faussée. A) Causes de cette fausse paix de la conscience et ses terribles dangers. 1° Première cause, la corruption du cœur qui engendre l'habitude du péché et l'endurcissement qui s'en suit. 2me Cause, obscurcissement de l'intelligence qui empêche le pécheur de reconnaître ses péchés et le danger de son état. 3me Cause, Dieu lui-même permet cette fausse paix en punition des péchés et à cause de l'abus qu'on a fait de ses grâces. 4me Cause, le Démon qui trouve dans cette fausse paix où il entre-

tient le pécheur un moyen certain pour l'entraîner dans la damnation. II. Remèdes. 1° La crainte de Dieu et de ses Jugements. 2° Un examen sérieux et fréquent de la conscience. 3° La méditation des exemples des saints, qui ont opéré leur salut avec crainte et tremblement.

V. De la Contrition. — La Contrition est la partie la plus indispensable et l'âme du Sacrement de pénitence. A) C'est que c'est que la contrition. Elle regarde le passé et l'avenir. B) Sa nécessité. La pénitence est impossible, et n'a pas de sens, sans la contrition. C) Dieu ne pardonne pas. D) Dieu ne peut pas pardonner, sans la contrition. E) Sans contrition pas de *Sacrement* de pénitence. Elle en forme une partie essentielle. F) Deux sortes de contritions, la parfaite et l'imparfaite. G) Elle doit être *surnaturelle*, *souveraine*, *universelle* et *efficace*. Explication de chacune de ces qualités. H) Motifs de contrition. 1° Bonté de Dieu dans l'ordre de la nature. 2° Bonté de Dieu dans l'ordre de la rédemption. Sa miséricorde. 3° Intérêts propres du pécheur : le ciel perdu par le péché. — L'Enfer mérité. —

VI. Du Ferme propos. A) Il forme un élément constitutif et essentiel de la contrition même. B) Dans les promptes rechutes il y a indice ordinairement que le ferme propos a manqué ; bien que cependant, à cause de la fragilité humaine, malgré un vrai et solide propos cette rechute soit possible encore. II. C) Pour être *ferme* et *efficace*, le propos doit renfermer non seulement la volonté de ne plus pécher, mais encore celle d'employer les moyens nécessaires et de fuir les occasions du péché. D) Moyens généraux pour ne pas retomber, l'étude et la surveillance de soi-même. 2° L'usage fréquent des Sacrements. 3° La prière. E) Moyens particuliers à employer, ceux indiqués par le confesseur. F) Le grand moyen, c'est la fuite des occasions prochaines. G) Excuse qu'on allègue pour se dispenser de fuir les occasions. H) Nécessité de cette fuite des occasions prouvée par les paroles solennelles du Sauveur. J) Pour pouvoir y parvenir, il faut mettre sa confiance en Dieu, et porter les yeux sur la récompense promise aux efforts généreux.

VII. De la Confession proprement dite. — Elle doit être

ENTIÈRE. — La *vérité* dans le pénitent, fait descendre la Miséricorde. — A) Utilité de la confession des péchés véniels. B) Nécessité absolue de la confession pour les péchés mortels, avec leur nombre et les circonstances qui changent l'espèce. La raison en est l'expresse et positive volonté de Dieu. C) Sacrilége que commettent ceux qui cachent volontairement un péché mortel. D) Combien est peu fondée la *honte* qui est la cause de ces sacriléges. E) Combien l'homme est mieux inspiré lorsqu'il s'agit des maladies de son corps que de ses maladies spirituelles. F) Obligation stricte du confesseur par rapport au secret de la confession. G) La douce consolation qu'il éprouve dans une confession faite avec franchise. H) Erreur de ceux qui croient que plus tard ils auront facile pour vaincre cette malheureuse honte. I) Le seul moyen d'échapper à la honte éternelle du Jugement et de couvrir ses péchés, c'est de les révéler avec sincérité au confessionnal.

VIII. DE LA CONFESSION PROPREMENT DITE. ELLE DOIT ÊTRE SINCÈRE ET HUMBLE.

A) La confession doit être *simple*. Il ne faut pas y mêler des choses inutiles, ni confesser les péchés des autres, B) Elle doit être sincère. En quoi la sincérité consiste. C) Mentir au confessionnal, c'est mentir au saint Esprit. Enormité de ce péché prouvée par l'histoire d'Ananie et de Caïn. D) Ruses et secret orgueil du cœur de l'homme, qui le poussent à envelopper, à excuser, ou à cacher indirectement le péché.. E) Humilité nécessaire dans la confession; combien elle dispose favorablement le cœur de Dieu. Exemple du publicain de l'Évangile.

IX. DE LA CONFESSION GÉNÉRALE. Ce que c'est que la confession générale. A) Elle est *nécessaire* à sept classes de pénitents. B) Son utilité quant aux autres est recommandée par l'exemple de plusieurs Saints. C) Son utilité quant au passé. Elle purifie tout le cours de la vie antérieure. D) Quant à l'avenir, la confession générale est le véritable fondement d'une vie nouvelle. E) En particulier elle est éminemment utile à la fleur de l'âge, à ceux qui embrassent un état ou changent de condition. F) Elle est utile encore à l'approche de la mort. G) Ruses du démon quand un pénitent commence à penser à une confession générale. H) Combien en pratique, elle est facile à faire. I) Beaux

XVIII. IVme INSTRUCTION. EFFETS DE LA SAINTE COMMUNION. — L'amour de Jésus-Christ éclate admirablement dans les effets qu'il produit dans la sainte Communion. — A) Ces effets puissants découlent de l'essence même de la communion, qui réalise l'union de J.-C. avec l'âme. — Il s'y fait un échange de vie entre l'âme et J.-C. Premier effet. La Communion nourrit et fortifie l'âme. Elle forme la véritable nourriture de celle-ci. Deuxième effet. Elle éloigne de l'âme tous les maux et tous les dangers qui la menacent dans son existence spirituelle. — Énumération de ces maux. — Comparaison du serpent d'airain. — Exemples des sublimes effets de la sainte Communion. — Les premiers martyrs. — Les Apôtres. Troisième effet. — La sainte Communion nous procure tous les biens désirables. J.-C. est la source de tout bien ; avec Jésus-Christ donc nous recevons tous les biens. B) D'où vient que nous ne recevons pas toujours dans la sainte Communion les effets qu'elle pourrait et devrait produire en nous. C) Prière à J.-C. —

XIX. SERMON SUR LA PASSION DE N. S. J. C. — Introduction. Représentation de la scène de la passion. Nous devons pleurer sur les souffrances de Jésus ; mais nous devons pleurer surtout sur nos péchés qui sont la vraie cause de cette passion. C) Plus éclairés que les Juifs, nous sommes, en un sens, plus coupables qu'eux. D) grand sujet d'étonnement pour la raison humaine dans la passion du Sauveur. Jésus donne à cette raison les plus admirables leçons, et y guérit à la fois par ses mérites et par ses exemples la triple plaie de notre âme, l'orgueil, l'avarice et la sensualité. E) Jésus souffrant et crucifié est notre livre et notre modèle. F) Nécessité pour nous de méditer la passion. — Division. 1er point. Rien ne nous fait mieux comprendre la malice du péché mortel, que la passion de Jésus. On le verra au jardin des Olives. 2me point. Rien ne nous montre mieux son amour. On le verra au Calvaire.

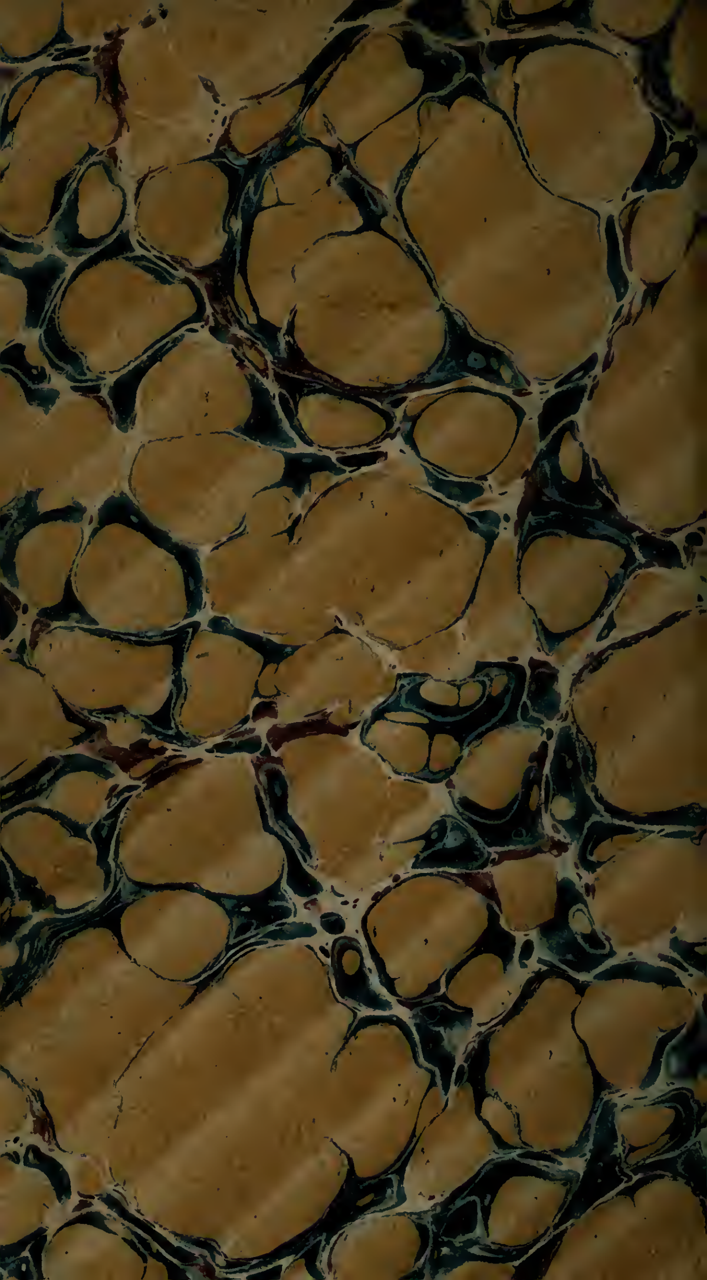
I. Jésus au jardin des Olives. Première leçon qu'il nous y donne. Dans sa grande affliction, il se tourne vers le ciel pour y puiser ses consolations. — Inefficacité et néant des consolations que la terre peut nous offrir. — Deuxième leçon que nous offre le Sauveur à Gethsémani.

Pour prier, il faut se renfermer dans la solitude et le recueillement. B) Angoisses et sueur de sang. — C'est que Jésus se voit chargé devant son père, de tous les péchés du genre humain. — Grande leçon pour nous qui devrait nous faire comprendre l'énormité du péché mortel, et nous engager à le pleurer. C) Ce qui redouble les angoisses de notre bon Sauveur, c'est la préscience qu'il avait de l'inutilité de son sacrifice pour tant d'hommes, et la connaissance de notre ingratitude. — IIme Partie. Jésus monte au Calvaire. La croix s'élève dans les cieux. A) Première parole de Jésus sur la croix : il implore le pardon de ses bourreaux. — Cette prière s'applique aussi à nous à cause de la part que nous avons prise à la mort de Jésus. — Elle n'est pas seulement pour nous un grand bienfait, elle est surtout un grand exemple pour nous engager à pardonner à nos ennemis. B) Premier effet de la rédemption. La conversion du bon larron. — Grande miséricorde de Jésus à son égard. — Puissant motif de confiance pour les pécheurs. C) La sainte Vierge au pied de la croix. — Ses douleurs — sa constance — son sacrifice. — Elle nous est donnée pour Mere. Nous devons être ses enfants. D) « *Sitio* » J'ai soif. De quoi Jésus a soif. E) « Consummatum est. » Ce qu'a opéré le sacrifice de Jésus. F) Triste abandon du fils de Dieu. Il est abandonné de son Père. Il est abandonné des hommes. Nous mêmes, pour qui il meurt, nous restons insensibles à ses douleurs. G). « Pater in manus tuas. » H) « consummatum est. » Jésus meurt. Stupeur de la nature. Miracles qui s'opèrent. I) Anathème à celui qui n'aime pas Jésus !

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.




BV 4277 .P48 1863
SMC
Petermans, H. H.
Vade mecum du Carjme :
instructions pastorales
AZB-6170 (mcih)
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

